

Aujourd'hui
Le temps restera en partie ensoleillé. Des averses ou des orages se produiront l'après-midi et le soir, surtout le long du Jura et des Préalpes.

Demain
D'abord variable mais généralement peu ensoleillé. Quelques précipitations, parfois orageuses. Moins chaud. Amélioration possible en fin de semaine.

Lac des Brenets 751,04 m				Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,67 m	18°	9°	3000 m	5 h 54	21 h 03
	Fête à souhaiter: Pascal				

RETOUR EN CATASTROPHE À RENÉ FELBER
Le 2e pilier bloque l'entrée du nouveau M. Catastrophe ▶ 4

UN ŒIL AMBITIEUX SUR L'EUROPE
Ascom en 1987: résultats satisfaisants, mais... ▶ 6

YOUNG BOYS: RIEN NE VA PLUS
Tandis qu'Alain Sutter «fait des siennes», l'entraîneur Mandziara est limogé! ▶ 17

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS
Le Haut au perchoir ▶ 19

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Retour de flammes

Le drame du Liban.
Au fil des affrontements, les communautés égrenent les noms de leurs morts comme pour mieux mesurer la lente désagrégation du pays. La progressive atomisation d'un peuple. Le processus avait démarré par les affrontements entre chrétiens et musulmans. Puis entre Palestiniens et Libanais, entre «laïcs» et «religieux», entre Druzes et chiïtes...
Aujourd'hui, la guerre flambe à l'intérieur même de la communauté chiïte. Depuis une bonne dizaine de jours, le Hezbollah et les milices Amal s'entre-tuent pour le contrôle de la banlieue sud de Beyrouth-Ouest. Sanglantes batailles de rues pour quelques amas de ruines dans lesquelles s'affrontent les protégés de deux pays pourtant alliés: fous de Dieu pro-iraniens contre partisans du pro-syrien Nabih Berri.

Affrontement sans véritables enjeux, sinon peut-être le contrôle des derniers otages occidentaux, dont on pense qu'ils sont détenus dans ce quartier de Beyrouth.

Tueries au rabais qui, surtout, placent Damas et Téhéran dans une situation délicate.

Incapable de faire respecter un quelconque cessez-le-feu, le médiateur iranien chargé de faire respecter les trêves successives a menacé d'abandonner la partie.

Laisant place libre aux troupes syriennes chargées de rétablir l'ordre. Une opération qui aura peut-être le mérite de débloquer la situation des quelque seize prisonniers occidentaux encore détenus comme otages.

Mais qui, surtout, démontrera que dans cet imprévisible magma politico-militaire qu'est devenu un Beyrouth livré aux incendiaires, même les boute-feu sont dorénavant contraints de se brûler les doigts pour espérer retirer leurs marrons du brasier libanais.

Un Liban pour qui cette évolution n'est guère qu'une péripétie de plus dans le processus d'autodestruction qui le mine.

Alors que pour l'Iran, elle pourrait bien marquer les premiers retours de flamme d'une révolution islamique devenue incontrôlable à force d'être exportée tous azimuts.

Shimon Peres soutient le plan Shultz

Le ministre israélien en visite à Washington

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Peres, a entamé hier deux jours d'entretiens à Washington qui porteront en partie sur le plan américain de solution du problème palestinien mais ne devraient pas, selon des sources israéliennes, aboutir à des résultats spectaculaires.

«Je peux dire avec certitude que l'administration Reagan est la plus amicale qu'Israël ait jamais connue», a déclaré le ministre israélien dans une interview publiée dimanche par le Chicago Sun Times. Il y a réaffirmé implicitement son soutien des grandes lignes du plan de paix élaboré par le secrétaire d'Etat George Shultz en affirmant que «la Bible demande la paix, pas simplement la terre». L'un des fondements du plan Shultz est en effet le principe de l'échange de la terre des territoires occupés contre la paix.

Après avoir pris un petit déjeuner hier avec M. Shultz, M. Peres devait déjeuner avec le secrétaire à la Défense, M. Frank Carlucci et s'entretenir avec plusieurs diri-

geants du Congrès. L'essentiel de ses entretiens avec l'administration aura lieu aujourd'hui quand il sera reçu par le président Ronald Reagan à la Maison-Blanche et rencontrera à nouveau le secrétaire d'Etat. Celui-ci doit entreprendre une quatrième tournée au Proche-Orient début juin, après le sommet de Moscou.

Ecoles clandestines dans les territoires occupés

Depuis que l'armée israélienne a décrété la fermeture des écoles et lycées de Cisjordanie, les petits

Palestiniens se rendent clandestinement à l'école pour prouver leur détermination à désobéir aux ordres de Tsahal. Un signe du changement de tactique opéré par les Palestiniens des territoires occupés.

MÉPRIS POUR LES DIRECTIVES ISRAËLIENNES

Moins de manifestations, mais toujours autant de mépris pour les directives des Israéliens, tel semble être devenu le mot d'ordre des Palestiniens, qui prennent un malin plaisir à narguer l'Etat hébreu, après plus de cinq mois de «révolution des pierres».

Le 2 février, l'armée israélienne ordonnait de fermer les 820 écoles et lycées de Cisjordanie, renvoyant chez eux les 300.000 écoliers palestiniens, sous prétexte que les établissements scolaires étaient devenus des nids d'agitateurs.

La semaine dernière, les dirigeants clandestins du soulèvement



«L'administration Reagan est la plus amicale qu'ait connue Israël», a déclaré M. Peres. (Photo AP)

dans les territoires occupés ont diffusé un tract demandant la mise sur pied d'écoles clandestines pour remplacer les écoles officielles. Certaines fonctionnaient déjà depuis plusieurs semaines, dont six à Bir Zeit, à 20 kilomètres au nord de Jérusalem. (ats, afp, ap)

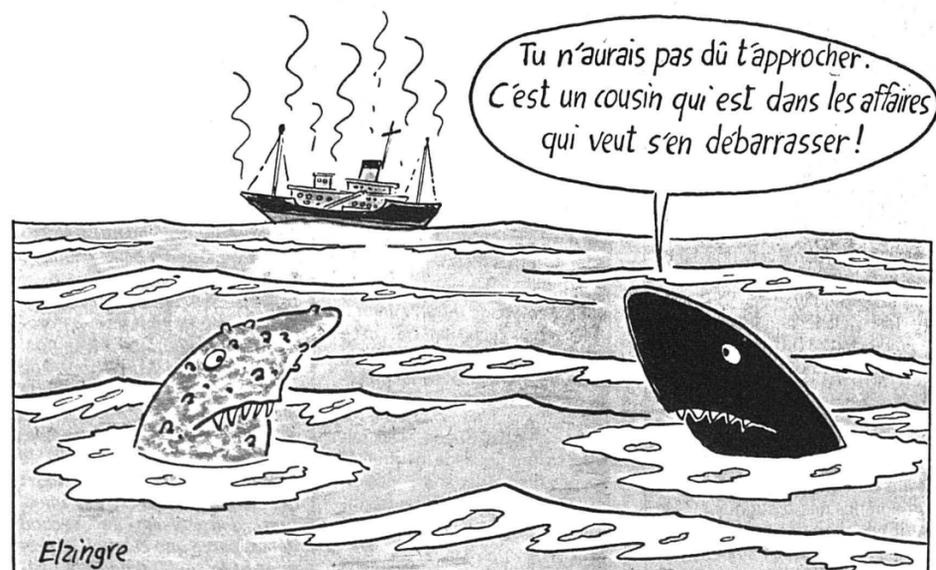
Cargaison maudite

Pas de port pour un navire venu du Proche-Orient

Depuis bientôt deux mois, 18 marins sont embarqués sur un cargo syrien, chargé de fûts de déchets toxiques dont personne ne veut. Selon la Radio suisse romande, Intercontract S.A., une société basée à Belfaux (FR), serait impliquée dans l'affaire. Interrogé hier par la radio, un responsable de la société a cependant dénié toute responsabilité.

Le navire est actuellement ancré à deux milles du port italien de Carrare. Selon l'AFP, les 18 marins, embarqués sur le cargo syrien, sont eux-mêmes condamnés à une lente intoxication: samedi dernier, l'un d'eux a été hospitalisé d'urgence à l'Hôpital de Carrare (côte toscane). L'affaire fait actuellement l'objet de deux enquêtes judiciaires: l'une pour déterminer si l'autorisation de décharger les fûts peut être accordée, l'autre, pénale, sur les responsabilités de toute l'opération.

Parti de Tartous (Syrie) le 18 mars dernier avec ses 2100 tonnes de déchets chimiques, le Zanoobia (du nom de la reine Zénobie de Palmyre) devait les décharger à Salonique (Grèce). Mais les autorités grecques ont interdit le débarquement et le porte-conteneurs est reparti alors pour Carrare, port d'origine de cette cargaison «maudite». (ats)



Cernées par les soldats de l'armée syrienne

Les milices chiïtes s'affrontent à Beyrouth

Les combats entre milices chiïtes, pro-syrienne (Amal) et pro-iranienne (Hezbollah), ont repris hier matin dans la banlieue sud de Beyrouth malgré l'encerclement par plusieurs milliers de soldats syriens prêts à intervenir pour rétablir l'ordre.

Selon la police libanaise, 14 personnes ont été tuées et 120 autres blessées dans les échanges de tirs qui ont eu lieu dimanche et lundi, portant à 225 morts et 706 blessés le nombre des victimes en 10 jours d'affrontements.

Les 7500 soldats syriens, accompagnés de 500 blindés, ont bloqué toutes les voies d'accès à la banlieue sud de Beyrouth, mais on ne savait toujours pas hier soir quand les forces de Damas se décideraient à pénétrer à l'intérieur de la zone des combats entre Amal et le Hezbollah.

NÉGOCIATION

De source militaire, on apprenait que les Syriens devaient probablement prendre leur temps pour pouvoir entrer dans la zone des combats en ayant l'assurance - par l'intermédiaire de l'Iran - que les combattants du Hezbollah n'offriraient aucune résistance.

Le ministre iranien des Affaires

étrangères, M. Ali Mohammed Becharati, se trouvait d'ailleurs à Damas hier pour discuter avec les autorités syriennes de la «nécessité d'une solution immédiate de la situation au Liban», selon l'agence iranienne IRNA.

LE HEZBOLLAH NE VEUT PAS DÉPOSER LES ARMES

Les combattants du Hezbollah ne semblaient pas pour autant décidés à déposer les armes. Leur chef spirituel, cheik Mohammed Hussein Fadlallah, a qualifié le mouvement des troupes syriennes d'acte d'intimidation et menacé de détruire «toute la banlieue s'ils essayent de pénétrer de force».

Il reste 3000 combattants du Hezbollah dans les 40 kilomètres carrés de la banlieue sud de Beyrouth. L'organisation pro-iranienne qui ne détenait qu'un tiers de la zone au début des combats est finalement parvenue à en contrôler 90%. (ap)



Centre fitness
Le Royal Hawaïen

POUR LE BIEN-ÊTRE DE VOTRE CORPS !

Une salle de fitness

Whirlpool (bain massant 35°)

Solarium

Sauna et bain turc

Rue du Collège 5
039/28 78 83
La Chaux-de-Fonds



L'ÉVÉNEMENT

Ramdam

Ramadan.

Le mois de jeûne des musulmans finit.

Depuis près d'un siècle, il amuse les Occidentaux. Pour bien l'illustrer, ils en ont tiré le mot ramdam.

Ils ont quelque justification à se divertir de cette manière. Sitôt le soleil couché, la mortification diurne des mahométans se transforme, en effet, en une liesse qui tourne, parfois, à la bacchanale.

(A l'exemple, d'ailleurs, de nombreuses fêtes d'autres religions.)

N'est-il pas dès lors judicieux et sain de rappeler que le Ramadan n'est pas uniquement une période de jeûne, mais un laps de temps durant lequel on doit s'abstenir, le plus possible, de pécher et réfléchir aux enseignements de Dieu ou de ses intermédiaires.

C'est à cette tâche que s'attachent beaucoup de fidèles de l'Islam.

Ce retour aux sources a fait qu'on les a baptisés fondamentalistes et même intégristes. Il a conduit à les confondre avec les sanguinaires et retrgrades suppôts de Khomeiny.

C'est une erreur dont les Occidentaux doivent absolument revenir.

Willy BRANDT

Cette année, dans de nombreux Etats musulmans, le Ramadan a été fêté plus solennellement que naguère. On y a condamné les nombreux excès nocturnes auxquels il donnait lieu. On a interdit, quelquefois, la danse du ventre.

Y voir quelque fanatisme, est une faute. C'est simplement un regard plus profond projeté sur la pensée de Mahomet, une recherche de valeurs spirituelles moins superficielles.

L'Occident a connu de telles phases. D'aucuns voient dans l'oubli de celles-ci les raisons de notre décadence.

Quant à nous, nous ne désirons pas en tirer de conclusions. Nous mettons seulement en garde contre la faute qui consiste à placer tous les fondamentalistes dans le même panier, alors que les uns sont en quête de paix et que les autres ne songent qu'à la guerre.

Sait-on, par exemple, qu'une des principales revendications des Frères musulmans en Egypte est l'exigence de supprimer la transmission des feuilletons «Dallas» et «Dynasty» à la TV et de les remplacer par des programmes éducatifs. Sur l'agriculture et la santé, en particulier.

On peut y discerner, certes, une atteinte à la liberté. On peut y découvrir, aussi, une volonté de progrès social et culturel.

Décollage pour l'avion européen

L'accord entre les partenaires signé à Bonn



Les ministres ouest-allemand, britannique et italien de la Défense ont passé en revue la garde d'honneur de la Bundeswehr. (Béline AP)

Les ministres de la Défense de Grande-Bretagne, d'Italie et de RFA ont signé hier à Bonn un accord pour le développement en commun de l'avion de combat européen des années 1990, European Fighter Aircraft (EFA), a annoncé le ministère ouest-allemand.

L'Espagne, qui est aussi partie prenante au projet EFA, n'était pas représentée à la cérémonie de signature, les procédures parlementaires pour autoriser le gouvernement à s'engager dans l'EFA étant encore en cours à Madrid, a ajouté le ministère.

Le ministre ouest-allemand de la Défense, M. Manfred Woerner, qui quitte son poste demain pour devenir prochainement secrétaire général de l'OTAN, a qualifié le projet d'avion EFA de «pas important» dans les efforts en vue d'une défense européenne. Les autres signataires étaient les ministres britannique, M. George Younger, et italien, M. Valerio Zanone.

La France, qui participait initialement au projet EFA s'en est retirée pour développer son propre projet, le Rafale construit par Dassault.

Quelque 750 EFA doivent en principe être construits et entrer en service dans la seconde moitié des années 90. Le premier prototype doit voler en 1991. Le bi-réacteur, d'un poids à vide de 9,75 tonnes, doit être capable d'emporter six missiles air-air conventionnels, de voler la nuit et de décoller ou d'atterrir sur des pistes très courtes.

La RFA a prévu 5,8 milliards de DM pour sa participation à la phase de développement de l'Eurofighter. Elle compte acheter 200 appareils à partir de 1997, avec une option sur 50 autres, afin de remplacer ses avions américains Phantom F-4 en service depuis quinze ans. La Grande-Bretagne prévoit pour sa part l'acquisition de 250 avions EFA pour équiper la Royal Air Force. (ats, afp)

Alger et Rabat renouent des liens diplomatiques

L'Algérie et le Maroc ont décidé de reprendre leurs relations diplomatiques, rompues en 1976 à la suite du conflit du Sahara occidental, a-t-on annoncé officiellement, hier, simultanément à Alger et à Rabat.

Un communiqué similaire rendu public dans les deux capitales indique que cette décision a été prise à la suite des entretiens dimanche à Alger de MM. Ahmed Réda Gué-

dira, conseiller du roi Hassan II et Driss Basri, ministre marocain de l'Intérieur avec le président algérien Chadli Bendjedid et plusieurs autres responsables algériens.

Citant les termes du communiqué commun algéro-marocain, l'agence de presse officielle algérienne (APS) a indiqué que la décision était applicable immédiatement. (ats, afp)

Trois Libanais arrêtés

Attentats meurtriers à Khartoum

Les autorités soudanaises ont annoncé hier l'arrestation de trois hommes porteurs de passeports libanais à la suite des deux attentats qui ont fait la veille au soir huit morts et 17 blessés dans un hôtel et un club britannique de Khartoum.

Dans un communiqué lu sur les ondes de Radio-Omdurman (officielle), les autorités ont indiqué posséder des preuves matérielles, corroborées par des témoignages, de la participation des trois hommes appréhendés pour les deux

attentats, sans rien dire cependant de leurs motivations.

De source diplomatique, on a appris que l'ambassade des Etats-Unis enquêtait sur la possibilité qu'ils aient voulu viser des ressortissants américains.

La mission a ordonné à tous les Américains vivant à Khartoum de rester chez eux et l'American-Club ainsi que le Centre de loisirs du personnel de l'ambassade ont été fermés sine die.

(ats, reuter)

Destination: l'URSS

Un premier convoi soviétique quitte Kaboul

Le premier convoi de soldats soviétiques en partance d'Afghanistan pour rentrer en Union soviétique, a quitté Kaboul par la route hier, à l'issue d'une cérémonie présidée par le gouvernement afghan, ont rapporté hier des témoins.

Ce convoi était arrivé à Kaboul dimanche en provenance de Jalalabad, une importante garnison soviétique située à 176 km de Kaboul, au terme de l'accord sur le retrait général des troupes soviétiques d'Afghanistan, signé le 14 avril dernier à Genève. Trois jours

seront nécessaires au convoi pour effectuer les 300 km séparant Kaboul de la frontière soviétique.

Par ailleurs, les moudjahidin ont encerclé Kandahar, la seconde ville d'Afghanistan (sud-est), et pris le contrôle de la quasi-totalité de la province tandis que la ville de garnison de Jaji, dans le Paktia (est de l'Afghanistan), a été évacuée dans la nuit de samedi à dimanche sous le feu des moudjahidin, a-t-on appris hier à Islamabad auprès de la résistance afghane. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

LE PEN. — Jean-Marie Le Pen sera candidat à Marseille pour les élections législatives de juin.

ITALIE. — L'explosion d'un conteneur d'acide nitrique dans une usine chimique de Bari (Italie du sud) a provoqué la mort d'un employé ainsi que l'asphyxie de dix autres.

PAPE. — Jean Paul II a lancé un appel lundi, avant son départ pour le Paraguay, pour que cessent les violences politiques qui ont déjà fait 10.000 morts au Pérou depuis le début des années 80.

OTAN. — Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Hans van den Broek, a approuvé une fin de non-recevoir aux tentatives américaines d'augmenter les contributions des partenaires européens de l'OTAN aux charges de défense de l'Alliance.

YOUgoslavie. — Le gouvernement yougoslave a décrété de fortes restrictions salariales, premier volet d'un programme d'austérité destiné à sortir le pays de la crise.

DÉLITS. — Les touristes finlandais sont les cibles privilégiées de délinquants soviétiques apparemment protégés par la police. Ces accusations ont été lancées hier par le plus grand journal finlandais, qui cite plusieurs organisateurs de voyages.

CHINE. — Pour désamorcer les risques d'une explosion sociale à la polonaise, le gouvernement chinois s'efforce de faire accepter des augmentations de prix vertigineuses des aliments de base grâce à une campagne d'explication d'une franchise sans précédent.

SUÈDE. — La Suède, «en raison de sa politique de neutralité, ne va pas demander son adhésion à la CEE», a déclaré M. Carlsson, premier ministre suédois.

ANGOLA. — Les négociations entre l'Angola et l'Afrique du Sud risquent d'être compromises par de récents mouvements de troupes cubaines et de guérilleros namibiens en Angola, a estimé le ministre sud-africain de la Défense.

Montée des radicaux

Elections législatives iraniennes

Les premiers résultats du second tour des élections législatives iraniennes du 13 mai dernier, diffusés par Radio-Téhéran, ont confirmé la montée des radicaux, soutenus par les proches du fils de l'imam Khomeiny, l'odjatoleslam Ahmad Khomeiny.

Raido-Téhéran captée à Paris a diffusé dimanche la liste des 16 députés élus à Téhéran lors du second tour du scrutin. 13 d'entre eux étaient soutenus par les «Religieux combattants de Téhéran», mouvement partisan de réformes économiques et sociales, créée à la veille des élections à l'inspiration d'Ahmad Khomeiny.

En revanche, certains dirigeants de la fraction des conservateurs, proches des commerçants du

Bazar et partisans d'une moindre intervention de l'Etat dans les affaires économiques, notamment l'odjatoleslam Mohamad Yazdi, ancien vice-président du Parlement, n'ont pas retrouvé leur siège. De même, en province, le second tour du scrutin a renforcé la position des radicaux, qui ont obtenu ainsi quatre sièges sur cinq à Ispahan.

Les radicaux avaient déjà obtenu de nombreux sièges lors du premier tour, le 8 avril dernier. Plus des deux tiers des 270 députés du Majlis avaient alors été élus. Selon les résultats diffusés par la radio, le taux d'abstention à Téhéran a atteint environ 80% au second tour contre 50% au premier. (ats, afp)

PARTI PRIS

Privatisation de l'Etat

Les élections présidentielles françaises sont malheureusement terminées. Malheureusement parce que c'est un moment vraiment distrayant. Surtout pour ceux qui ne sont pas Français et qui ne risquent rien si le mauvais choix est fait. Une bonne partie de la planète regarde cette tragédie avec un mélange d'amusement et de commisération. Comment peut-on transformer la politique en spectacle à ce point? Comment les citoyens peuvent-ils prendre au sérieux ce spectacle mélo?

Ici, en Suisse romande, nous avons été privés du meilleur moment de la pièce qui s'est déroulée le jeudi 28 avril juste avant le débat télévisé entre les deux candidats. Assis, face à face, à la même table que les deux journalistes, ils attendaient d'apparaître à l'écran, en devisant sur l'organisation du débat. Il y avait manifestement trop de matières et le candidat Chirac de suggérer que l'on organise de commun accord un second débat, consacré entièrement à la politique étrangère. Le candidat Mitterrand ne répond ni oui, ni non à cette proposition.

Seule autour de la table, Michèle Cotta, directrice de l'information sur TFI, réagit avec vigueur: il n'est pas question d'organiser un second débat, parce que celui-ci, le premier et le seul, coûte déjà quatre millions de francs français à TFI de manque à gagner en publicité. On a en effet décidé de ne pas interrompre le débat par une séquence publicitaire. Or, TFI est une entreprise pri-

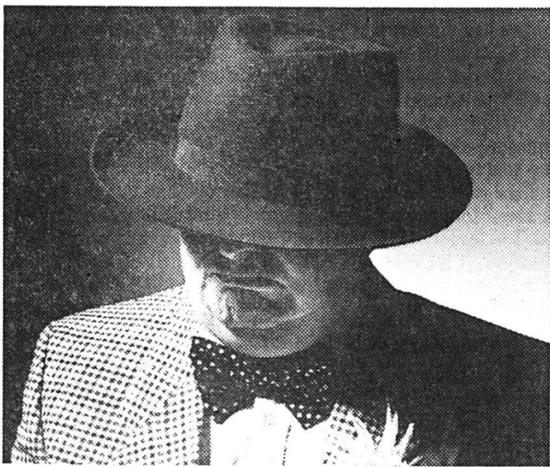
vée. Pas question d'investir quatre millions supplémentaires dans un spectacle aussi minable.

Devant ce refus aussi sec qu'humiliant, les deux candidats baissent le nez. Après tout, si TFI a été privatisée, c'est qu'ils l'ont bien voulu. Ou accepté sous la pression de quelques financiers. Et M. Bouygues leur rappelle les règles du jeu. Ils sont là, les politiciens de métier, pour amuser la galerie. On veut bien payer quatre millions pour leur partie de guignol. Mais pas huit millions! Où ont-ils la tête?

Au fond, TFI avait bien raison. Puisqu'il est possible de privatiser la télévision et de la financer entièrement par la publicité, le président de la République et le premier ministre sont vraiment malvenus de vouloir mettre le grappin sur l'argent des autres, eux qui émergent au budget de l'Etat, financé comme tout un chacun le sait, par les impôts des contribuables. Or, il est toujours possible de payer ses impôts dans le prix desquels un certain pourcentage va à la publicité. On paye TFI en achetant de la lessive, sa voiture ou du fromage. Sans douleur. On pourrait faire la même chose avec les hommes politiques. Ils porteraient des dossards comme les cyclistes avec une réclame pour Renault ou Elf-Aquitaine. Et l'annonceur paierait leur indemnité de fonction, entretiendrait l'Elysée ou Matignon. Cela apprendrait aux hommes politiques qui a vraiment le pouvoir et combien cela coûte de faire croire aux citoyens qu'ils vivent en démocratie.

Jacques Neiryck

Qui donc garde la juste mesure pour votre prévoyance?

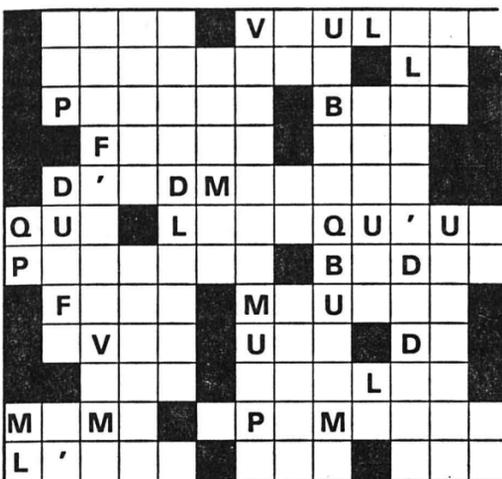


Le conseiller en assurances. Il vous montre là où vous êtes assuré à double et là où ce n'est pas le cas. Car il s'y connaît parfaitement dans les questions de prévoyance.

Votre conseiller en assurance-vie sait exactement quelle sorte de prévoyance vous convient.

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE



9e jour

Reconstituez la phrase fantaisiste qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec



divers

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-
PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-
MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23
Le Locle ☎ 039/31 16 70

Acheter de l'huile de chauffage,
rien de plus simple!

Ferrier et Cie

sans aucun doute.

☎ 039/23 44 07

Prix choc

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

☎ 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds



2605 SONCEBOZ ☎ 032 97 18 18

Attractions

tous les soirs dès 19 h 30.
Dimanche fermé.

finance

**Banque Centrale Coopérative
Société Anonyme**

4 1/2 %

**Emprunt 1988-1998
de Fr. 50 000 000**

pour le financement des opérations
actives à long terme

100 %

Prix d'émission

Délai de souscription:
17 au 20 mai 1988,
à midi

Numéro de valeur: 026 707

Conditions de l'emprunt

Durée:

10 ans au maximum, remboursement
anticipé possible après 8 ou 9 ans

Titres:

Obligations au porteur de Fr. 1000.-,
Fr. 5000.- et Fr. 100 000.- nominale

Libération:

10 juin 1988

Coupons:

Coupons annuels au 10 juin

Cotation:

à la Bourse de Bâle, Genève et Zurich

Le prospectus d'émission complet sera
publié le 17 mai 1988 dans la «Basler
Zeitung», le «Journal de Genève» et la
«Neue Zürcher Zeitung».

BCC & GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

**innovation
printemps
armourins**

**A vous le belles
chaussettes:**

Très belles chaussettes
pour hommes en blanc,
beige, gris clair ou
marine. 60% coton/40%
polyester. Pointures
39-45. En lot de 4.



**PRIX CHOC
12.90**

**En vente dans nos magasins ou sans quitter votre fau-
teuil, grâce à notre catalogue VPC, page 327, article 12**

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

BULLETIN

à envoyer à: Jelmoli Versand, 8088 Zürich

Je n'ai pas encore le catalogue VPC Jelmoli. Veuillez m'envoyer gratuite-
ment votre tout nouveau catalogue à mon adresse:

Nom/Prénom

Rue/No

No postal

Localité

Case postale, c/o



055/SP 19

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

• une activité professionnelle pleine d'intérêt • une formation diversifiée et rémunérée • un horaire hebdomadaire de 40 heures • des soins médicaux gratuits • les uniformes à la charge de l'Etat • la retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19 1/2 et 27 ans au maximum
- le **31 juillet 1989**
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

**DEVENEZ
GENDARMES**

**Emploi ouvert aux
femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL**



JEUNES HOMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum
- le **31 juillet 1989**
- êtes incorporés dans l'élite
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

**DEVENEZ
GENDARMES**

Délai d'inscription:
17 juin 1988.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département
de justice et police:
Bernard Ziegler

**GENDARMERIE
GENEVOISE**

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: Prénom:

Adresse:

Localité: N° postal:

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE Imp
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11

MAINTENANT

Emploi trop cher

Le temps est loin où le Conseil fédéral pouvait, d'un coup de plume, se fendre de quelque 300.000 fr pour le rachat du 2e pilier d'un ancien conseiller national ou aux Etats lâché par ses électeurs et tombé dans la panade.

Kurt Furgler, ou d'autres, leur offrait le gîte et le couvert, une pension et un travail, pour services rendus.

Avec les nouveaux statuts de la caisse de pension fédérale, c'est Otto Stich qui rit. La Confédération s'épargne ainsi quelques millions par an lors de l'engagement de fonctionnaires d'âge mûr.

Mais c'est René Felber qui pleure. Le recrutement des diplomates, qui venaient généralement d'entreprises privées aux alentours de la trentaine, devient un vrai casse-tête. Il faut recruter à la sortie des universités des jeunes gens à peine diplômés.

L'engagement de spécialistes, d'informaticiens, d'éminents juristes, est devenu hors de prix... pour les intéressés. Otto Stich ne craignait pourtant pas de dire, dans le message accompagnant les nouveaux statuts: «Ainsi la Confédération, en tant qu'employeur, maintient également sa compétitivité dans le recrutement de cadres confirmés... etc.»

Vive la mobilité et la flexibilité des travailleurs.

Yves PETIGNAT

Retour en catastrophe à René Felber

Le 2e pilier bloque l'entrée du nouveau M. Catastrophe

Sévère retour de manivelle, hier, pour le Conseil fédéral et surtout René Felber. Trente minutes avant la présentation de Charles Raedersdorf comme nouveau chef du Corps d'aide en cas de catastrophe, la Délégation des Finances annule toute. Le rachat de la caisse de retraite était trop élevé.



Charles Raedersdorf.

(Bélino AP)

Pour René Felber, c'est presque un camouflet. A 14 h 30, il devait présenter à la presse le nouveau chef du Corps d'aide en cas de catastrophe, le successeur d'Eduard Blaser et de Arthur Bill. Son nom était connu depuis que, mercredi dernier, le Conseil fédéral avait donné le feu vert. Il s'agissait de Charles Raedersdorf, 52 ans, actuellement chef d'état-major à la police municipale de Berne.

Lorsque le futur fonctionnaire a plus de trente ans, les sommes sont extrêmement lourdes. M. Raedersdorf aurait dû être classé en «hors classe 7», avec un salaire annuel de près de 135.000 fr et la Confédération avait offert «une certaine participation» pour le rachat du 2e pilier, 100.000 fr donc. M. Raedersdorf reste tout de même en piste, mais il faudra trouver un autre arrangement.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Les journalistes étaient déjà dans la salle de conférence quand le porte-parole du DFAE, M. Michel Pache, est venu annoncer que tout était annulé. La délégation des Finances, une commission de contrôle composée de membres du Conseil des Etats et du Conseil national, venait de renvoyer le dossier au Conseil fédéral. Elle n'acceptait pas la proposition de rachat de la caisse de retraite par la Confédération. Un rachat qui se serait monté à plus de 180.000 fr, dont 80.000 à charge de la Confédération, le reste payé vraisemblablement par une augmentation de salaire de 6%.

VEVÉE?

Officiellement, et bien que la presse alémanique ait vivement critiqué le choix de M. Raedersdorf, «un homme sans aucune expérience du tiers monde et de l'aide d'urgence», la délégation n'aurait pas mis en cause la personnalité du candidat.

Mais selon le secrétaire de la Délégation des Finances, Fritz Bücher, celle-ci se serait montrée irritée des indiscretions qui ont permis à la presse d'annoncer le nom de Charles Raedersdorf avant qu'elle n'en soit officiellement informée...

RACHETÉES

Selon les nouveaux statuts de la Caisse de pension des fonctionnaires, le rachat des années manquantes par la Confédération n'est plus possible que de façon exceptionnelle. En principe, l'assuré doit payer personnellement toutes les années de cotisation qui lui font défaut pour toucher 60% de son salaire à l'âge de la retraite.

Le canton de Berne durement touché

Les orages provoquent d'importants dégâts outre-Sarine

Les orages aux conséquences les plus graves depuis le début de l'année sont tombés dimanche soir sur la Suisse, provoquant pour plusieurs millions de francs de dommages. Les dégâts occasionnés aux seuls jardins et cultures potagères atteignent trois ou quatre millions de francs selon les estimations de la Société suisse d'assurance contre la grêle à Zurich.

Durement touché, le canton de Berne a essuyé dimanche son second orage en l'espace de deux jours après celui qui a ravagé le Seeland vendredi soir.

A la centrale nucléaire de Muehleberg, la foudre a touché une sous-station électrique des Forces motrices bernoises (FMB), mettant aussitôt en branle les mesures de sécurité automatiques.

CHASSE-NEIGE

Dans le canton de Fribourg, la voirie a engagé un chasse-neige pour dégager de la grêle l'autoroute N12 entre Riaz et Rossens. De violentes chutes de pluie souvent accompagnées de grêle ont aussi provoqué des dégâts dans plusieurs communes des cantons de Zurich, Zoug, Argovie, Lucerne, Nidwald, Thurgovie, Schaffhouse

DÉCAPITÉ

L'affaire ne simplifie pas le remplacement d'Eduard Blaser à la tête du Corps. Au début de l'année, le DFAE avait déjà dû renoncer à l'engagement d'un responsable de haut niveau, ingénieur, pour des questions financières.

Cela fait désormais près d'un an et demi que le Corps est sans chef titulaire, avec la mise à pied d'Eduard Blaser par M. Pierre Aubert. On reprochait à M. Blaser, on s'en souvient, des dépassements de compétence lors d'engagements à l'étranger. Et ses mauvaises relations avec le directeur de la Coopération au Développement, M. Fritz Staehlin, avait compliqué les choses. De sérieux reproches avaient été faits à l'encontre de M. Aubert sur les circonstances du congé donné à Eduard Blaser.

Et depuis plus d'un an, c'est Arthur Bill, 72 ans, le fondateur du Corps qui le dirige ad interim, tentant de conserver l'esprit d'équipe des volontaires, fortement ébranlé.

Pour le successeur de Joseph Voyame à la tête de l'Office de la Justice, en la personne de Heinrich Koller, le rachat de l'assurance avait été pris en charge pour un tiers par son ancien employeur, une firme chimique bâloise, le reste par l'assuré et la Confédération.

Des problèmes identiques s'étaient aussi posés pour la désignation de M. Marco Solari comme organisateur du 700e anniversaire de la Confédération. M. Solari, qui touchera un salaire annuel de 180.000 fr, ne devrait travailler qu'à deux tiers pour la Confédération.

Y. P.

Election presque tacite

Exécutif vaudois: le radical Jacques Martin grand favori

Le conseiller national radical Jacques Martin est virtuellement assuré de succéder au démissionnaire Raymond Junod, au sein du gouvernement vaudois. En effet, les autres grands partis du canton ont renoncé à contester ce siège radical. Le seul autre candidat qui se présentera devant le peuple le 26 juin prochain est Roger Montandon, un vendeur d'articles de pêche d'Yverdon.

La démission surprise du radical Raymond Junod, motivée notamment par sa défaite dans la course au Conseil des Etats face à la socialiste Yvette Jaggi, a fort embarrassé son parti. Mais elle ne modifiera donc pas la «formule magique» du gouvernement vaudois. Les socialistes et les libéraux qui ont caressé l'idée de saisir cette

occasion pour contester le troisième siège radical ont finalement renoncé à cette bataille après la désignation du populaire Jacques Martin.

L'unique adversaire de Jacques Martin est le candidat hors parti Roger Montandon d'Yverdon. Ce commerçant de 42 ans s'était fait connaître en mars dernier en protestant vigoureusement contre l'interdiction des hameçons ayant un ardilillon, qui est une partie de la pointe de l'hameçon empêchant le poisson de se libérer.

Roger Montandon désire également rassembler les mécontents sous la bannière du «ras-le-bol». Ce candidat assure enfin qu'il se contentera de la moitié du salaire offert au membre du gouvernement cantonal! (ap)

LA SUISSE EN BREF

SYMPOSIUM. — Le 18e Symposium international du management s'est ouvert hier à la Haute-Ecole de Saint-Gall en présence du conseiller fédéral Arnold Koller et de plus de 700 invités de 25 pays. A cette occasion, le Prix de la liberté de la Fondation Max Schmidheiny a été remis à la fondation «La Science appelle les jeunes» ainsi qu'à l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa.

KURDES. — L'Association suisse Kurdistan (ASK) et le Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (Mods) ont appelé le gouvernement suisse à intervenir, à agir dans le contexte du bombardement aux armes chimiques de la ville kurde d'Halabja.

ELECTIONS. — Les élections communales de ce week-end dans

le canton de Schwytz n'ont pas provoqué de changements fondamentaux. Une première toutefois dans le canton, une femme, Margrit Schuler, a été élue à la présidence de la commune de Steinen.

AÉRODROME. — L'aérodrome d'Ecuvillens (FR) souhaite accéder au rang d'aérodrome douanier. L'enjeu est intéressant, car qui dit douane dit essence

hors taxe pour les vols à l'étranger, donc augmentation de l'attractivité de l'aérodrome. Jusqu'ici, les démarches n'ont pas abouti.

LAURIERS. — Le magazine spécialisé dans les voyages «Travel Holiday» a effectué un sondage parmi ses quelque deux millions de lecteurs. Swissair a été nommée la meilleure compagnie aérienne internationale et les CFF ont été désignés comme la meilleure compagnie de chemin de fer dans le monde.

CFF. — Le gouvernement tessinois a exprimé sa préoccupation à la suite de l'intention des CFF de transférer la manutention de la ligne Erstfeld-Goeschenen, actuellement attribuée à la section de Bellinzzone, à celle de Goldau.

RADIO. — Huit éditeurs de journaux argoviens vont déposer cette semaine une demande de concession pour un projet de radio locale nommée «Argovia». Ils souhaitent commencer à émettre dès le printemps 1989.

KINSKI. — La vedette de cinéma Nastassja Kinski ne pourra pas s'installer et travailler à Genève comme elle le désirait. L'Office cantonal de l'emploi a rejeté la demande de permis de séjour à l'année déposée par l'actrice d'origine allemande.



(Bélino AP)



DARIER & CIE
BANQUIERS

ADMINISTRATEURS ET RESPONSABLES D'INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Limitation des risques
Réduction des coûts
Amélioration des prestations

sont des sujets qui vous préoccupent.

A votre intention,
DARIER & Cie, banquiers privés genevois,
et KUHN & SEAL SA, société indépendante d'actuaire-conseils,
organisent une

SÉANCE D'INFORMATION (LPP)

à Bienne le 26 mai, Hôtel Elite, de 14 h 30 à 17 h 30.

Renseignements et inscriptions par écrit ou par téléphone
auprès de M. Paul Wetterwald, DARIER & Cie,
rue de Saussure 4, 1204 Genève, Tél. (022) 21 41 11.

A louer aux Convers

ferme

avec jardin
☎ 039/63 12 63



AU LOCLE, À LOUER TOUT DE SUITE

Appartement

4 pièces, mansardé, boisé, cuisine agencée, dans immeuble ancien, rénové, rue du Midi.

Studio

dans immeuble tout confort, rue des Cardamines.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES



À LOUER TOUT DE SUITE

Locaux

à l'usage d'atelier, bureaux, cabinet médical, rues Jardinière, L.-Robert, Numa-Droz.

Local

à l'usage de magasin, avec vitrine, rue de la Serre.

Appartement

de 4 pièces, partiellement meublé, tout confort, rue des Sorbiers.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

Hotelpian

Vacances dans le Midi de la France. Hôtels, complexes de vacances, villas et appartements de premier choix sur la Côte d'Azur, en Provence, en Camargue et dans le Languedoc-Roussillon. Voyage individuel avec ou sans voiture. Demandez notre catalogue Autoplan. Téléphone 039/23 26 44

HORLOGERIE

von **gunten**



Grand choix de montres et pendules
Réparations



LE CLIP

23, av. Ld.-Robert
☎ 039/23 50 44

Amitiés - mariages ou vacances à deux

(Inscription gratuite) ☎ 039/51 24 26
entre 12 et 20 heures

Amitiés - Rencontres

Rompez immédiatement avec votre solitude!
Inscription gratuite.
☎ 021/21 34 22

mini-annonces

à acheter

VÉLO, pour fillette de 8 ans avec plusieurs vitesses. ☎ 039/31 20 23

à vendre

1 TENTE DE CAMPING Maréchal en bon état, 5 places. Prix à convenir. ☎ 039/28 43 38.

4 PNEUS ÉTÉ, montés sur jantes pour Mini Morris. ☎ 039/28 36 31 heures repas.

MORBIERS anciens révisés, garantis 2 ans. 1 pendule neuchâteloise. ☎ 038/51 47 35

TENTE-REMORQUE, 345 kg, 4 places, tractable par 1000 cm³. ☎ 039/28 17 24

Tarif réduit

85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues



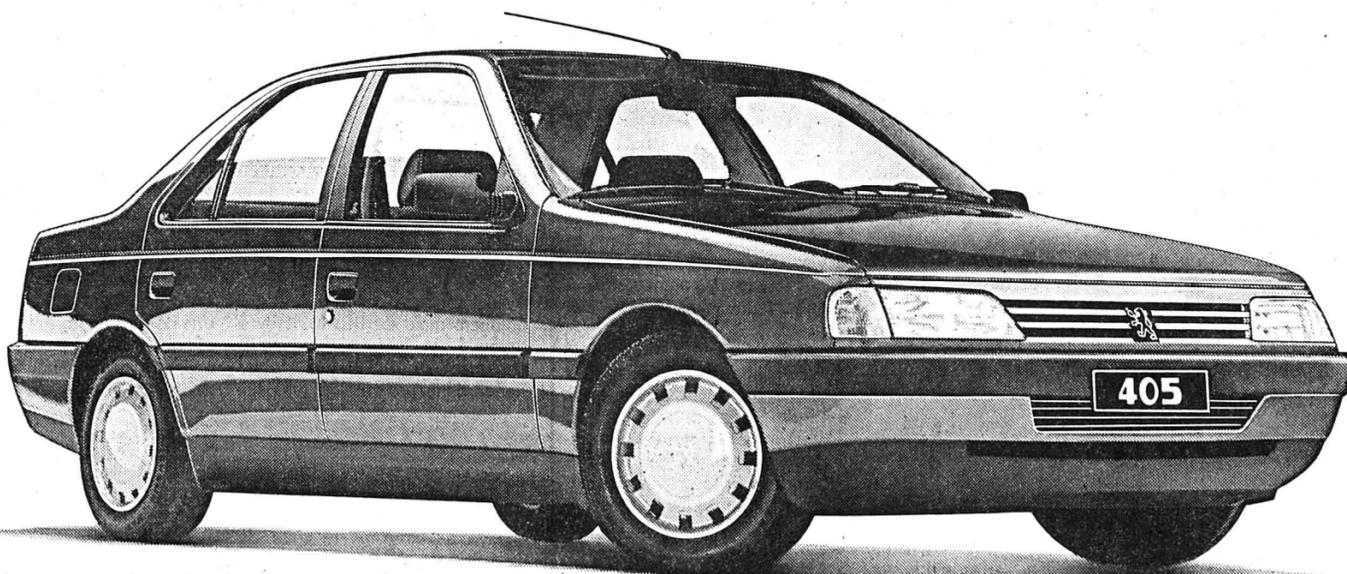
Voiture de l'année
1988.

Autovisie,
Autopista,
L'Equipe,
Quattroruote,
Sunday
Express,
Stern,
Vilagare.

Victoire aux points:

Peugeot 405.

La meilleure voiture de l'année!



Inouï! La Peugeot 405 n'a pas seulement été élue à l'unanimité par les journalistes spécialisés: elle a reçu par-dessus le marché la meilleure note jamais attribuée! Lorsqu'on prend le volant de la Peugeot 405, on comprend pourquoi. Sa carrosserie compacte offre une ampleur intérieure digne de la catégorie supérieure -

et son équipement, son confort et son agrément routier ne le cèdent en rien à ceux de la classe d'élite! Elle ne lésine que sur une chose: la consommation... Quant à sa tenue de route et de cap, elle n'a d'égal que la chic élégance avec laquelle la Peugeot 405 tire son épingle du jeu. Testez vite la voiture de l'année. Votre

concessionnaire Peugeot Talbot vous soumettra une offre qui rend ce vainqueur aux points encore plus perceptant! 1905 cm³/107 ch (injection électronique), suspension à 4 roues indépendantes, traction avant; 4 versions. A partir de **19490 francs** déjà (Photo: Peugeot 405 GRI, 20950 francs).



PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

PEUGEOT 405

UN TALENT FOU.

Unser Auftraggeber ist die international tätige Tochterfirma einer deutschen Firmengruppe mit Sitz am Jurafuss. Im Zuge des weiteren Aufbaus ist die Position

Exportkaufmann

zu besetzen. Geeignete Kandidaten

- haben eine solide kaufmännische oder technisch-kommerzielle Ausbildung und mehrjährige erfolgreiche Berufserfahrung
- sind gut dreisprachig Deutsch, Französisch, Englisch
- haben die Bereitschaft zu häufigen, meist kurzen Reisen in Europa und nach Uebersee

Es wird eine vielseitige und ausbaufähige Position geboten und ein der Erfahrung entsprechend gutes Gehalt.

Wir garantieren für absolute Diskretion und bitten Sie, Ihre aussagekräftigen Bewerbungsunterlagen mit handschriftlichem Begleitbrief zu senden an:

SCHLAEFLI CONSULTING SA

7, rue de la Place-d'Armes CH-2000 Neuchâtel 038/24 29 00

EISI

Ecole d'ingénieurs
Saint-Imier



Ecole technique supérieure, ETS
Nous mettons au concours un poste à plein temps de

professeur

chargé:

- d'enseigner l'automatique, la régulation, les capteurs et senseurs, les micromécanismes, l'informatique appliquée à la robotique et d'autres branches en rapport avec ces spécialités;
- de diriger le laboratoire de microtechnique ainsi que les travaux de semestre et de diplôme des étudiants;
- de développer les applications de la robotique.

Titre exigé: ingénieur EPF en microtechnique, éventuellement en électronique ou physique avec spécialisation ultérieure, ou personnalité de formation équivalente. Quelques années d'expérience dans l'industrie ou dans un institut de recherche et bonnes aptitudes pédagogiques sont souhaitées.

Entrée en fonctions: 1er août ou date à convenir.

Le cahier des charges peut être demandé au secrétariat de l'école, ☎ 039/41 35 01.

Les offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser jusqu'au 6 juin 1988 à la Direction de l'Ecole d'ingénieurs, Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

Veillée funèbre à Suchard-City Zurich grignote le patrimoine neuchâtelois

Fin avril 1988, les actionnaires du groupe germano-suisse Jacobs-Suchard approuvent une politique d'expansion et tirent des plans sur la comète. Mais à Neuchâtel, fief historique de Suchard et patrie du chocolat, c'est l'inquiétude: le chocolat foute le camp, restera-t-il quelques noisettes? Ouvriers, patrons, autorités, population se préparent avec amertume à une réduction massive de la production locale de friandises.

Fondée en 1826 par Philippe Suchard, la doyenne des usines suisses de chocolat est un symbole qui va très probablement quitter ses terres ancestrales. L'excuse invoquée? Jacobs-Suchard ne veut pas rater le train de l'Europe.

NEUCHÂTEL PAIE LA RATIONALISATION

Pour rester concurrentiel, Jacobs-Suchard veut abaisser ses coûts de production. La première «purge» touchera l'usine de Serrières-Neuchâtel, qui produit 28.000 tonnes de chocolat par année et occupe le 6e rang des 17 usines européennes du groupe.

Neuchâtel inaugurerait cette restructuration: son usine est vieille et mal située, dit la direction du groupe. Le journal d'entreprise de février dernier avait déjà semé la panique: on ne fabriquerait plus de chocolat à Neuchâtel, mais à Berne. On se demande mainte-

nant si le Sugus restera neuchâtelois.

«LE CANTON PILLÉ»

Le départ de Suchard est un choc à Neuchâtel. A Serrières-Neuchâtel surtout, car cette banlieue est née de Suchard; mais le canton tout entier est concerné. En 86 déjà, «la vente de la Cité (logements pour ouvriers) a été ressentie par le personnel comme une atteinte au patrimoine de Suchard», raconte Yves Mina, délégué syndical de l'entreprise. Il ajoute: «Aujourd'hui, on a l'impression que le canton est pillé.»

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois, qui dirige l'économie du canton, ne cache pas son amertume: «C'est une partie de notre identité qui s'en va. Mais nous n'allons quand même pas nous coucher devant les camions pour les empêcher de partir.»

ANGOISSE

Quatre cent vingt employés sont touchés par ces restructurations. Certains continueront à travailler à Serrières, d'autres devront se résigner à faire le voyage vers Berne, ou perdront leur emploi. En attendant la décision, c'est l'angoisse chez les cadres et les ouvriers. «C'est une perte sèche d'emplois pour toute la région, affirme Pierre Dubois. Les postes créés ne combleront jamais ceux occupés par la confection de pâte à chocolat.»

«Ce qui est inquiétant, c'est ce mur du silence, confient des ouvriers. Nous craignons le pire. Pour nous, travailler à Berne, c'est la prison. Tandis que Serrières, c'est le village de notre vie.»

LES SUCETTES DE ZURICH

Bien sûr, Klaus Jacobs, le grand patron, a promis de rester fidèle «à ce haut lieu de la production du chocolat, sous une forme ou sous une autre». L'administration et la recherche devraient rester à Neuchâtel. Pour faire passer la pilule, on a fait miroiter un prix de consolation: Un «Disneyland» du chocolat, «Chocoshow», sur les rives du lac. Ce sucre riche bien de ne pas avoir l'effet adoucissant escompté. (BRRI)

Jean-Philippe Ceppi et Laurence Massardi

● Voir aussi notre édition du 16 mars dernier.

Philippe Suchard: confiseur et pionnier

Le confiseur neuchâtelois Philippe Suchard crée son usine de chocolat en 1826. Dans sa vie d'industriel, il touchera aussi aux pâtes alimentaires, à l'horlogerie, aux mines, aux fruits.

Dans sa jeunesse, il se rend deux fois aux Etats-Unis, où il achète de vastes terrains pour fonder une colonie suisse, sous le nom d'Alpina. L'entreprise dure 5 ans. En 1834, il met à l'eau le premier bateau à vapeur sur le lac de Neuchâtel: il en sera lui-même le capitaine pendant 14 ans. En 1840, il fonde une compagnie de navigation sur le Rhin qui reliera Bâle à Rotterdam. Passionné, il érige des coupoles et un minaret à Serrières en rentrant d'un voyage au Moyen-Orient. Maniaque, il peaufine la qualité de son chocolat. Social, il développe une cité pour ses ouvriers, des œuvres de bienfaisance, des écoles, des cuisines populaires. En 1873, à l'âge de 76 ans, Philippe Suchard fait le tour du monde «en grande vitesse». (BRRI)

Un œil ambitieux sur l'Europe ASCOM en 1987: résultats satisfaisants, mais...

Moins d'une année après la fusion d'Hasler, Autophon et Zellweger, le groupe de télécommunications Ascom a présenté hier les résultats de 1987. Si les chiffres sont globalement bons, la déconvenue de Favag s'est fait sentir. Dans les objectifs des prochaines années, Ascom entend mettre l'accent sur l'Europe.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2,15 milliards de francs l'an dernier. Aucune comparaison n'est possible avec les chiffres de 86, puisqu'avant la fusion, la structure et les méthodes de consolidation étaient différentes. Les entrées de commandes ont dépassé le C.A., avec 2,18 milliards de francs.

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'étranger équivalait à 27%, dont 5,7% à l'extérieur de l'Europe.

Le cash-flow pour sa part a atteint la somme respectable de 198,2 millions de francs. Ce dernier résultat n'a pas été du goût de M. Heinz Frey, directeur du groupe Ascom, puisqu'il est inférieur à celui fictivement obtenu en 1986: «Les lourdes charges de la restructuration de Favag nous ont empêché de faire mieux.»

UNE PROGRESSION DE 10%?

Avec l'annonce des résultats des premiers mois de 88, M. Frey a retrouvé la sourire, puisqu'ils atteignent déjà 500 millions de francs. Une progression annuelle

de 10% est plausible, a-t-il précisé.

Dans son allocution, M. Hans-Ueli Baumberger, président du Conseil d'administration, a présenté les buts à moyen terme du groupe Ascom: «Nous voulons nous tourner résolument vers l'Europe. Dans les 20 prochaines années, plus d'un milliard de francs seront investis en Europe dans la télématique.»

Nous envisageons ainsi de porter à 50% notre part de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger.

Dans cette optique, le président s'est réjoui de ce qu'une nouvelle réglementation sur les télécommunications soit en discussion au Parlement, pour remplacer l'ancienne loi datant de 1922. «Il est urgent que le monopole des PTT soit élargi, a-t-il déclaré. On peut même se demander si un alignement avec les normes de la Communauté européenne n'est pas souhaitable?»

Dans le débat qui a suivi la conférence, qui pour l'occasion se déroulait dans les ateliers d'Autophon à Soleure, le problème de la concurrence avec le téléphone de la SMH a été soulevé.

Le Swisstel se trouve en effet confronté au Swatch sur le fameux marché-test américain. M. Frey ne s'est pas montré opposé à une collaboration, mais il est resté logique en déclarant qu'il était difficile de faire coïncider les intérêts! «De discussions existent bel

et bien avec la SMH, a déclaré encore M. Baumberger. Mais elles ne portent pas uniquement sur le secteur des téléphones...»

J. H.

Entre Estavayer et Neuchâtel...

Des six secteurs d'Ascom, Favag appartient... au septième! L'an dernier, la restructuration des trois sociétés portait en effet sur une concentration des activités, avec la suppression du département Mécatronique.

Aujourd'hui, Favag laisse un goût amer sur les lèvres des dirigeants du groupe Ascom, tout en les faisant saliver devant les perspectives de l'usine de Bevaux. Cette usine de semi-conducteurs est porteuse d'une image et de produits à grosse plus-value intéressants. Les investissements seront d'ailleurs conséquents dans les années à venir, la présente construction d'un nouveau bâtiment en étant la démonstration.

Les autres usines Favag devraient se consacrer à de nouvelles activités, comme la fabrication de logiciels informatiques, de téléfax et le montage de nouveaux produits. «Ces nouvelles activités pourraient être réalisées entre Estavayer et Neuchâtel, a précisé M. Frey». Mais si nous examinons la carte, il ne faudra pas nous étonner si ces beaux projets tombent à l'eau... (jh)

Une centaine de plus Suisse: augmentation des faillites en 1987

En dépit de la bonne situation économique, le nombre des faillites enregistrées en Suisse s'est à nouveau accru. Selon l'Office fédéral de la statistique, il y a eu en 1987 4717 déclarations de faillite, soit 100 ou 2% de plus qu'en 1986. Les 4219 faillites liquidées (3936 en 1986) ont provoqué une perte de 1,05 milliard de francs.

Seulement 6% des déclarations de faillite ont été engagées selon la procédure ordinaire, le reste ayant fait l'objet d'une procédure sommaire. Dans un peu plus d'un quart des cas, les déclarations de faillite ont été closes

pour cause d'insuffisance d'actifs. Le nombre des concordats homologués a légèrement diminué. On en a relevé 89, dont 50 ont comporté le paiement d'un dividende, 19 un abandon d'actifs et 20 un sursis.

En ce qui concerne les actions en poursuite, l'évolution observée a été différente de celle de 1986. On a enregistré 1,38 million de commandements de payer, soit 3% de plus. En revanche le nombre des saisies a régressé, passant de 555.000 à 539.000. Celui des réalisations a progressé de 4% pour atteindre le total de 206.000. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

KERN & CO. — Nouvelle suppression d'emplois en perspective à Aarau. A la suite de l'acquisition de la majorité du capital-actions de Kern & Co S.A. à Aarau par son ancienne concurrente, la société Wild S.A. à Heerbrugg (SG), l'effectif du personnel de Kern sera amputé de 160 employés d'ici le milieu de l'année prochaine pour s'établir à 400 collaborateurs.

AVIATION. — La firme américaine International Lease Finance Corporation a annoncé une commande de 5,04 milliards de dollars qui sera partagée entre l'avionneur américain Boeing pour 100 appareils et son concurrent

européen Airbus Industrie pour 30 appareils.

LOGIC 88. — L'exposition d'ordinateurs et de matériel informatique Logic 88 a ouvert ses portes hier à Zurich. Plus de 25.000 visiteurs (21.000 l'an dernier) sont attendus sur les 9.600 m2 occupés par 321 expositions.

CEE. — Le chef du Département militaire fédéral, Arnold Koller, a mis en garde contre tout effet de panique et contre toute conclusion prématurée qui pourraient provoquer la perspective de l'achèvement du marché intérieur européen et ses conséquences pour les pays tiers. (ats)

British Airways: deux fois par jour...

Une erreur s'est glissée dans la légende de la photographie illustrant, samedi dernier, l'article consacré à la fusion de British Airways et British Caledonian. En effet, le nouvel Airbus

A-320 utilisé désormais par BA se pose deux fois par jour (et non deux fois par semaine) sur l'aéroport de Genève-Cointrin d'où il relie Londres-Gatwick. (Imp)

BOURSE

DOW JONES ↑	13.05.88	1989.22
	16.05.88	2007.63

ZURICH ↑	13.05.88	791,20
	16.05.88	803,90

\$ US ↑	Achat	1,3850
	Vente	1,4150

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or

Achat	451.50	454.50
Lingot	20.300.—	20.550.—
Vreneli	128.50	139.50
Napoléon	121.50	126.50
Souverain	105.75	109.55

Argent

\$ Once	6.65	6.67
Lingot	292.—	307.—

Platine

Kilo Fr	24.740.—	25.060.—
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	20.700.—
Achat	20.330.—
Base argent	350.—

INVEST DIAMANT

Mai 1988: 220

A = cours du 13.05.88
B = cours du 16.05.88
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Roche b/jce	10000.—	102625.—
Roche 1/10	10075.—	10275.—
Kuoni	31500.—	31500.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1190.—	1175.—
B. Centr. Coop.	830.—	830.—
Crossair p.	1550.—	1575.—
Swissair p.	1025.—	1040.—
Swissair n.	935.—	940.—
Bank Leu p.	2935.—	2950.—
UBS p.	2820.—	2860.—
UBS n.	537.—	545.—
UBS b.p.	103.—	104.50
SBS p.	314.—	320.—
SBS n.	263.—	266.—
SBS b.p.	265.—	267.—
C. S. p.	2230.—	2260.—
C. S. n.	431.—	437.—
BPS	1550.—	1565.—
BPS b.p.	150.50	151.—
Adia Int.	7450.—	7650.—
Elektrowatt	2950.—	2975.—
Forbo p.	2800.—	2875.—
Galenica b.p.	625.—	640.—
Holder p.	4950.—	5100.—
Jac Suchard	7060.—	7340.—
Landis B	1080.—	1090.—
Motor Col.	1360.—	1370.—
Moeven p.	5450.—	5450.—
Bührie p.	810.—	830.—
Bührie n.	195.—	195.—
Bührie b.p.	200.—	202.—
Schindler p.	4425.—	4500.—
Sibra p.	400.—	405.—
Sibra n.	288.—	285.—
SGS	4250.—	4375.—
SMH 20	80.—	78.—
SMH 100	208.—	210.—
La Neuchâtel	725.—	760.—
Rueckv p.	12050.—	12100.—
Rueckv n.	5925.—	6025.—
W. Thur p.	5000.—	5100.—
W. Thur n.	2400.—	2425.—
Zurich p.	5175.—	5400.—
Zurich n.	2475.—	2550.—
BBC 1-A	1985.—	2040.—
Ciba-gy p.	2800.—	2875.—

Ciba-gy n.	1360.—	1395.—
Ciba-gy b.p.	1750.—	1825.—
Jelmoli	2200.—	2260.—
Nestlé p.	7900.—	8025.—
Nestlé n.	4185.—	4250.—
Nestlé b.p.	1205.—	1280.—
Sandoz p.	11025.—	11100.—
Sandoz n.	4710.—	4775.—
Sandoz b.p.	1675.—	1710.—
Alusuisse p.	725.—	735.—
Cortailion n.	3900.—	2300.—
Sulzer n.	4800.—	4950.—
Inspectorate p.	2100.—	2130.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	60.—	61.—
Aetna LF cas	56.—	56.75
Alcan alu	37.75	38.75
Amx	27.—	27.75
Am Cyanamid	67.25	69.25
ATT	37.75	38.25
Amoco corp	104.50	104.—
ATL Richl	117.50	118.50
Baker Hughes	23.50d	23.50
Baxter	28.25	28.50
Boeing	67.75	69.50
Unisys	45.25	47.—
Caterpillar	83.50	85.50
Citicorp	29.—	30.25
Coca Cola	51.25	52.50
Control Data	35.25	36.—
Du Pont	114.—	116.—
Eastm Kodak	57.25	58.50
Exxon	61.25	62.75
Gen. Elec	55.—	55.50
Gen. Motors	102.—	105.50
Gulf West	52.75	52.25
Halliburton	45.—	47.75
Homestake	20.50	20.75
Honeywell	94.—	95.50
Inco Ltd	36.50	38.—
IBM	151.50	155.—
Litton	114.—	115.50
MMM	80.25	82.50
Mobil corp	63.25	64.25
NCR	82.25	84.50
Pepsico Inc	46.75	48.50
Pfizer	71.—	71.—
Phil Morris	119.—	117.50
Phillips pet	24.—	24.—
Proct Gamb	102.50	104.50
Rockwell	25.—	26.—
Schlumberger	51.—	52.25
Sears Roeb	48.75d	48.75
Smithline	71.—	71.50
Squibb corp	79.50	79.75
Sun co inc	78.50	80.—
Texaco	70.25	69.25
Wwarner Lamb.	87.—	88.50
Woolworth	72.75	74.50
Xerox	73.25d	73.—
Zenith	29.25	30.25
Anglo am	23.25	23.50
Amgold	112.50	113.50
De Beers p.	17.—	17.50
Cons. Goldf I	24.50d	26.25
Aegon NV	54.—	55.—
Alko	78.—	78.75
Algem Bank ABN	26.75	28.—
Amro Bank	45.25	46.25
Philips	20.—	20.50
Robeco	63.50	65.—
Rolinco	61.25	61.50
Royal Dutch	165.—	166.50
Unilever NV	76.25	78.75
BASF AG	195.—	201.—
Bayer AG	212.—	220.—
BMW	396.—	415.—
Commerzbank	179.50	189.50
Daimler Benz	471.—	499.—
Degussa	258.—	268.—
Deutsche Bank	307.—	329.—
Dresdner BK	193.—	207.50
Hoechst	210.—	219.—
Mannesmann	112.50	120.—
Mercedes	388.—	407.—
Schering	381.—	392.—
Siemens	276.—	287.—
Thyssen AG	107.—	110.50
VW	196.—	205.—
Fujitsu Ltd	18.—	18.50
Honda Motor	19.75	20.25
Nec corp	24.25	25.25
Sanyo electr.	6.40	6.40
Sharp corp	12.—	12.50
Sony	60.25	61.—
Norsk Hyd n.	40.—	40.75
Aquitaine	64.50	66.50

NEW YORK

Aetna LF & CAS	A	B
Alcan	40%	40%
	27%	28%

45%	Motorola inc	46%	48.—
20%	Polaroid	31%	31%
23%	Raytheon	66%	66.—
27%	Ralston Purina	71%	71%
75—	Hewlett-Packard	62%	63%
85%	Texas instrum	44%	45%
50%	Unocal corp	35%	35%
33%	Westingh elec	51%	51%
18%	Schlumberger	37½	38%
62%	</		

Il devrait exister un Prix Nobel de rentabilité.

Si c'était le cas, il y a belle lurette que Toyota l'aurait mérité: depuis les années que ses utilitaires sont infatigablement à l'ouvrage, aux heures de travail et de loisir. Nombreux sont les clients de Toyota qui tirent personnellement profit des multiples atouts de ces véhicules. Pas étonnant donc que ceux-ci soient les plus achetés en Suisse. C'est que le savoir-faire technique du plus grand producteur d'utilitaires légers du monde, joint à une construc-

tion soignée et à un maximum de fiabilité, sans compter une économie exceptionnelle, à l'achat comme à l'usage – vu leur consommation modique – et à l'entretien, garantissent un rapport qualité/prix optimal. Il en résulte une rentabilité supérieure, des années durant, sur de longs kilométrages. La gamme Toyota d'utilitaires jusqu'à 3,5 tonnes ne comprend pas moins de 6 modèles totalisant plus de 90 versions:

de quoi combler tous les besoins. Il en existe à coup sûr un qui vous permettra de résoudre au mieux vos problèmes de transport. Consultez donc l'un des 440 agents Toyota! Il y en a un tout près de chez vous.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TELEPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N°1 japonais

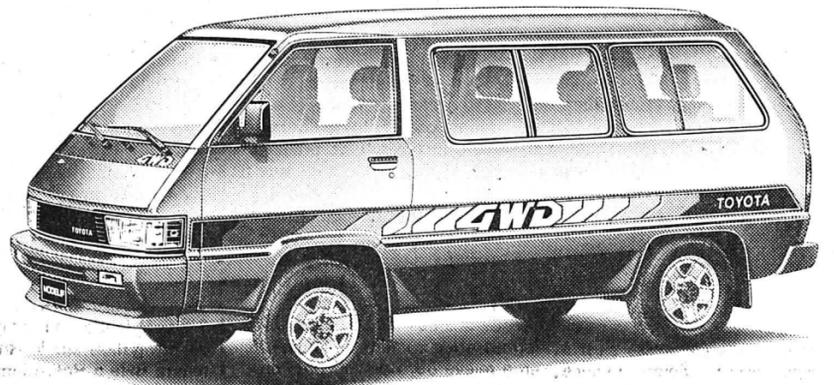
WIRZ

60990/14-4-88 A



Toyota Liteace 1500 commerciale:

un utilitaire léger très prisé; 2/5/9 places, 4 cylindres 1486 cm³, 48 kW (65 ch) DIN, 5 vitesses, fr. 18 300.-, 6 ans de garantie contre la corrosion perforante. (Il existe 3 Liteace de base, livrables en 6 versions.)



Toyota Model-F 4WD GL:

une compagne aussi douée pour le travail que pour la détente; 8 places, 4 portes, 4 cylindres à injection, 4 roues motrices, blocage de différentiel et moyeux à roue libre, boîte à 5 vitesses et réducteur spécial tous terrains, fr. 30 700.-, 6 ans de garantie contre la corrosion perforante. (Il existe 2 Model-F de base, livrables en 8 versions.)



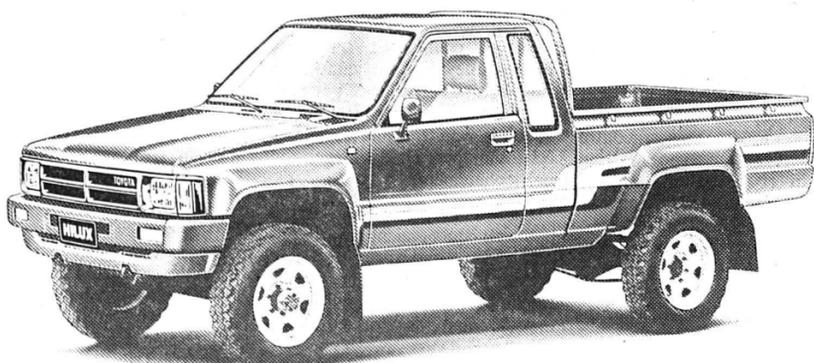
Toyota Hiace 4WD commerciale:

à la tête de sa classe; plusieurs dispositions de sièges, 4 cylindres à essence, 2237 cm³, 69 kW (94 ch) DIN, 5 vitesses, fr. 25 750.-, 6 ans de garantie contre la corrosion perforante. (Il existe 10 Hiace de base, livrables en plus de 50 versions.)



Toyota Dyna 100:

un infatigable camion léger à plateau; 3 places, 4 cylindres à essence, 1811 cm³, 58 kW (79 ch) DIN, 5 vitesses, fr. 19 400.-. (Il existe 3 Dyna de base, livrables en 9 versions.)



Toyota Hilux 4WD X-TRA CAB:

une camionnette originale, mais combien sérieuse; 2 places, 4 cylindres à essence, 2237 cm³, 69 kW (94 ch) DIN, boîte à 5 vitesses et réducteur spécial tous terrains, 1080 kg de charge utile, fr. 24 500.-. (Il existe 2 Hilux de base, livrables en 7 versions.)

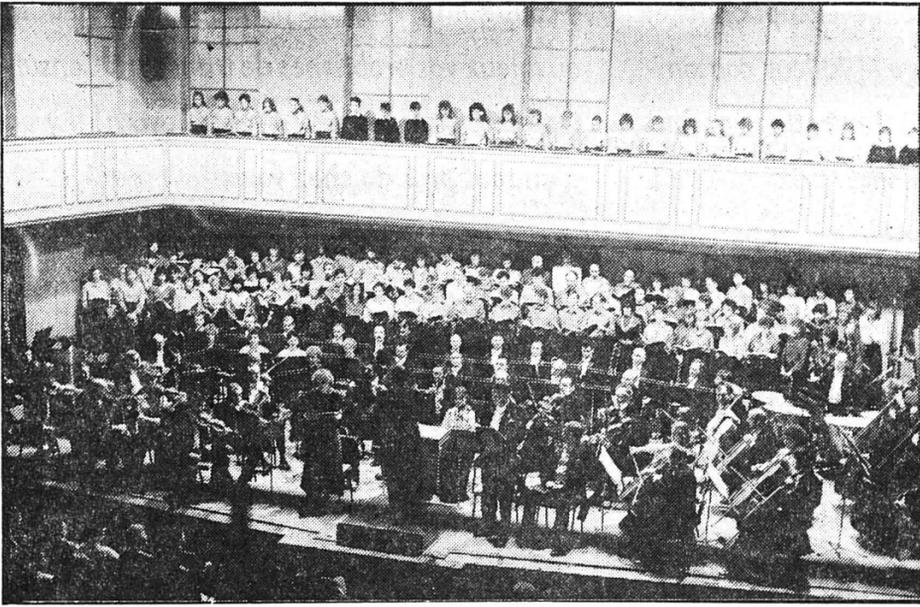


Toyota LandCruiser 4WD FRP-Top:

toujours d'attaque, au travail comme aux heures de loisir; 5 places, 4 cylindres turbo diesel, 2445 cm³, 63 kW (86 ch) DIN, boîte à 5 vitesses et réducteur spécial tous terrains, 3000 kg de capacité de remorquage homologuée, fr. 35 400.-, 6 ans de garantie contre la corrosion perforante. (Il existe 7 LandCruiser de base, livrables en 17 versions.)

Pouvoir de communication de la musique

Riche enseignement pour le chœur «Cantabile» après un séjour en Tchécoslovaquie



Premier concert du chœur «Cantabile» en Tchécoslovaquie.

(Photo Jan Duda)

Vacances de Pâques bien remplies pour les quelque 90 membres de la Chorale des enseignants du canton, appelée désormais «Cantabile», qui ont effectué une tournée de quatre concerts en Tchécoslovaquie. Un périple passionnant qui les a emmenés dans divers coins du pays et qui leur a fait connaître bon nombre de ses habitants.

Départ plutôt remarqué le mardi après Pâques de la petite troupe neuchâteloise, puisque les couloirs de l'aéroport de Zurich résonnaient déjà au son de «liauba» et autres chants tirés des Carmina Burana. Un voyage sans histoire ou presque, d'abord jusqu'à Prague, puis Olomouc le lieu de séjour principal. Plus de quatre heures de car sur les routes tchécoslovaques, pas triste...

Dès le début du séjour, une bonne partie de temps a été occupée par les répétitions pour le chœur seul ou avec l'Orchestre philharmonique de Moravie, afin de préparer les concerts inscrits dans le cadre de différents cycles.

POUR UN DÉBUT...

Le premier a eu lieu à Olomouc même avec au programme une pièce pour orchestre seul «Cyrano de Bergerac» de Josef Foerster et

les Carmina Burana de Carl Orff. Solistes, choristes et musiciens placés sous la baguette de Libor Mathauser ont proposé une prestation de qualité, toute de sensibilité et de nuances. Une première qui sans aucune doute a été une réussite.

Impression un peu plus mitigée pour le deuxième concert à Sumperk, à cause de la salle (une sorte de théâtre manquant totalement d'acoustique) et du peu d'auditeurs qui l'emplissaient. Changement de partitions et de chef pour les troisième et quatrième manifestations musicales organisées successivement à Prostejov et Olomouc avec des œuvres de Bach, François Pantillon, Georges-Louis Pantillon et Fauré.

DU TEMPÈRAMENT

Le même ensemble, dirigé cette fois-ci par Georges-Henri Pantillon, a également remporté un succès mérité par une interprétation ne manquant pas de tempérament. Nul doute que les habitants se souviendront du passage des «p'tits Suisses» dans leur région! Il faut cependant ajouter que l'impression est réciproque, car les Neuchâtelois ont été accueillis à bras ouverts. Avec les maigres moyens qu'ils

possèdent, les Tchèques se sont littéralement pliés en quatre afin de répondre aux exigences les plus folles.

AVEC LE CŒUR

Même si parfois la langue a posé quelques problèmes, le dévouement, la gentillesse et la patience peuvent les qualifier. Ils ont tous les cœurs sur la main.

Semaine musicales bien sûr, mais aussi semaines consacrées à la visite de monuments, églises, sites historiques; le pays n'en manque pas et quinze jours n'ont évidemment pas suffi pour en faire le tour. Des flashes de ci, de là; quoi de mieux pour donner l'envie d'y retourner.

AUTRE PROJET

En bref, une expérience enrichissante à tous points de vue: contrastes violents, niveau de vie plus bas... un enseignement pour beaucoup! Et, de retour au bercail, les participants à ce voyage ont le secret désir de rendre la pareille à leurs hôtes.

Il semble que ce soit prévu pour l'automne 1989; mais la nouvelle aventure n'en est encore qu'au stade du projet...

PAF

AGENDA

Musique classique de l'Inde à l'église du Sacré-Cœur

Bihari Pathak, joueur de Sarod, enseigne dans les écoles les plus anciennes du nord de l'Inde. Il donnera un concert en l'église du Sacré-Cœur (Doubs 47, La Chaux-de-Fonds), jeudi 19 mai à 20 h 30. Ragas du soir et d'une saison résonneront sur le sarod, instrument à 25 cordes.

Bihari Pathak recherche des appuis techniques et financiers pour remettre en état l'installation existante et étendre le système d'irrigation dans le district de Palamau. Le produit intégral du concert ira à ce projet.

«Cinq pingouins» au théâtre de La Chaux-de-Fonds

Sinopia, dans sa dernière création

Créé en mars dernier à Pully, «Cinq pingouins sur un iceberg à la dérive» musique de Verdi (extraits de la Force du Destin), dernier ballet des quatre «sinopiens», sera - enfin - présenté au public de la région, vendredi 20 et samedi 21 mai à 20 h 30 au Théâtre de la Ville.

«Cinq pingouins», chorégraphie Étienne Frey, un ballet qui porte... des images qui restent, comme celle d'une parabole humaine à quatre visages, des mains qui se tendent vers l'infini, une compagnie qui fait plus que simplement bouger agréablement.

Dix cors, ténor, basse et piano

en l'église du Cerneux-Péquignot
Les «Cours de chasse de la Ville de Bâle» ensemble de dix musiciens, fondé en 1972.

dirigé par J. Brejza, parmi les meilleurs cornistes d'Europe, Henryk Polus, ténor, Raymond Anderhuber, basse, l'un et l'autre solistes de l'Opéra de Bâle et Heinz Böhrlin, pianiste du Conservatoire de Bâle, donneront deux concerts samedi 21 mai à 20 h 15, dimanche 22 mai à 15 heures en l'église du Cerneux-Péquignot.

Au programme, extraits de la Messe de Saint-Hubert pour dix cors et ténor, œuvres de Verdi, Smetana, Puccini, Berlioz pour ténor, basse, piano et cors. Assurément un concert exceptionnel, troisième du nom, dans le contexte printanier du Cerneux-Péquignot.

Ars Musica Premier festival de musique classique à Bienne

Pour la première fois, Bienne se dote d'un Festival de musique classique. A l'initiative de la pianiste Dagmar Clottu, Ars Musica, ouvrira ses portes le 27 mai au Palais des Congrès.

Les organisateurs se sont fixé des objectifs ambitieux: commémorer chaque année l'anniversaire d'un compositeur, en présentant au public une création mondiale spécialement commandée par Ars Musica. En hommage à René Gerber, compositeur neuchâtelois, on entendra vendredi 27 mai à 17 h. «Trois poèmes» de René Gerber, avec comme interprètes et dédicataires, Hiroko Kawamichi, soprano, Henri Revelli, violon, Tamas Weber, violoncelle, Dagmar Clottu, piano.

Lundi 30 mai, 20 h 15 Palais des Congrès, Stéphane Grappelli, donnera un récital pour son 80e anniversaire.

Jeudi 2 juin, 20 h 15, Temple Allemand, Petite messe solennelle de Rossini, par le

Chœur de chambre de Genève, direction Philippe Zahnd.

Lundi 6 juin, 20 h 15, Temple Allemand, Orchestre de chambre de Ceske Budejovice.

Mercredi 8 juin, 20 h 15, Palais des Congrès, requiem de Fauré, chœur et orchestre Evox, Genève, soliste Katia Ricciarelli, soprano.

Cours d'interprétation Arpad Gerecz au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds

Sous l'égide de la CAPA, commission des activités pédagogiques et artistiques des professeurs du Conservatoire neuchâtelois, Arpad Gerecz, violoniste, chef d'orchestre, donnera un cours d'interprétation samedi 28 mai et dimanche 29 mai au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds.

Le cours débutera samedi à 15 heures par la classe d'ensemble des jeunes élèves. Les séances sont publiques, œuvres pour violon, quatuor de cuivres, trios cordes et piano, cordes et flûte.

DdC

Brave vache!

Puisant dans le texte de Elio Vittorini, «Conversation en Sicile», Pierre Orma se fait conteur; il raconte l'histoire de Silvestro, le Sicilien qui a quitté son village natal et, surtout, sa mère, qu'il appelle avec tendresse «brave vache» et auprès de la quelle il retourne, en souvenirs, en regrets en désirs.

● Théâtre abc
La Chaux-de-Fonds
Jeudi 19 mai 20 h 30

Chef-d'œuvre marquant de l'histoire

La Missa Solemnis à la Salle de Musique

Dans le cadre des échanges culturels Winterthur - La Chaux-de-Fonds, la Société de Musique organise, mercredi 18 mai à 20 heures précises, un concert exceptionnel: ce sera en effet un événement que d'entendre la Missa Solemnis de Beethoven donnée par le Mozartchor de Linz et l'Orchestre de Winterthur, sous la direction de Franz Welser-Möst.

En 1818 se répand le bruit que l'archiduc Rodolph, élève, ami et mécène de Beethoven, est promis à l'archiepiscopat d'Olmütz. Beethoven conçoit alors le projet d'une messe, destinée à être jouée aux cérémonies d'intronisation, en 1820. Il y travaille avec passion, mais lentement, et la messe ne sera achevée qu'en 1822. L'œuvre date donc de l'époque où Beethoven, en pleine possession de ses moyens, est à la recherche d'un style nouveau et personnel, synthèse de la structure moderne fondée sur un large développement thématique, et de traits archaisants puisés à l'école

des vieux maîtres du contrepoint. Dès le Kyrie, on est frappé par les contrastes entre passages homophones, où le texte est mis en valeur, scandé en un rythme parfaitement étudié, et passages contrapuntiques, où l'intensité des sentiments domine, au-delà des mots. Le Gloria est à lui seul un monument, une immense architecture entièrement construite sur le texte (force pour «gloria», émotion retenue pour «et in terra pax», éclat pour «laudamus», «glorificamus», intimité pour «adoramus») et se terminant par une fugue triomphale, dont le contrepoint se transforme peu à peu en blocs homophones aux effets saisissants. Tout le Credo est une succession de tableaux, où la musique, expressive et descriptive, est totalement au service du texte; et pourtant, c'est encore l'impression d'unité qui domine, impression renforcée par la fugue conclusive («et vitam venturi»). Au recueillement du début du Sanctus succèdent la force du «pleni sunt coeli» et la fugue très charpentée du «Osanna», interrompue par le Benedictus: on entre alors dans un monde extatique, dont la première vision est confiée au violon solo, et dont les voix expriment ensuite le bonheur profond, avec une intensité croissante, avant que ne retentisse à nouveau le «Osanna». L'Agnus Dei enfin, beaucoup plus dramatique, oppose, après l'invocation des solistes, l'angoisse de la guerre et l'espoir de la paix, en un monumental développement. Beethoven aimait beaucoup cette œuvre, qu'il considérait comme l'une de ses plus achevées. Aujourd'hui encore, elle est considérée comme l'un des chefs-d'œuvre marquants de la musique du siècle dernier.



Julia Bernheimer, alto.

Les interprètes

Créé en 1875, l'Orchestre de Winterthur est issu d'une association privée, fondée en 1624.

Orchestre symphonique classique, l'Orchestre de Winterthur réunit des instrumentistes professionnels qui par leur virtuosité confèrent à l'ensemble un niveau international. Chaque saison l'orchestre donne 60 concerts.

Poulain d'Herbert von Karajan, Franz Welser-Möst, chef titulaire, est né en Autriche, en 1960.

Le «Chœur de Linz» comprend une centaine de membres, élèves ou anciens étudiants du «Linzer Musikgymnasium», tous, ont une formation instrumentale. Le chœur existe depuis 13 ans, il s'est produit tant en Suède qu'en Italie dans les œuvres vocales les plus importantes.

Pia-Marie Nilsson, soprano, est Suédoise, Julia Bernheimer, alto est née à Vienne où elle fit ses études musicales. Il en est de même pour Rudolf Schasching, ténor, et Robert Holzer, basse, qui a accompli ses études au Mozarteum à Salzbourg. D. de C.



Franz Welser-Möst chef d'orchestre. (Photos privées)

M. R.-T.

Cannes 88

Nostalgie et bon sentiment font ménage commun

Demarré en douceur, ce début de festival a cependant été marqué de deux coups de tonnerre. Celui du Japonais Yoshida qui nous livre une version médiévale et très sauvage des «Hauts de Hurlevent» avec «Onimaru» une histoire pleine de démons et de passion et qui ne nous a pas pleinement convaincu. Il en est de même du très attendu «El Sur» de l'Argentin Fernando Solanas. Celui qui se devait d'exorciser tous les fantômes de la dictature s'est un peu trop associé avec le merveilleux Astor Piazzola pour nous conter l'histoire de Floreal et de ses amis.

L'auteur nous dévoile toute la beauté de la Patagonie et il nous fait passer par le même labyrinthe que ses pairs. C'est puissant, violent mais parfois lent et répétitif, comme si le film (et son auteur) hésitait sans cesse au niveau de la direction d'acteurs d'une œuvre

toujours à mi-chemin de la fiction et du documentaire.

LES AMÉRICAINS ET LA POLITIQUE

Si l'on voulait encore élargir la croyance populaire qui dit que les Américains n'ont jamais rien compris en politique on pourrait encore la renforcer après la vision des deux films US en compétition. L'un retrace l'histoire de «Patty Hearst» la fille du magnat de la

De Cannes Jean-Pierre BROSSARD

presse et qui inspira «Citizen Kane» à O. Wells. La jeune Hearst est enlevée par un groupe de gauchistes illuminés qui enferme la fille dans un placard avant de la convaincre de «lutter» avec eux. La version de l'affaire que nous

donne Paul Schrader n'est pas du tout éclairante sur les débris de 68 et le terrorisme qui en suivit. Nous découvrons que l'aventure de l'adolescente était inintéressante et qu'une fois de plus Schrader s'est fourvoyé.

Le grand acteur américain Robert Redford fait lui dans l'écologie. Avec «Milagro» il a concocté une histoire de méchant promoteur venu expulser les pauvres agriculteurs mexicains de leurs terres ancestrales. C'est très gentiment raconté à la Costa Gavras plutôt bien filmé et par ailleurs Redford est un acteur/réalisateur tellement sympathique qu'on est prêt à lui pardonner beaucoup.

Vous l'aurez compris ces quelques journées n'ont pas réservé de très grands moments cinématographiques et c'est ces prochains jours que les choses sérieuses commencent.

Les ateliers de l'abc, La Chaux-de-Fonds

En février dernier, le cinéma-théâtre abc, par son animateur Francis Schory tentait une expérience originale: un cours-atelier autour d'une pièce de Botho Strauss; soit une «lecture-guidée», avec thématique approfondie, puis rencontre d'une metteuse en scène, Martine Paschoud et vision de la pièce qu'elle a montée au Nouveau Théâtre de Poche à Genève.

Une douzaine de participants - nombre limité - ont répondu à cette invitation; géographiquement du bas et du haut, socialement de tous les milieux et professionnellement quelques-uns venus de théâtre amateur. Une brochette d'intéressés mais à des niveaux divers et dont la disparité fut l'une des richesses de l'expérience.

Hugues Wülser, de La Chaux-de-Fonds, et Patrice de Montmolin, tous deux forts d'une certaine expérience théâtrale en jeu et mise

en scène, avaient charge de guider les curieux dans le dédale de «Visages connus et sentiments mêlés» une pièce de jeunesse de Botho Strauss; un texte qui porte en sous-jacence le désarroi d'après 68 et la vanité d'une société de consommation, en Allemagne tout particulièrement.

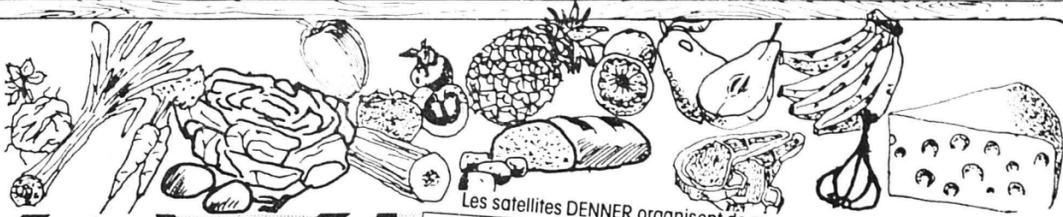
Hasard peut-être, les participants au cours étaient pour la plupart des quadragénaires qui avaient l'âge des personnes et pouvaient se poser les mêmes questions... dont ils ont largement débattu d'ailleurs.

Mais le propos de départ, outre ces intéressants dérapages philosophiques, se centrait sur la manière de lire une pièce, d'en tirer la substantifique moëlle - qui d'abord paru un os tout sec à plusieurs - et de juger ensuite d'une adaptation possible, vue en l'occurrence.

A raison de trois week-ends, le propos a mené assez loin dans l'œuvre de Botho Strauss et dans le contexte allemand actuel, façonneur à la fois de l'auteur et de ses écrits. La diversité des participants permit de s'engager dans différentes voies de lectures étayées par les propos des germanophones, politologue, et autres cultivés littéraires ou artistiques.

L'intérêt et l'apport reçu furent unanimement reconnus. Le théâtre abc promet de remettre ça à son programme sous d'autres formes peut-être. Déjà une première proposition se précise pour le week-end du 22 mai, avec Dominique Bourquin, qui reprend le même texte de Botho Strauss propose elle de passer au jeu théâtral. C'est un nouvel atelier pour lequel les renseignements sont à demander au théâtre abc. (ib)

DENNER SUPERDISCOUNT



Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Action — Viande fraîche de premier choix

Escalopes
de veau

kg

39.50

Rôti
de veau

kg

26.50

A votre disposition en service traditionnel et self-service

Votre menu de
printemps **Cristallina:**

Toujours prêt, toujours frais
Müesli croustillant en trois
variantes.



Cristallina Fino
yogourt à boire

Existe en plusieurs
arômes rafraîchissants

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

~~-85~~
-70

~~1.50~~
1.15

Valable dès le 17.5 au 21.5.1988

Charcuterie
fine
délicatesse

coupée,
assortie

100 g ~~1.30~~

-99



Tresse fraîche
au beurre

naturellement
du boulanger

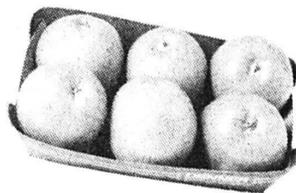


500 g ~~3.35~~

2.95

Granny-
Smith

Catégorie 1
étrangère

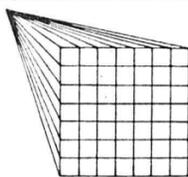


1 kg ~~3.60~~

2.80

Toujours frais + toujours avantageux

divers



P.H. Heytens

Maçonnerie
Carrelage
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 06 83

printemps
La Chaux-de-Fonds

Nous engageons du 11 juillet au 13 août

étudiants

comme renforts d'été,
âge minimum: 17 ans révolus.
Pour tous renseignements et rendez-vous,
☎ 039/23 25 01,
M. Monnet, chef du personnel.

Restaurant chinois
LE HONG KONG

cherche

sommelier

tout de suite ou à convenir
Sans permis s'abstenir
Téléphoner au 039/28 25 17

Restaurant chinois
LE PEKIN

cherche

sommelier

tout de suite ou à convenir
Sans permis s'abstenir
Téléphoner au 039/31 40 40

Un service fiable.

Des prix fixes.



Opel direct service, c'est la clarté même: des prix avantageux, des prix fixes. Pour de nombreux travaux d'entretien, de montage et de réparation. Travail de qualité au garage Opel. Dans les meilleurs délais. Pièces de rechange et accessoires Opel d'origine. Vous savez d'avance sur quoi compter. Rouler Opel, c'est gagner sur tous les fronts. Demandez la **brochure Opel direct service** avec tous les prix et toutes les prestations.

Opel direct service chez:

Garage et Carrosserie du Collège

Maurice Bonny sa

La Chaux-de-Fonds Tél. 039 28 40 45
24-29, rue du Collège



tout est clair!
Dans votre garage Opel.

LA BONNE RECETTE

Poisson farci à la corrézienne

INGRÉDIENTS

1 carpe ou 1 brocheton ou 1 sandre ou 1 truite de 900 g à 1 kg 100 environ

1 bouquet de persil simple
4 échalottes grises de préférence
2 gousses d'ail

1 belle feuille de blette
1 petite poignée d'oseille
250 g de lard gras salé
2 œufs entiers
4 oignons moyens
½ petite tourte de pain de campagne

30 cl de vin blanc sec
2 cuillerées à soupe de lait
Sel, poivre du moulin

1 cuillerée à soupe de graisse d'oie ou 1 noix de beurre et autant d'huile

Videz, puis ébardez le poisson.

Dans un saladier, passez à la machine à hacher grille moyenne, le persil, l'oseille équeutée, les échalottes, l'ail débarrassé de son germe, le vert de blette, 200 g du lard gras salé.

Débarrassez le pain de campagne de sa croûte puis détaillez-le en dés de 1 cm de côté. Versez-le dans le saladier sur le hachis. Humectez-le avec le lait tiède, salez légèrement à cause du lard, poivrez, ajoutez les deux œufs. Mélangez bien le tout.

Coupez les oignons en deux puis émincez-les le plus fin possible. Faites chauffer la graisse dans une poêle. Versez-y les oignons puis faites flétrir à feu doux, sans les faire colorer. Salez et poivrez.

Salez et poivrez l'intérieur du poisson. Garnissez-le de la moitié de la farce puis posez-le au milieu d'un plat à feu ovale. Sur un côté, déposez les oignons, sur l'autre le restant de farce, arrosez avec le vin blanc. Coupez en tranches fines le lard gras restant. Disposez-le sur le poisson, puis enfournez pour 35 minutes de cuisson à four chaud, thermostat 7/8. En fin de cuisson, recouvrez d'un papier alu afin d'éviter trop de coloration.

SANTÉ

Un cactus soignerait le diabète ?

Des études cliniques portant sur le suc du nopal, un type de cactus, sont actuellement menées chez des diabétiques à l'Institut de recherche de médecine générale de l'Université de Mexico. Le nopal, cactus de la famille des opuncées dont les fruits - les figues de Barbarie - sont comestibles, est caractéristique du Mexique et figure même dans les armoiries de ce pays.

A l'issue d'une période d'essais de 4 mois, les volontaires font état d'une régression spectaculaire des symptômes habituels. On a enregistré chez la quasi-totalité des sujets une diminution importante du taux de sucre et de cholestérol dans le sang, ce qui signifie que l'organisme a besoin de moins d'insuline. L'insuline est une hormone produite par le pancréas; elle opère la dégradation des hydrates de carbone et assure ainsi la régulation du taux de sucre sanguin ou glycémie. Les patients qui dépendent d'un apport d'insuline peuvent ainsi réduire en conséquence la dose qui leur est nécessaire. Outre du potassium, du calcium, du sodium, du phosphore, de la vitamine C et des composés organiques, le nopal contient beaucoup de matière fibreuse, ce qui lui confère un bon effet de ballast. Les substances de ballast sont

des constituants non digestibles de l'alimentation qui favorisent la digestion.

Outre une aptitude prononcée à retenir l'eau, l'extract de cactus a la propriété de retarder l'absorption des hydrates de carbone par l'intestin grêle, ce qui réduit notablement l'augmentation de la glycémie.

le suc de cactus exerce une action inhibitrice sur l'alfagucosidase, enzyme responsable de la transformation des hydrates de carbone en sucre au niveau de l'intestin.

Jusqu'ici, on avait établi l'existence de propriétés similaires, quoique moins marquées, dans le « guar », un dérivé des graines d'une variété de haricots poussant essentiellement en Inde et au Pakistan, ainsi que dans le manioc, cultivé en Afrique et en Amérique latine. Des observations spécifiques ont été faites dans différents villages d'Afrique occidentale, où les indigènes se nourrissent au moins une fois par jour de racines de manioc.

Une fois que les travaux de l'Université de Mexico, auront été évalués, on pourra dire avec certitude si le suc de cactus mexicain peut jouer un rôle dans le traitement du diabète. (ds)

LE COIN DU JARDINIER

Le dahlia ne demande qu'à fleurir

Pour avoir des balcons, des plates-bandes, des bordures et des massifs toujours fleuris de juillet jusqu'aux gelées, plantez sans tarder des dahlias. C'est l'une des plantes les plus faciles à cultiver, une des moins chères et des plus florifères. Très rustique, elle se plaît en tous terrains avec un minimum de soins. Ses diverses variétés vous offrent de multiples possibilités de décoration et vous aurez, pour la maison, de splendides bouquets.

La hauteur des dahlias varie entre 25 cm et 1 m 30 et les formes et les coloris des fleurs sont multiples.

Choisissez pour vos dahlias des endroits bien aérés et recevant le plein soleil. Vous aurez de plus belles fleurs.

Il vous faut bien retourner le sol et y ajouter de la poudre d'os ainsi que du compost car le dahlia est une plante épuisante pour le sol. Si vous ne l'avez fait à l'automne dernier, pensez, après la belle saison, à enfouir profondément dans la terre de vos massifs du fumier de bovin bien décomposé.

Mieux vaut éviter de planter les dahlias plusieurs années à la même place, pour éviter de trop épuiser la terre et de voir vos plantes dégénérer par le développement des virus.

Si vous avez de vieilles souches, vous pouvez les diviser pour multiplier leur nombre. Munissez-vous d'un couteau à lame bien tranchante et divisez la souche en morceaux en veillant bien à ce que chacun ait un bourgeon et une racine.

Avant de planter vos dahlias, pensez aux tuteurs car ceux-ci doivent être mis en même temps que la souche et jamais après: vous risquez trop alors de blesser les tubercules. Vos tuteurs doivent mesurer 1 m 50 et ils doivent être enfoncés d'une trentaine de centimètres dans le sol.

Les pieds de dahlias doivent être espacés de 40 à 70 cm en tous sens, selon la taille de la variété. Vous pouvez prévoir dix pieds par mètre carré pour les espèces naines qui font merveille en bordures.

Le centre des souches doit être à huit centimètres environ de la surface du sol. Il faut que les bourgeons qui ont commencé à germer, soient légèrement enterrés. Formez une cuvette, qui retiendra l'eau d'arrosage.

Le plus gros ennemi des dahlias quand ils commencent à pousser, ce sont les limaces et les escargots qui raffolent de ses jeunes pousses. Pensez donc à mettre des appâts: la cendre de bois en cordon épais autour de chaque pied les dissu-

dera d'en approcher. C'est le remède le plus économique et le plus écologique. Vous pouvez aussi disposer autour des pieds des petits récipients contenant de la bière ou enfouir des pièges: des boîtes de conserve affleurant juste le sol dans lesquelles les limaces tomberont. Elles ne savent pas en remonter. Il existe aussi des granulés mais veillez bien, si vous avez des animaux domestiques à choisir ceux qui contiennent un répulsif pour chats et chiens car les antilimaces peuvent être mortels pour nos amis à quatre pattes.

Attention, les jeunes pousses des dahlias sont très sensibles au froid. S'il y avait encore un risque de gelée la nuit couvrez vos pieds de dahlias le soir d'un journal ou de paille.

Quand vos dahlias auront atteint une cinquantaine de centimètres vous les attacherez à leur tuteur sans trop serrer pour permettre aux tiges de grossir sans problème. Pour avoir de belles ramifications, pincez les tiges et pour avoir de grosses fleurs, lorsqu'apparaîtront les premiers bourgeons, il vous faudra en pincer quelques-uns, c'est-à-dire les couper d'un coup d'ongle. Cet été et cet automne, il vous faudra enlever aussitôt les fleurs fanées.

N'oubliez pas non plus les arrosages cet été. Le dahlia n'aime pas avoir les pieds au sec.

PHILATÉLIE

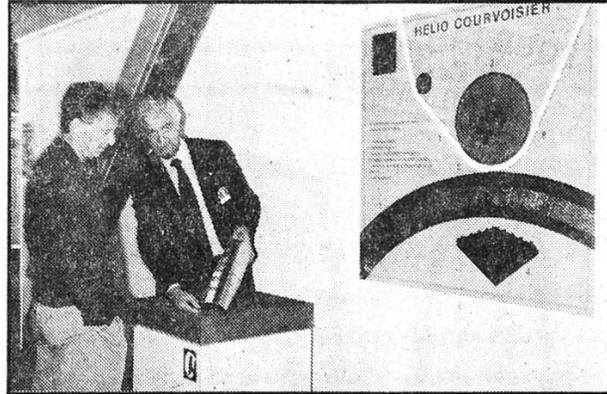
Présence d'Hélio-Courvoisier

Dernier coup d'œil au Salon international du livre



Le 2e Salon international du livre et de la presse, à Genève, vient de fermer ses portes. Si ce salon a obtenu un grand succès, il en va de même pour l'exposition philatélique qui en faisait partie. Celle-ci présentait de multiples collections privées de timbres-poste suisses et étrangers, commentées par les membres de l'Union philatélique de Genève. D'autre part, un film

vidéo réalisé dans les ateliers du timbre de l'Imprimerie Courvoisier SA, à La Chaux-de-Fonds, initiait à la fabrication des timbres-poste. Hélio-Courvoisier présentait encore deux panneaux d'exposition ayant trait à la création des timbres. Une sélection d'affiches d'expositions et de bourses aux timbres complétait cette agréable manifestation philatélique.



Noël Grandjean, directeur de la Société générale d'affichage, et Jean Lenz, président de l'Union philatélique de Genève, devant le stand d'Hélio-Courvoisier. (Photos Impar-Gerber)

Courvoisier, atelier du timbre S.A. ces timbres seront valables dès le 24 mai.

Avec les timbres Pro Patria, le Don de la Fête nationale inaugure une nouvelle série de sujets, sur le thème « 700 ans d'art et de culture ». Les quatre timbres de cette année représentent des « Minnesingers », les troubadours du XIIe au XIVe siècle, dont les chansons sont répertoriées dans le Codex Manesse d'origine zurichoise.

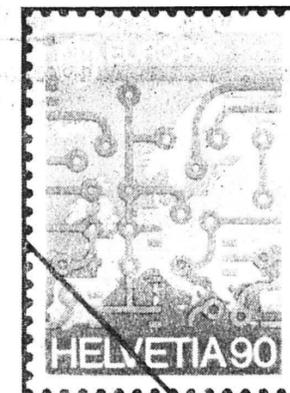
Le premier (35 + 15 c.) illustre le comte Rodolphe de Neuchâtel (XII ou XIIIe siècle), l'un des premiers troubadours qui a joué le rôle de trait d'union entre la Germanie et le domaine du franco-provençal. Le deuxième (50 + 20 c.) présente le poète Rudolf de Rothenburg, un vassal du bailli de Rothenburg, près de Lucerne (XIIIe), le troisième (80 + 40 c.) le maître Johannes Hadlaub (XIVe), un bourgeois zurichois dont Gottfried Keller s'est inspiré, le quatrième enfin (90 + 40 c.) « le Hardegger », l'homme-lige de l'abbé de Saint-Gall.

TIMBRES-POSTE SPÉCIAUX «EUROPE CEPT» 1988

La CEPT (Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications) a invité ses pays membres à consacrer les timbres Europe 1988 au thème commun « Moyens de transport et de communication » - de préférence modernes.

Timbre de 50 c.: la carte de l'Europe en « couleurs naturelles » symbolise la transmission matérielle d'objets. Les flèches dirigées dans tous les sens représentent le transport, et les routes vertes les moyens de transport écologiques. - Timbre de 90 c.: la carte de l'Europe en « couleurs non naturelles » symbolise la transmission immatérielle de messages. Le circuit d'ordinateur avec le réseau vert évoque la transmission électronique dans sa compatibilité avec l'environnement. - Les deux timbres sont l'œuvre du graphiste bernois Stephan Bundi. Parution: 24 mai 1988.

Ces timbres spéciaux ont été également exécutés par les soins de l'Imprimerie Courvoisier SA, Atelier du timbre, à La Chaux-de-Fonds.



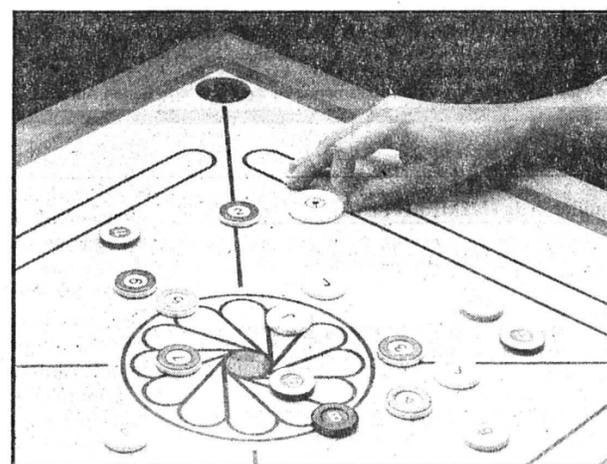
JEUX

Caramboleurs comblés grâce à deux nouveautés

Il y a déjà 8 ans que le Biennois Mändou Stauffer créait le concept du Carambole en se basant sur les idées des jeux asiatiques. Ce jeu a obtenu un énorme succès et bien sûr les imitateurs de ce genre de jeux abondent. Cependant le Carambole original reste le leader sur le marché européen. Le constructeur propose aujourd'hui deux nouvelles variantes qui se jouent également sur la planche du Carambole et qui seront un atout de plus pour tous les « enrégés » de ce jeu.

L'on sait que les caramboleurs sont toujours plus nombreux en Suisse et qu'une fédération regroupe les 22 clubs régionaux alors que l'étranger s'organise également dans ce domaine. Aussi, l'on comprend bien le Biennois Mändou Stauffer, qui propose deux nouveautés afin d'offrir toujours plus de plaisir au carré aux caramboleurs et caramboleuses. Des idées, il en a plein la tête et pas étonnant que chaque année l'atelier qu'il occupe à Safnern près de Bienne sort près de 10 000 planches.

Ce jeu devient très populaire et les jeunes comme les moins jeunes



Deux nouveautés se jouent sur la planche du Carambole, à découvrir... (Photo privée)

y passent de nombreuses heures de détente.

NOUVEAUTÉS

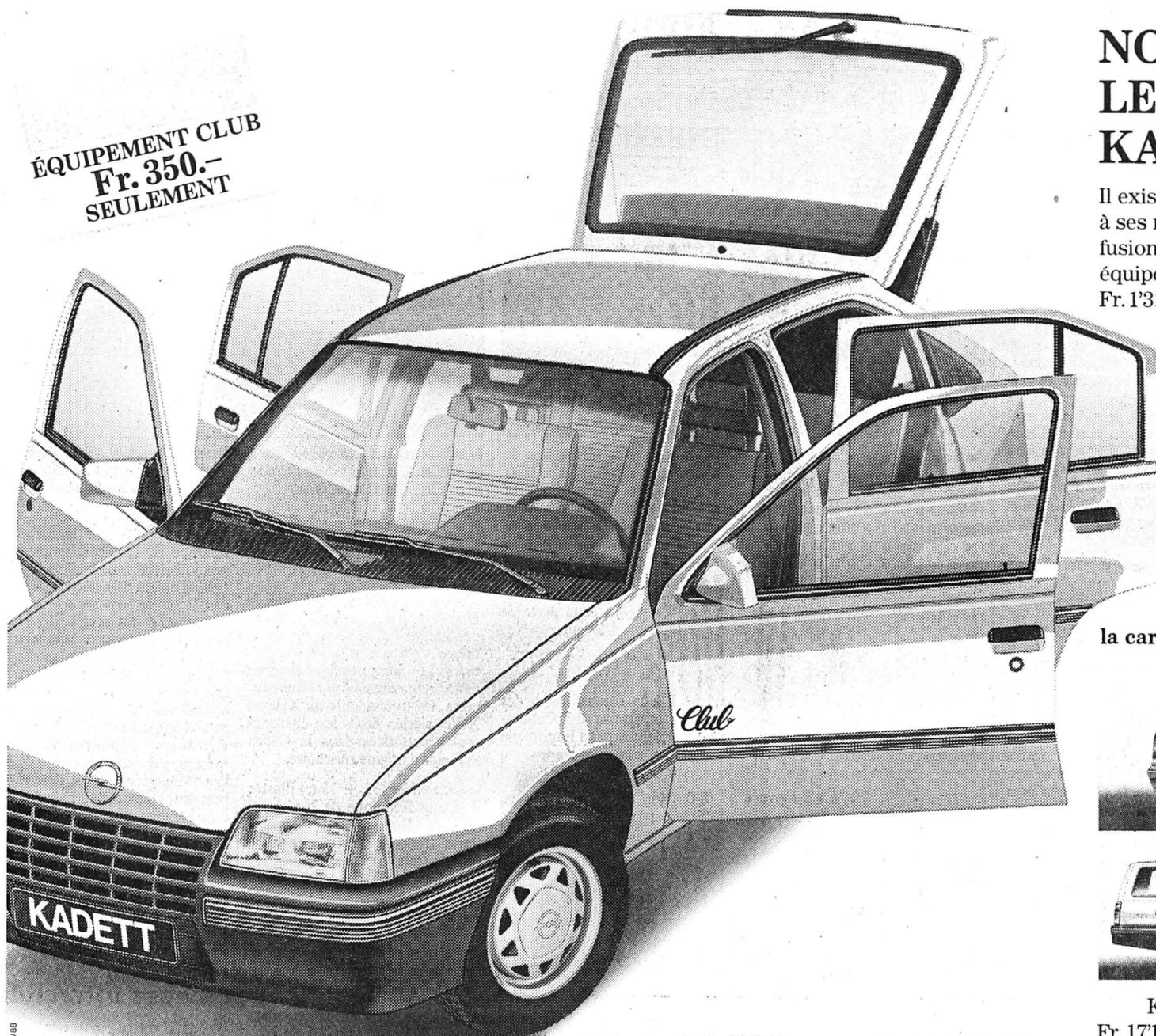
La popularité de ce jeu n'est pas prête de s'arrêter car les deux nouvelles variantes sont si plaisantes que chacun voudra y toucher. La première appelée « La nuit du Carambole » consiste à découvrir une nouvelle dimension du jeu grâce à l'ambivalence des pions bicolores. Avant de jouer, il faut remettre les pions logés par l'adversaire à n'importe quel

endroit du plateau. La deuxième variante est proposée sous le nom de « Carambole 8 ». Le jeu, le « Sacré 8 », nous fait songer au Billard américain avec, en plus, les quatre Jokers qui y apportent la turbulence.

Ainsi les enrégés du Carambole trouvent deux nouveautés pour se faire plaisir alors que les futurs utilisateurs auront trois variantes à disposition pour jouer sur la même planche ce qui est un atout non négligeable lors de l'achat d'une planche. (comm - vu)

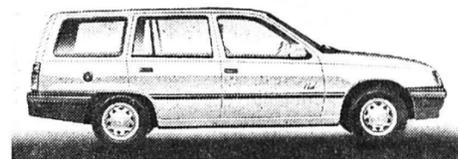
BIENVENUE AU CLUB!

ÉQUIPEMENT CLUB
Fr. 350.-
SEULEMENT



NOUVEAU: LES MODÈLES KADETT

Il existe maintenant un club qui offre à ses membres des avantages à profusion: la Kadett Club, dotée d'un équipement qui peut valoir jusqu'à Fr. 1'325.- (selon modèle), tout en ne coûtant que Fr. 350.-. Vous gagnez donc jusqu'à Fr. 975.-. Et notre club n'est pas avare de prestations: verrouillage central, vitres teintées, siège du conducteur réglable en hauteur, revêtements élégants, volant sport, jantes sport, pneus larges 175/70, 2 rétroviseurs extérieurs dans la teinte de la carrosserie, décors Club.



Kadett Club 1.3i hayon (5 portes) Fr. 17'150.-, coffre classique (4 portes) Fr. 17'700.- ou Caravan (5 portes) Fr. 18'200.-. Disponibles aussi avec moteurs 1.6i et 1.6 Diesel.

Kadett Club, le club des privilégiés. Adhérez-y sans tarder chez votre distributeur Opel!



LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE POUR LA 6^e FOIS CONSÉCUTIVE.

OPEL

UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS,
PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villaret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

48

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vuillens

- Qu'y-a-t-il Cathy!

- Mademoiselle, quand on part pas... On peut dire ce qu'on va faire à Chacian?

- Bien sûr. Je sais que beaucoup d'entre vous ne quitteront pas le village cet été. Mais vous n'allez pas rester deux mois sans rien faire. Vous aurez tous des occupations, des amusements. Et puis il va venir des touristes. Cela créera de l'animation. Voilà ce qui sera intéressant à raconter. Allez, au travail les grands! Vous avez jusqu'à onze heures un quart!

Tandis que les élèves se penchaient stu-

dieusement sur leur devoir, Brigitte Rosset regagna sa chaire. C'était une fille de vingt-quatre ans, de taille moyenne, aux traits agréables encadrés de cheveux châtain clair. Elle avait toujours le sourire aux lèvres, comme un perpétuel printemps, c'est pourquoi les enfants l'adoraient.

Lorsqu'elle fut de nouveau assise, l'institutrice regarda par la fenêtre ouverte sur la cour ombragée de platane. Dans le fond de celle-ci, par une échancrure des frondaisons, on voyait les toits du village. Plus loin, derrière le vieux clocher, on distinguait les pâturages verdoyants et au-delà, les rotondités des sommets mâchurés de sapinières.

Elle suivit un instant, d'un regard rêveur, les ébats d'un couple d'hirondelles dans le ciel bleu. Celles-ci passèrent en décrivant de grandes courbes, montèrent très haut vers l'azur en trissant de joie puis revinrent au creux de la vallée de la Rixouse d'un vol arrondi.

Cette image d'euphorie et de liberté lui fit penser soudain à ses propres vacances. A celui qui serait son compagnon de voyage durant l'été. Elle songea très fort à Pascal, son ami. Il était lui aussi instituteur à Nantua, une petite ville de la région. Ils partiraient ensem-

ble début juillet pour effectuer une longue randonnée à bicyclette à la découverte des châteaux de la Loire. Elle était donc à la veille d'une saison exaltante, libre de contraintes, en complicité avec la nature et le garçon qu'elle aimait. L'approche de ce bonheur pressenti la plongea dans une douce euphorie.

Charmilla 10 h 15

Du haut de la passerelle du *Mississippi*, le splendide bateau de croisière amarré au quai de Charmilla, le capitaine Thellier regarda avec satisfaction s'allonger la file des passagers sur l'embarcadere. Pour un matin, c'était une belle moyenne de remplissage. Outre la cinquantaine de participants d'un voyage organisé par un club du troisième âge de Nancy, il remarqua la présence d'une bonne dizaine de touristes individuels.

Le blanc *Mississippi* avait été mis à l'eau deux ans plus tôt sur la retenue de la Rixouse. Durant la belle saison, plusieurs fois par jour, il effectuait le tour du lac dont la découverte était un enchantement.

Tandis que le flot des passagers, filtré par le contrôleur des billets montait à l'assaut du

bateau, le capitaine Thellier gagna le poste de pilotage.

A dix heures trente précises, le bâtiment quitterait la rade de Charmilla pour cingler en direction du barrage. En outre, il marquerait un arrêt sur les lieux où on avait reconstitué en partie, à l'aide des pierres de leurs ruines, les vestiges de l'ancien monastère des Chartreux. Comme le village de Le Chanois, celui-ci avait été submergé par le lac artificiel de la Rixouse. Parmi les touristes qui avaient suivi les événements à la télévision, nombreux étaient ceux qui se souvenaient encore du drame vécu vingt ans plus tôt par les habitants de la vallée. Il y avait toujours un instant d'émotion sur le bateau lorsque le jeune guide évoquait l'histoire tragique du village englouti.

Au moment où il pénétrait à l'intérieur de la cabine, le capitaine Thellier sourit en apercevant au bout de la jetée un couple de quinquagénaires, tout soufflant et suant, qui courait à perdre haleine en faisant des gestes désespérés dans la crainte que le bateau n'appareillât sans eux. Les malheureux retardataires ne savaient pas qu'ils avaient encore largement le temps de prendre leurs billets et de monter à bord avant le départ.

(A suivre)

Malgré une bonne résistance

La Suisse battue en Coupe du monde de tennis

Jakub Hlasek, victime d'une fracture à une main, qui l'a contraint à une pause de quatre mois, revient de façon étonnante à la haute compétition. A Düsseldorf, lors de la première rencontre comptant pour Etats-Unis - Suisse de la Coupe du monde par équipes, le blond Zurichois a, en effet, causé une énorme surprise en battant l'Américain Tim Mayotte (No 10 mondial au dernier classement ATP) par 6-2 4-6 6-2.

Malheureusement, l'équipe de Suisse, suivie par Georges Deniaux, son coach français, n'en reste pas moins loin de pouvoir vraiment espérer l'exploit collectif, puisque le second Suisse sur le papier, le Tessinois Claudio Mezzadri, a dû déclarer forfait, toujours malade.

Mezzadri avait dû abandonner aux Internationaux de Rome face à Guy Forget, parce qu'il était pris de fièvre soudaine. Roland Stadler n'a rien pu face à Aaron Krickstein, vainqueur par 6-3 6-0.

HÉROÏQUES

Dans le double décisif, la Coupe du monde se joue en deux simples et un double, les Suisses ont résisté de façon quasi héroïque. Finalement, Flach-Seguso, vainqueurs de Wimbledon, se sont imposés 4-6 6-3 6-4. Après le premier set, tout parut possible, la paire suisse a toujours cru à sa chance.

Enlevant le set initial par 6-4, Hlasek-Stadler virent leurs forces décuclées. Mais, l'incomparable expérience de Flach et Seguso, sans doute la paire la plus rompue aux habitudes du couple de



Jakub Hlasek: un retour en forme remarqué.

tennis, fit finalement la différence, mais péniblement.

Dans le même groupe, l'Argentine et la France en sont à une victoire partout. Martin Jaite n'a pas eu beaucoup de peine à battre Guy Forget 6-2 6-3. Les Français ont réussi à marquer leur point dans le double, où Benhabiles-Forget ont battu Bengoechea-Forget par 6-4 6-7 7-6 de justesse, alors que

le second simple a été renvoyé à aujourd'hui, mardi.

Coupe du monde par équipes à Düsseldorf, dotée de 750.000 dollars, ne comptant pas pour le Grand Prix. — Groupe rouge: Etats-Unis - Suisse 2-1. Jakub Hlasek (S) bat Tim Mayotte (EU) 6-2 4-6 6-2, Aaron Krickstein (EU) bat Roland Stadler (S) 6-3

6-0, Ken Flach-Roberto Seguso (EU) battent Hlasek-Stadler 4-6 6-3 6-4.

Argentine - France 1-1 avant le double. — Martin Jaite (Arg) bat Guy Forget (Fr) 6-2 6-3, Tarik Benhabiles-Forget (Fr) battent Eduardo Bengoechea-Jaite (Arg) 6-4 6-7 7-6. Deuxième simple mardi. (si)

Les têtes de série

Avant les Internationaux de France

Quinze des seize premiers du classement de l'ATP devraient être têtes de série aux Internationaux de France, du 23 mai au 5 juin à Roland-Garros, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération française de tennis, à Paris.

En effet, seul l'Américain Brad Gilbert, 11e de ce classement mondial qui fournit traditionnellement l'ordre des têtes de série des tournois, avait déclaré forfait lundi en fin de journée. Aucun des autres ténors n'a fait savoir qu'il ne participerait pas à la deuxième levée du grand Chelem 1988.

Le Suédois Mats Wilander a réalisé une mauvaise opération en perdant cette semaine la deuxième place au classement au bénéfice de son compatriote Stefan Edberg. En effet, s'il avait conservé son rang, il était sûr de ne rencontrer le numéro

1 mondial, Ivan Lendl, qu'en finale.

Or, comme il est désormais troisième à l'ATP, Wilander, en cas de tirage au sort défavorable vendredi, pourrait se retrouver dans la moitié de tableau de Lendl qui se dresserait alors sur sa route dès les demi-finales.

Sauf forfait de dernière minute, les 16 joueurs têtes de série aux Internationaux de France seront les suivants: 1. Ivan Lendl (Tch); 2. Stefan Edberg (Su); 3. Mats Wilander (Su); 4. Pat Cash (Aus); 5. Jimmy Connors (EU); 6. Boris Becker (RFA); 7. Miloslav Mecir (Tch); 8. Yannick Noah (Fr); 9. Kent Carlsson (Su); 10. Tim Mayotte (EU); 11. André Agassi (EU); 12. Anders Jarryd (Su); 13. Henri Leconte (Fr); 14. Emilio Sanchez (Esp); 15. Andres Gomez (Equ); 16. Andrei Chesnokov (URSS). (si)

Initiation divertissante

Grand Prix jeunesse à Marin

L'école de tennis du centre CIS de Marin a organisé, pour la première fois cette année, un tournoi pour tous ses participants.

Chaque enfant a ainsi eu l'occasion de démontrer ses progrès acquis durant l'entraînement hivernal.

Un tournoi de mini-tennis a été mis sur pied pour les tout petits de 6 à 9 ans alors que pour la

catégorie de 9 à 15 ans il s'agissait d'un tournoi «round robin» où chacun joue contre chacun.

Cette journée a été organisée pour que, d'une part, les nombreux enfants de notre école puissent faire plus ample connaissance et, d'autre part, pour les initier aux tournois tout en se divertissant. (si)

Lausanne défait

Le championnat suisse interclubs

LNB MESSIEURS

Groupe 1: Sporting Berne - Seeblick Zurich 1 8-1. Winterthur - Uzwill 7-2. Lausanne - Saint-Gall 4-5. **Classement:** 1. Saint-Gall 7 points (19-8); 2. Sporting Berne 7 (21-6); 3. Lausanne 6; 4. Winterthur 5; 5. Seeblick Zurich 1 2; 6. Uzwill 0.

Groupe 2: Allmend Lucerne - Locarno 6-3. Old Boys - Sählhölzli Berne 9-0. Seeblick Zurich - Sportino Derendingen 0-9. **Classement:** 1. Sporting Derendingen 9 points; 2. All-

mend Lucerne 7 (19-8); 3. Old Boys Bâle 7 (20-7); 4. Dählhölzli Berne 3; 5. Locarno 1; 6. Seeblick Zurich 2 0.

LNB DAMES

Brugg - Allmend Lucerne 4-2. Bâle - Old Boys Bâle 2-4. Carouge Genève - Bienne 3-3 (Carouge vainqueur). **Classement:** 1. Brugg 8 points; 2. Old Boys Bâle 6; 3. Allmend Lucerne 5; 4. Carouge 3 (6-12); 5. Bienne 3 (7-11); 6. Bâle 2. (si)

Sandrine Jaquet qualifiée

Le Tournoi féminin de Genève

Légèrement perturbées par la pluie la veille, les qualifications du «Geneva European Open», tournoi du Grand Prix doté de 100.000 dollars, ont pu se terminer sans problème, alors que conjointement débutait le tableau principal.

Des deux Suissesses qui espéraient encore passer le cap des qualifications, seule la Genevoise Sandrine Jaquet est parvenue à ses fins, alors que Christiane Jolissaint était éliminée.

Sandrine Jaquet a commencé assez prudemment, se retrouvant menée 4-1. Elle s'est ensuite libérée, a joué plus franchement l'attaque, a marqué cinq jeux d'affilée, retournant la situation et enlevant la première manche 6-4. Elle n'a par la suite plus été inquiétée, remportant le second set 6-2. Sandrine Jaquet affrontera au premier tour l'Argentine Mariana Perez-Roldan.

IMPRESSION ÉTRANGE

Blessée à plusieurs reprises au début de l'année, à l'épaule puis à la main, Sandrine Jaquet, 16

ans (259e WITA), professionnelle depuis un an et demi, a disputé ce printemps plusieurs tournois de 10.000 dollars, glanant quelques précieux points WITA et une bonne dose de confiance en soi...

Christiane Jolissaint, face à la jeune Brésilienne Andrea Vieira, a laissé une étrange impression. Au premier set, dans un match qui s'est essentiellement déroulé en fond de court, la Bienneoise a parfaitement joué, mettant la pression sur son adversaire régulièrement débordée. 6-1, un verdict on ne peut plus clair.

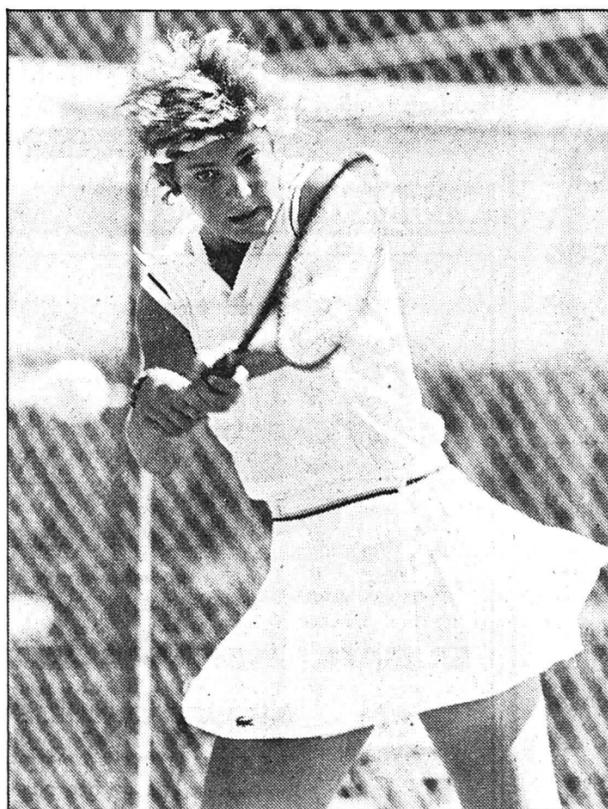
Dans la deuxième manche, Jolissaint a perdu son service au 8e jeu et son jeu s'est singulièrement dégradé, perdant beaucoup de sa précision. J'ai eu un trou, expliquait-elle. Cela n'a rien à voir avec ma condition physi-

que, je me sens bien. C'est en fait assez mystérieux. Ce «trou», la Suissesse n'allait pas pouvoir le combler. Menée rapidement 3-0 au troisième set, elle s'accrochait mais ne pouvait redresser la situation face à une joueuse dotée d'un coup droit très rapide, capable de belles accélérations. Vieira enlevait l'ultime set sur le score de 6-2.

RÉSULTATS

Qualifications, quarts de finale (les vainqueurs entrent dans le tableau principal): Laura Lapi (It) bat Barbara Romano (It) 6-3 6-3; Sandrine Jaquet (S) bat Silvia La

Fratta (It) 6-4 6-2; Andrea Vieira (Bre) bat Christiane Jolissaint (S) 1-6 6-3 6-2; Angeliki Kanellopoulou (Gre) bat Cathy Caverzasio (It) 6-3 6-4. **Tableau principal (32 joueuses), premier tour:** Dinky Van Rensburg (AFS) bat Federica Bon-signori (It) 6-4 6-1; Iva Budarova (Tch) bat Sandra Wasserman (Bel) 6-1 7-5; Mercedes Paz (Arg) bat Conchita Martinez (Esp) 6-4 6-1; Adriana Villagran (Arg) bat Ann DeVries (Bel) 6-4 6-4; Mary-Joe Fernandez (EU) bat Maria Lindstrom (Su) 6-3 6-3; Brenda Schultz (Ho) bat Claudia Porwick (RFA) 6-2 6-1. (si)



Sandrine Jaquet: c'est tout bon!

(ASL-a)

Surprise en finale du double à Rome

En finale du double, les favoris suédois et tchèque Anders Jarryd - Tomas Smid, têtes de série numéro 1, ont été battus par la

paire mexicano-américaine composée de Jorge Lozano et Todd Witsken, têtes de série numéro 4, qui se sont imposés 6-3 6-3. (si)

► SQUASH

Stebler sacré à Marin

Championnats cantonaux du 7/8 mai 1988

La quatrième édition du championnat neuchâtelois de squash s'est déroulée sur les courts du centre CIS de Marin. Le niveau neuchâtelois est en progression, car ce sport trouve de plus en plus d'adeptes, surtout chez les messieurs. Les dames, par contre, bouclent la compétition qui n'est pas si brutale qu'on pourrait le penser.

Chez les dames, le trophée revient à J. Portenier, de Chez-le-Bart, qui remporte pour la deuxième fois consécutive le titre de championne cantonale avec une suprématie totale à toutes ses adversaires.

Chez les messieurs, l'arrivée de nouveaux joueurs dans les clubs du canton redéfinissent certaines valeurs.

En effet, lors de la première demi-finale dans le haut du tableau, E. Janvier, de Boudry, a lutté avec beaucoup de finesse et d'intelligence face à M. Portenier, de Chez-le-Bart. Celui-ci ne trouva pas la solution pour relancer des balles très profondes et très mol-

les, malgré beaucoup d'acharnement. Janvier gagne ainsi le match en 3 sets (9-5 9-6 9-8).

Dans la seconde demi-finale, P. Stebler, de Lamboing, était opposé à A. Portenier de Chez-le-Bart. Cette rencontre fut encore plus marquée par la qualité et le changement de rythme constant de Stebler. Pourtant, A. Portenier essaya toutes les astuces sans pour autant obtenir le gain d'un set. Stebler s'imposa facilement en 3 sets (9-4 9-7 9-5).

Dans l'ultime rencontre, les échanges entre Stebler et Janvier furent d'une qualité remarquable. C'est une parfaite démonstration des possibilités techniques et tactiques de ce sport en pleine expansion. P. Stebler a usé son adversaire par de grandes variétés de jeu et une relance très rapide. Le manque de fraîcheur physique de E. Janvier va le perdre et P. Stebler gagna le championnat.

Dans le tournoi de consolation, on remarqua la victoire de M. Afshar, de Neuchâtel. (sp)

► GAINS

Sport-Toto

14 x 13 Fr 17.470,20
381 x 13 Fr 197,70
3.918 x 11 Fr 19,20
23.126 x 10 Fr 3,30

Toto-X

0 x 6 Jackpot Fr 83.082,70
3 x 5+cpl ... Fr 3.176,60
36 x 5 Fr 1.058,90
1.423 x 4 Fr 20,10
18.866 x 3 Fr 3,—

Jackpot: somme approximative au premier rang lors du prochain concours: 140.000 francs.

Loterie suisse à numéros

2 x 6 Fr 355.374,—
6 x 5+cpl ... Fr 49.349,10
265 x 5 Fr 2.682,10
8.954 x 4 Fr 50,—
132.609 x 3 Fr 6,—

Pari mutuel romand

RAPPORTS

Course française à Longchamp:

Trio

Ordre Cagnotte Fr 1.941,90
Ordre différent Fr 258,95

Quarto

Ordre Cagnotte Fr 591,50
Ordre différent Fr 591,50

Loto

7 pts Cagnotte Fr 746,80
6 pts Fr 107,60
5 pts Fr 2,—

Course suisse à Frauenfeld:

Trio

Ordre Fr 602,—
Ordre différent Fr 21,50

Quarto

Ordre Cagnotte Fr 222,50
Ordre différent Cagnotte Fr 96,—

Le saviez vous?

Migros vous propose à présent
4 variétés de glace au lait
avec 1/3 de calories en moins!

Glace Light.



Nouveau Glace Light

Qui a du mal à maigrir ou à conserver sa taille de guêpe peut désormais se réjouir. La glace au lait Glace Light présente plus de 30% de calories de moins que la glace à la crème. La Glace Light ne contient en effet pas la moindre trace de sucre. Mais du lait, du bon lait frais. Quel délice! Alors, ne vous privez plus et savourez votre glace!

Vanille, chocolat, fraises, moka
4 variétés en portions de 50 g

280 (100 g 1.40)

Oui, à MIGROS

divers

VISITEZ NOS NOUVELLES SALLES D'EXPOSITION



PIANOS ROSSELET
Magasin : Rue du Soleil 16
Place du Bois tel: 28 67 52
2300 La Chaux-de-Fonds

ACCORDAGES de pianos:

Réparations Location et vente
OCCASIONS DES Fr. 60.-
NEUFS DES Fr. 80.-

Pianos électroniques, ROLAND, YAMAHA etc...
synthétiseurs, sampleurs, petits claviers etc...

Ecole d'orgue électronique YAMAHA

Spécialiste MIDI

A vendre

morbiers anciens

de particulier.
Prix: Fr. 1500.-
et Fr. 1800.-
Case postale 25,
1000 Lausanne 25

A vendre

Honda 550

Four
44000 km, bon état,
expertisée,
Fr. 1500.- à discuter

Honda 500 XL

32 000 km, 1983,
très bon état,
expertisée,
Fr. 2800.-
Ø 039/36 12 50,
le soir.

offres d'emploi

Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft

Architekt HTL/Baufachmann

Zur Ergänzung unseres Teams suchen wir für die Realisierung von Bauvorhaben wie Neubau und Umbau einen ausgewiesenen Fachmann. Die Projekte werden in eigener Regie oder unter Beizug von örtlichen Architekten ausgeführt, wobei unser neuer Mitarbeiter als selbständiger Projektleiter wirkt.

Das Einsatzgebiet umfasst die gesamte Schweiz, der Dienort ist Bern.

Wir erwarten eine mehrjährige Berufserfahrung und gute Französischkenntnisse auch im Fachgebiet.

Interessenten, die sich für diese vielseitigen Aufgaben im Bereich Geschäfts- und Wohnungsbau einsetzen möchten, senden ihre Bewerbungsunterlagen an die Abteilung Personalwesen.

Fräulein A. Prato ist gerne bereit, Ihre Fragen zu beantworten,
Telefon 031/63 70 63 (Direktwahl).

Schweizerische Mobiliar
Versicherungsgesellschaft, Abteilung Personalwesen,
Bundesgasse 35, 3001 Bern.

autos - motos - vélos



Leasing
Fr. 199.-
par mois

Visitez
notre
exposition

SUBARU JUSTY HOLIDAY



**GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

Fritz-Courvoisier 66 - Ø 039/28 66 77

divers

TECNA & CE
ÉTANCHEITE-JOINTS
ASPHALTE-ISOLATION
Ø 039/28 64 46
Rue du Puits 16
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour tout de suite ou à convenir

étancheur

Se présenter ou téléphoner de 17 h 30 à 19 heures.

tubac

Habillez vos vestiaires!



Les nouvelles collections de décors des armoires-vestiaires de tubac sont plus vivantes et colorées que jamais! Les nouveaux habillages et motifs, inspirés de la nature, sont en effet disponibles dans de multiples coloris, et s'intègrent avec harmonie dans chaque ambiance, que ce soit dans un bureau, un club sportif, une usine, un atelier, etc. Et si toutefois vous ne trouviez pas la solution idéale qui vous convient, tubac est à même d'exécuter sur mesure vos idées les plus folles!

D'une grande robustesse, les armoires-vestiaires tubac sont construites en tôle acier. Livrables en éléments de 3 ou 6 modules verticaux chacun, elles peuvent être assemblées en batteries à l'infini.

Alors, fini les vestiaires tristes et monochromes! Habillez-les des nouveaux décors de tubac.

tubac sa 4, route de Lausanne 1401 Yverdon Tel. 024 214 236
tubac Lausanne 021 23 42 95
tubac Genève 022 34 68 79

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

Pentecôte

Délais pour la remise des annonces

Edition du samedi 21 mai 1988: mercredi 18 mai, à 15 h

Edition du mardi 24 mai 1988: jeudi 19 mai, à 9 h

Edition du mercredi 25 mai 1988: jeudi 19 mai, à 15 h

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaire urgent

Senna n'est pas infallible

Retour sur le GP de Monaco de formule 1

Le Brésilien Ayrton Senna a montré dimanche qu'il n'était pas à l'abri d'une erreur. Que, tout en étant «Magic», il n'était pas infallible, contrairement à ce que certains pouvaient croire après les démonstrations effectuées tout au long des essais du GP de Monaco.



Ayrton Senna: «Magic» n'est pas encore extraterrestre... (Henry - a)

C'est vrai, j'ai commis une erreur, reconnaissait Senna après la course. Un moment d'inattention et, lorsque j'ai freiné, il était trop tard. L'accident survenu en course au pilote brésilien est à même de rassurer Alain Prost, son coéquipier, particulièrement ébranlé samedi soir.

Le Français s'attendait à ce que Senna paye, à un moment ou à un autre, sa trop grande prise de risques. Je ne suis pas prêt à suivre Ayrton dans des risques inconsidérés, avouait-il.

DE JUSTESSE

A trop vouloir frôler les rails pour grapiller des dixièmes de seconde, Senna s'impose une tension nerveuse et physique éprouvante, s'expose à la moindre erreur, à la moindre réaction inattendue de sa voiture. Ça passe ou ça casse.

A Monaco, Senna a joué avec le feu pendant deux jours aux essais. Se faisant même une belle peur samedi: J'ai bien cru que ma dernière heure était arrivée, déclarait-il. J'ai pensé un moment que je ne pourrais pas rattraper la voiture. Tout s'était finalement bien passé.

Dimanche, Dame Chance, qui veillait sur lui, en a décidé autrement. Sans trop de dommages heureusement.

PAS DE DUEL

Alain Prost, lui, a démontré une nouvelle fois qu'il était un monstre d'expérience, de patience.

Depuis la veille d'ailleurs, il savait ce qu'il allait faire en course. Pas question de vouloir lutter au risque de l'accrochage ou de tout autre incident.

Un pacte de non-agression avait été signé entre les deux hommes. Le duel tant attendu n'aurait donc pas encore lieu. Le premier au virage de Sainte-Dévote, 150 mètres après le départ, serait assuré de la victoire. Distancé dès le feu vert, Prost allait donc s'attacher à assurer un doublé pour l'écurie McLaren - Honda. Tâche plus difficile qu'il n'y paraissait en raison de l'acharnement de l'Autrichien Gerhard Berger, dont la Ferrari était pourtant moins performante que la McLaren.

Peu avant la fin de la course, le succès total de Senna et Prost semblait inévitable. Jusqu'à cette erreur inattendue du Brésilien. Dimanche soir, Alain Prost avait retrouvé le moral. Confirmation lui avait été donnée que son jeune coéquipier ne savait pas encore tout. Que Senna avait des failles.

Ce dernier regrettera sans doute longtemps cette erreur de Monaco. Avec 15 points de retard sur Prost au championnat du monde, il sait maintenant qu'il n'a plus droit à l'erreur s'il veut devancer son coéquipier à la fin de la saison. Car le Français exploitera chaque défaillance. Il n'a pas été surnommé le «Professeur» pour rien. (si)

LE SPORT EN BREF



Golf

A Lietzke le Byron Nelson Classic

Un birdie réussi de 6 mètres sur le premier tour du barrage auquel l'avait contraint Clarence Rose, a permis à l'Américain Bruce Lietzke d'enlever, à Dallas, le Byron Nelson Classic avec une carte finale de 271, soit 9 sous le par. Une victoire qui met fin à quatre ans d'échec sur le circuit de la PGA.

Les Britanniques en force

Le Britannique Mark James a remporté l'Open d'Espagne, à Pedrena, dans le nord de l'Espagne. Il a devancé ses compatriotes Nick Faldo, de trois coups, et Richard Boxal, de quatre. Quatrième, encore un Britannique, Gordon J. Brand partage cette place avec l'Irlandais Christian O'Connor, à six coups du vainqueur.



Athlétisme

Une Bell performance

L'Américain Earl Bell a franchi 5,87 m à la perche, meilleure performance de l'année en plein air, lors d'une réunion à Jonesboro, dans l'Arkansas.



Hockey sur glace

Tambellini au CP Zurich

Après l'Américain Ron Wilson, le CP Zurich a engagé, comme second étranger, le Canadien Steve Tambellini (30 ans, 1,81 m). Tambellini avait porté les couleurs de la sélection canadienne lors des Jeux de Calgary. Tambellini a joué 512 matchs en NHL avec les New York Islanders, Colorado, New Jersey Devils, Calgary Flames et Vancouver Canucks.



Football

Wenzel Halama à Graz

Quelques jours après s'être vu signifier son congé à Locarno, Wenzel Halama a trouvé un nouveau job d'entraîneur au Grazer AK. Halama remplacera à la tête du club autrichien Adi Pinter.

Bongartz au FC Zurich

Limogé à Kaiserslautern en novembre 1987 pour insuffisance de performance, Hannes Bongartz (37 ans) a retrouvé de l'embauche. Le président du FC Zurich, Sven Hotz, lui a confié la mission de relancer le club du Letzigrund qui évoluera la saison prochaine en LNB.

Reich nouvel entraîneur à Granges

Werner Reich (35 ans) prendra la saison prochaine la succession du Polonais Hubert Kostka, qui s'en va à Aarau, à la tête du FC Granges (LNB). Reich, qui entraînaient Kóniz (première ligue), a signé un contrat d'une année.



Voile

Neuchâtelois en vue

A Rapperswil, lors du championnat suisse des «Star», les Neuchâtelois Jean-Claude Vuithier et Christian Hayner ont terminé au deuxième rang, derrière Steinmayer-Lüssi, de Rapperswil. Sur le lac de Morat, le 5e championnat d'Europe de yoles R 20 a vu la victoire du bateau allemand de Jablonski-Blaszkiwicz-Schneider. 14es, Adam-Ballif-Jucker, du Cercle de voile de Neuchâtel, ont été les meilleurs Suisses d'une compétition qui a vu au départ 42 voiliers.



Equitation

Devaud troisième

Alain Devaud (Les Geneveys-sur-Coffrane), montant Tartarin, a pris la troisième place d'un concours de dressage, catégorie R, prog. 2, disputé à Granges-sur-Marly. La victoire est allée à Valérie Duby (Perly), sur Imbroglia.



Cyclisme

Jolidon attardé

Le Jurassien de Saignelégier Jocelyn Jolidon a terminé 14e d'une course pour amateurs-élite de 154 km, à Siglistorf (AG). Jolidon a terminé avec 3'25" de retard sur le vainqueur Daniel Steiger (Rickenbach).

Kelly au Tour de Suisse!

Vainqueur du Tour d'Espagne, l'Irlandais Sean Kelly vient d'annoncer sa participation au prochain Tour de Suisse (14-23 juin). La 52e édition du Tour national helvétique verra au départ dans l'équipe espagnole KAS de l'Irlandais, les Suisses Thomas Wegmüller, 2e de Paris-Roubaix, et Alfred Achermann, ainsi que le Portugais de Winterthur, Acacio Da Silva.

Victoire suisse en Autriche

L'Argovien Marcel Stäubli, un ingénieur en génie civil de 27 ans, a enlevé la 3e étape du Tour de Basse-Autriche pour amateurs, course sur 145 kilomètres, en réglant le sprint du peloton groupé.

BADMINTON

Raz de marée à Neuchâtel

Le badminton chaux-de-fonnier au haut de la vague

Le Club de badminton de Neuchâtel organise annuellement un tournoi qui se caractérise par son originalité. Des équipes de deux personnes s'affrontent dans un match qui comporte un double et deux simples. Pour pimenter l'événement et équilibrer les chances de victoires, les organisateurs infligent un handicap de 1 à 13 points aux joueurs les mieux cotés. Une contrainte qui demande une excellente condition physique et des nerfs solides.

Les Chaux-de-Fonniers se révélèrent être de bons funambules. L'exercice de «haute voltige» proposé a plus particulièrement convenu à Nicolas Déhon et Pascal Kirchhofer. Favoris de l'épreuve, les deux Chaux-de-Fonniers surmontèrent, non sans mal, tous les

obstacles pour arriver en finale. Mais contrairement aux tournois traditionnels, la pression diminua au fil des tours.

Les premiers matchs furent effectivement les plus difficiles, expliquait Nicolas Déhon. Nous rencontrions alors des joueurs

qui débutaient à 13, soit à deux points du gain du set. Forts de cet avantage, ils contraignaient de nombreux joueurs à jouer en trois sets.

La finale fut en fin de compte la partie la moins disputée. Les 6 points d'avance des Neuchâtelois Alain Perrenoud et Renaud de Pury ne pesèrent pas lourd dans l'ultime rencontre.

PRESQUE AUSSI BIEN

Une fois de plus, les deux équipes féminines de La Chaux-de-Fonds représentèrent remarquablement les couleurs de leur club. La victoire leur fut toutefois contestée par Claudine Fancey et la Danoise Pernille Fritzen du club de Fribourg.

Le double aura été fatal aux deux paires chaux-de-fonnrières. En demi-finale, Sylvia Kirchhofer et Myriam Amstutz n'ont abdiqué qu'au troisième set, une manche lors de la quelle elles ne trouvèrent plus les ressources nécessaires.

Catherine Claude et Gladys

Monnier subirent un revers tout aussi cinglant en double. Cet échec ne désarma pourtant pas Gladys Monnier qui se ressaisissait dans son simple. Face à Pernille Fritzen, elle manqua d'un point le droit de disputer un troisième set. Cette défaite influença inévitablement la performance de Catherine Claude. Sachant que tout était perdu elle laissa couler sa rencontre au profit de Claudine Francey.

FINALE HOMMES

Double: N. Déhon P. Kirchhofer (La Chaux-de-Fonds) - A. Perrenoud - R. de Pury (Neuchâtel) 15-10 15-9
Simples: N. Déhon - A. Perrenoud 15-13 15-7; P. Kirchhofer - R. de Pury 15-8 15-6

FINALE DAMES

Double: P. Fritzen Cl. Francey (Fribourg) - C. Claude G. Monnier (La Chaux-de-Fonds) 15-1 15-2
Simples: P. Fritzen - G. Monnier 11-7 11-10; Cl. Francey - C. Claude 8-11 11-4 11-0. (ge)

CYCLISME

Opération ou non?

Stephen Roche toujours dans le doute

L'Irlandais Stephen Roche, qui souffre de fortes douleurs à un genou depuis le début de la saison, s'interroge toujours quant à la nécessité de se soumettre à une opération.

Le grand dominateur de la saison écoulée (victoires dans le Giro, le Tour de France et au championnat du monde) a repris l'entraînement la semaine passée.

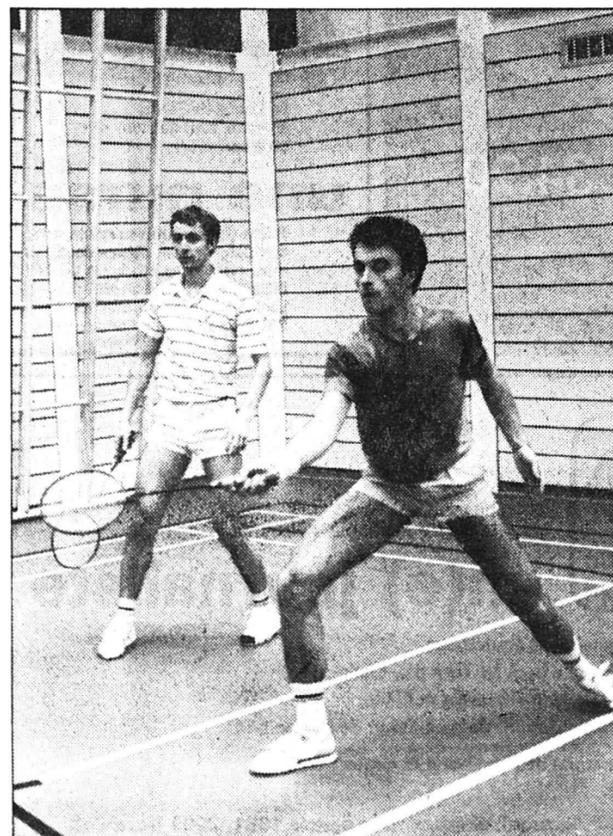
Son médecin a avoué qu'en cas d'intervention chirurgicale, Roche devait considérer sa saison comme terminée.

Roche, lui-même, a indiqué que ses chances de participer au Tour de France de cette année étaient retombées à moins de cinquante pour cent.

Jean-Baptiste Courroy, le spé-

cialiste orthopédique français qui suit Roche de très près, a indiqué: J'ai conseillé à Roche de reprendre l'entraînement comme si de rien n'était et de prendre une décision fin mai, début juin, étant donné les progrès qu'accomplit son genou et les douleurs qui sont en nette régression.

Stephen Roche a toujours eu des problèmes avec son genou gauche. En novembre dernier, il avait subi sa seconde intervention chirurgicale. Quoi qu'il en soit, a précisé Roche, je n'aurai pas la moindre chance de remporter le Tour de France.



Les Chaux-de-Fonniers Pascal Kirchhofer (à gauche) et Nicolas Déhon ont mené à bien leur rôle de favoris. (Schneider-a)

innovation armourins printemps

En vente également à
innovation
LE LOCLE
et St-IMIER

Nous avons trouvé l'oiseau rare.

70 x 130 cm
10.-

100 x 185 cm
44.90

76 x 152 cm
29.90

90 x 150 cm
34.90

Pour **44.90** seulement, réservez votre place au soleil sur votre plage préférée grâce à ce magnifique linge de plage et ses amusants canards.
100% coton velours moelleux, 100 x 185 cm.
A moins que vous ne préfériez l'albatros, un peu moins grand mais tout aussi câlin.
Drap de plage 100% coton, 70 x 130 cm, **10.-** seulement.
Drap de plage «Pingouins», pur coton velours, 76 x 152 cm, **29.90**.
Drap de plage «Sylvestre», 100% coton, 90 x 150 cm, **34.90**.

Fiat Regata.
La perfection d'une grande familiale.
Pour Fr. 17 150.-.



Regata: 5 modèles. Regata Weekend break: 4 modèles. Du 1500 cm³ à essence avec injection électronique au 2 litres turbo diesel.

Tous les modèles vous offrent place étonnante, grand confort et conception technique éprouvée jusque dans les moindres détails.

FIAT La nouvelle voie

Agence officielle	Garage de la Ronde	28 33 33
Agences locales	Garage Sporoto	26 08 08
	Garage du Versoix	28 69 88
Le Locle:	Garage Eyra	31 70 67
Les Breuleux:	Garage du Collège	54 11 64

offres d'emploi

Saint-Imier
Commerce spécialisé
à Saint-Imier cherche

vendeuse à mi-temps

entrée immédiate ou à convenir.
Place indépendante pour personne dynamique et consciencieuse.

Ecrire sous chiffres VC 7659 au bureau de L'Impartial.

LANIXA SA

NOUVELLE CLINIQUE
Montbrillant

La Chaux-de-Fonds
cherche, tout de suite ou à convenir

une employée de maison

sachant cuisiner
Prière de faire offres écrites à la Direction de Lanixa SA, case postale 10, 2306 La Chaux-de-Fonds

LANIXA SA

NOUVELLE CLINIQUE
Montbrillant

La Chaux-de-Fonds
cherche, tout de suite ou à convenir

une nurse

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae, copies de diplômes, références et copies de certificats, à la Direction de Lanixa SA, case postale 10, 2306 La Chaux-de-Fonds

offres d'emploi

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie
Concessionnaire PEUGEOT TALBOT

engage pour entrée immédiate
ou date à convenir, un(e)

employé(e)-vendeur(euse)

de bonne présentation, pour la tenue du kiosque Esso Shop et les encaissements de la station.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous:

avenue Léopold-Robert 146,
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 42.

Nous cherchons.

Secteur bâtiment
1 menuisier CFC
pouvant travailler seul
Bonnes conditions offertes.

Secteur industrie
1 décalqueur(se)
expérimenté(e)
pouvant assurer la formation.
Poste stable.

Trav
inter

039/23 55 23

L.-Robert 64,
La Chaux-de-Fonds



cherche,
pour le haut du canton de Neuchâtel:

un(e) journaliste

- titre universitaire ou équivalent;
- curiosité générale pour les faits d'actualité;
- facilité dans l'expression orale et écrite;
- capacité d'organisation, de mobilité et de disponibilité.

Faire offre manuscrite avec photo, copie des certificats et curriculum vitae, en mentionnant «postulation» à:

RTN-2001, J.-P. Brossard, directeur, case postale 1361, 2001 Neuchâtel.

Délaï: 25 mai 1988.

Que de malentendus...

L'«affaire» Sutter ne cesse de rebondir

Licencié sans délai, dimanche, en début de soirée par son club, le BSC Young Boys de Berne, l'international Alain Sutter (vingt ans, quatre sélections) a tenu une conférence de presse, à Berne, afin de s'expliquer sur tous les chefs d'accu-

On a appris, toutefois, quelques motifs de rupture: bien que sous contrat avec les Young Boys jusqu'à fin juin 1989, Alain Sutter, par l'intermédiaire, toujours, de son manager, aurait proposé ses services au Servette FC. Ce qui contrevient formellement au règlement des transferts, puisque son nom ne figurait sur aucune liste.

CONTACTS AVEC XAMAX?

Ce qui, côté dirigeants bernois, aurait fait déborder le vase, était une visite de Sutter au président neuchâtelois Gilbert Facchinetti, le jeudi de l'Ascension.

Voici la tentative d'explication d'Alain Sutter: la rencontre avec

sation dont il fait l'objet. Cette conférence de presse, que le jeune joueur avait convoquée à l'instigation de son manager Bruno Huber, n'a guère réussi à convaincre les observateurs de sa bonne foi.

Facchinetti aurait été fortuite. Elle s'est produite après que lui, Alain Sutter, et son frère René, eurent rendu visite à Lars Lunde, à l'Hôpital de l'île à Berne. A cette occasion, le Danois du FC Aarau était autorisé pour la première fois par la Faculté à sortir de l'hôpital, et les hasards de la promenade ont mené les trois personnages

dans la villa Facchinetti à Saint-Blaise...

On le voit, les tentatives d'explication ou de disculpation d'Alain Sutter et de son manager apparaissent relativement maladroites. En tout état de cause, il tentera de parvenir à un arrangement à l'amiable, concernant son départ du club avec les dirigeants bernois.

DÉMENTI

Atteint par téléphone par un confrère de la FAN (Feuille d'Avis de Neuchâtel), Gilbert Facchinetti, président de Neuchâtel Xamax, démentait catégoriquement avoir rencontré le trio Lunde/Alain et René Sutter. Et pour cause, puisque le président neuchâtelois se trouvait, ce jour-là de l'Ascension, invité à une manifestation officielle du «Club des 200».

Alain Sutter n'a effectivement pas affirmé avoir rencontré Facchinetti, mais seulement lui avoir rendu visite. Les malentendus, dans cette histoire, sont donc foison. Les Young Boys, en revanche, semblent avoir sauté sur le prétexte pour casser le contrat de leur employé.

Il faut savoir que Lars Lunde est un ami personnel de Gilbert Facchinetti, et qu'il a pu avoir exprimé, de façon tout à fait naturelle, le souhait d'aller rendre visite au président de Xamax. Que les désirs premiers, spontanés, d'un blessé grave puissent servir, consciemment ou involontairement, les desseins des uns et/ou des autres - de YB ou du tandem Huber/Sutter - peut évidemment laisser songeur...

Mandziara limogé

Rien ne va plus à YB

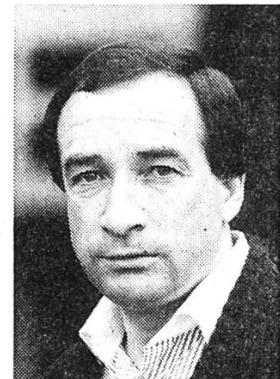
L'élimination surprise en demi-finale de la Coupe de Suisse devant Schaffhouse, adversaire de LNB et la cuisante défaite essuyée aux Charmilles (6-0) ce dernier week-end ont précipité les choses aux Young Boys.

Déjà discuté, l'entraîneur Alexander Mandziara a été limogé. Il était en place depuis 1984. Son engagement à l'époque avait surpris. Ses références, en effet, étaient bien minces. Mais avec le club bernois, il devait enlever le championnat suisse en 1986 et la Coupe de Suisse en 1987.

D'origine polonaise, né en France, mais en possession d'un passeport de la RFA, Mandziara avait entraîné Pogon Stettin en Pologne avant de passer à l'Ouest. En Allemagne fédérale, il avait déjà été remercié avant le terme de son contrat alors qu'il dirigeait un

club de deuxième division, Rot-Weiss Essen.

Le président Ruedi Baer a précisé que le contrat de Mandziara portait jusqu'au 30 juin 1989. La rupture annoncée ne sera effective qu'à l'issue de la dernière journée du championnat 87-88. (si)



Alex Mandziara: par la petite porte. (Lafargue-a)

Le suspense renaît

Championnat suisse des espoirs

Battant le leader, Grasshopper, par 3-1, Neuchâtel Xamax, grâce à des buts de Kunz (2) et Roelli, relance le championnat des espoirs. Lucerne, victorieux par 6-0 de Bellinzzone, revient à un point au classement. Les Young Boys, grâce à un but, notamment, d'Alain Sutter, qu'ils viennent de licencier, occupent le troisième rang, avec encore une chance certaine de revenir en tête.

● XAMAX - GRASSHOPPER 3-1 (1-0)

Maladière: 250 spectateurs. Buts: 41e et 65e Kunz 1-0 et 2-0; 76e Ugras 2-1; 82e Roelli 3-1.

● LUCERNE - BELLINZONE 6-0 (1-0)

● SAINT-GALL - BÂLE 0-2 (0-1)

● AARAU - LAUSANNE 3-2 (1-1)

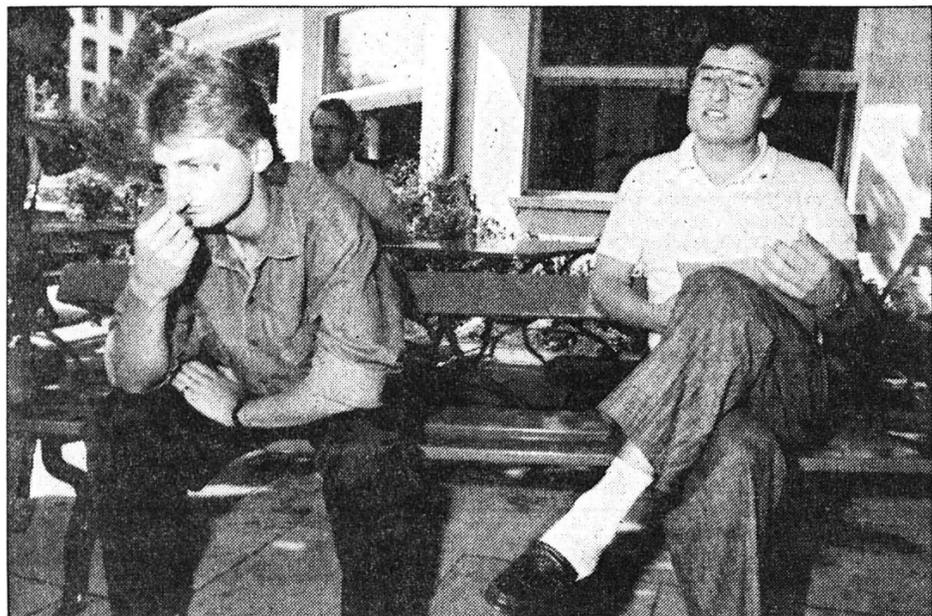
● WETTINGEN - YOUNG BOYS 1-3 (1-1)

● FC ZURICH - LOCARNO 3-0 (1-0)

● SION - VEVEY 3-0 (1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Grasshopper	25	17	3	5	54	23 37
2. Lucerne	25	16	4	5	70	27 36
3. Young Boys	23	14	3	6	58	32 31
4. Sion	25	12	6	7	48	31 30
5. Aarau	24	14	1	9	60	40 29
6. NE Xamax	24	14	1	9	57	38 29
7. Lausanne	24	11	6	7	39	27 28
8. Wettingen	25	11	3	11	37	34 25
9. Saint-Gall	24	9	6	9	59	40 24
10. Servette	24	8	5	11	39	41 21
11. Bâle	24	10	1	13	38	53 21
12. FC Zurich	25	8	4	13	37	39 20
13. Bellinzzone	23	7	5	11	30	47 19
14. Chx-de-Fds	22	7	2	13	34	68 16
15. Locarno	24	4	4	16	29	72 12
16. Vevey	25	3	2	20	25-102	8



Alain Sutter (à gauche) et son manager Bruno Huber: difficile de garder les pieds sur terre... (AP)

Dans le Jura

QUATRIÈME LIGUE

Groupe 9: Lyss c - Corgémont 1-5; Aurore Bienne - Reuchenette 2-2; Etoile Bienne - Orvin 2-2; Tramelan - Iberico Bienne 1-3; Evillard - Reuchenette 4-0; Courtelary - Orvin 3-1; La Neuveville - Iberico Bienne 3-2; Lyss c - Tramelan 1-0; Aurore Bienne - Etoile Bienne 2-1.

Groupe 10: Bévillard - Olymp Tavannes 0-0; Saignelégier - Court 2-0; Perrefitte - Tavannes 3-0; Le Noirmont - Les Genevez 2-0; Tavannes - Le Noirmont 1-4; Court - Perrefitte 2-1; Olymp Tavannes - Saignelégier 0-1; Belprahon - Bévillard 0-0.

Groupe 11: Courtételle - Corban 4-0; Pleigne - Vicques 2-5; Courroux - Bonfol b 1-1; Develier - Delémont a 1-0; Saint-Ursanne - Courfaivre 1-5; Courfaivre - Delémont a 3-0; Bonfol b - Develier 5-3; Vicques - Courroux 7-3; Corban - Pleigne 1-3; Movelier - Courtételle 1-3; Saint-Ursanne - Bonfol b 2-4.

Groupe 12: Vendlincourt - Fontenais 1-4; Bonfol a - Cœuve 1-3; Damvant - Bure 2-2; Delémont b - Courgenay 0-3; Courtédoux - Boncourt 1-2; Courgenay - Courtédoux 0-3; Bure - Delémont b 2-4; Cœuve - Damvant 3-1; Fontenais - Bonfol a 2-1; Courtémaiche - Vendlincourt 0-1; Damvant - Fontenais 3-1; Delémont b - Cœuve 4-1; Boncourt - Courgenay 2-2.

CINQUIÈME LIGUE

Groupe 14: Bévillard - Le Noirmont 0-3; Court - Les Breuleux a 0-7; Reconviiler - Tavannes 2-3; Le Noirmont - Sonceboz 7-1; Lajoux b - Courtelary 4-4; Bévillard - Villeret 1-2; Lajoux b - Bévillard 2-3.

Groupe 15: Montfaucon - Courfaivre 1-6; Belprahon - Les Breuleux b 10-2; Lajoux a - Les Breuleux b 7-2; Montfaucon - Belprahon 2-1.

Groupe 16: Courchapoix - Courrendlin a 3-0; Vicques - Courtételle 8-6; Corban - Mervelier 0-1; Soyhières - Rebeuvelier 1-1; Courtételle - Corban 7-3; Courrendlin - Vicques 4-1.

Groupe 17: Courtédoux - Olympic Fahy 2-3; Saint-Ursanne - Bourgnon 1-2; Olympic Fahy b - Glovelier 2-7; Grandfontaine - Bourgnon 4-3.

Groupe 18: Alle - Courgenay 2-1; Bressaucourt - Courtemaiche 8-3; Vendlincourt - Bressaucourt 2-2; Grandfontaine b - Cornol 1-7; Courtemaiche - Courgenay 3-3; Courgenay - Olympic Fahy a 1-2; Cornol - Courtemaiche 3-1; Cœuve - Grandfontaine b 0-5; Alle - Vendlincourt 3-5.

JUNIORS A I

Groupe 2: Aegerten - Bassecourt 3-0; Aurore Bienne - Moutier 1-3; Bözingen 34 - Delémont 1-9; Aarberg - Flamatt 6-3; Herzogenbuchsee - Porrentruy 4-1.

JUNIORS A II

Groupe 6: Pieterlen - Courroux 4-1; Reconviiler - Alle 3-2; Saignelégier - Tramelan 3-1; Courroux - Nidau 4-1.

JUNIORS B I

Groupe 4: Bassecourt - Mett 0-1; Bévillard - Azzurri Bienne 2-1; Boncourt - Madretsch 2-2; Bure - Delémont 1-5; Boncourt - Bassecourt 3-0; Delémont - Boncourt 0-3.

JUNIORS B II

Groupe 9: Boécourt - Courtételle 5-4; Courtédoux - Alle 3-1; Tramelan - Saignelégier 5-1; Saignelégier - Boécourt 2-1; Alle - Tramelan 1-3.

JUNIORS C I

Groupe 4: Büren a/Aare - Boncourt 1-1; Court - Tramelan 1-3; Delémont a - Porrentruy 8-1.

JUNIORS C II

Groupe 11: Moutier - Delémont b 5-1; Reuchenette - Les Breuleux 4-3; Saignelégier - Tavannes 1-1; Lamboing - Reuchenette 6-2; Delémont b - Lamboing 1-4.

Groupe 12: Fontenais - Develier 6-1; Bassecourt - Alle 5-2; Courtételle - Glovelier 4-0; Bonfol - Fontenais 3-4.

JUNIORS D I

Groupe 7: Moutier - Courtételle 2-0; Court - Le Noirmont 2-1; Cornol - Porrentruy 1-1.

JUNIORS D II

Groupe 17: Saignelégier - Courrendlin 4-1; Sonceboz - Corgémont 0-4; Vicques - Villeret 3-1; Bévillard - Sonceboz 7-1; Corgémont - Saignelégier 4-2; Courrendlin - Moutier b 4-6.

Groupe 18: Develier - Courroux 2-5; Bassecourt - Courgenay 1-0; Grandfontaine - Vendlincourt 7-1; Vendlincourt - Bassecourt 3-10; Courgenay - Develier 2-2.

JUNIORS E I

Groupe 7: Tramelan - Bévillard 6-0; Saignelégier b - Moutier 2-8. **Groupe 8:** Fontenais - Boécourt 3-1; Courroux - Boécourt 1-1.

JUNIORS E II

Groupe 20: Lamboing - La Neuveville 3-3; Reuchenette - Etoile Bienne 2-3; Evillard - Reuchenette 3-2.

Groupe 21: Les Breuleux - Sonceboz 5-0; Le Noirmont - Villeret 9-0; Reconviiler - Les Genevez 4-1.

Groupe 22: Vicques - Glovelier 2-2; Corban - Courtételle 3-2; Courfaivre - Courrendlin 4-9; Glovelier - Lajoux 3-3.

Groupe 23: Courtemaiche - Courtédoux 6-6; Courtemaiche - Chevenez 4-2; Grandfontaine - Bonfol 5-1.

JUNIORS F

Groupe 12: Courgenay - Delémont 3-4; Bassecourt - Courroux 3-2; Porrentruy - Courtemaiche 0-2.

La sélection italienne

Voici la sélection italienne pour la phase finale du championnat d'Europe des nations, en RFA:

Gardiens: Walter Zenga (Inter), Stefano Tacconi (Juventus).

Arrières: Giuseppe Bergomi (Inter), Franco Baresi (AC Milan), Roberto Cravero, (AC Torino), Ciro Ferrara (Naples), Riccardo Ferri (Inter), Giovanni Francini (Naples), Paolo Maldini (AC Milan).

Demis: Carlo Ancelotti (AC Milan), Luigi De Agostini (Juventus), Fernando De Napoli (Naples), Luca Fusi (Sampdoria), Giuseppe Giannini (AS Roma), Francesco Romano (Naples).

Avants: Alessandro Altobelli (Inter), Roberto Donadoni (AC Milan), Roberto Mancini (Sampdoria), Ruggiero Rizzitelli (Cesena), Gianluca Vialli (Sampdoria). (si)

Championnat d'Europe des «moins de 16 ans»

3e JOURNÉE

Groupe A: RFA - Finlande 2-1. Autriche - Norvège 1-0. Classement: 1. RFA 5; 2. Norvège 3; 3. Finlande 2; 4. Autriche 2.

Groupe B: Yougoslavie - Roumanie 1-1. Suède - RDA 1-1. Classement: 1. RDA 4; 2. Suède 4; 3. Roumanie 3; 4. Yougoslavie 1.

Groupe C: Espagne - Turquie 4-2. Hongrie - France 1-1. Classement: 1. Espagne 5; 2. Hongrie 4; 3. France 3; 4. Turquie 0.

Groupe D: Eire - Belgique 1-0. Portugal - Suisse 1-0. Classement: 1. Portugal 5; 2. Eire 4; 3. Belgique 2; 4. Suisse 1.

Composition des demi-finales: Espagne contre RFA et Portugal contre RDA. (si)

Rumeur infondée

Chiandussi reste à La Chaux-de-Fonds

L'AC Bellinzzone, assuré de sa promotion en ligue nationale A depuis samedi, connaît un problème d'entraîneur. Et le journal allemand «Sport», lundi matin, annonçait comme possible l'arrivée aux commandes de l'équipe de Toni Chiandussi, actuel entraîneur du FCC.

Une nouvelle démentie par

l'intéressé: S'il est vrai que je conserve certains souvenirs du Tessin, je suis décidé à honorer mon contrat avec le FC La Chaux-de-Fonds. De plus, je peux certifier que je n'ai eu aucun contact officiel avec Bellinzzone. Si bien que l'annonce faite par le «Sport» me surprend quelque peu. R. T.

Que d'anecdotes

Après la finale de la «Cup»

Les Anglais, traditionalistes, conservateurs, n'ont jamais admis l'usage de l'échange des maillots à l'issue d'un match.

Les gardiens des clubs finalistes de la Coupe d'Angleterre ont enfreint cette règle de bienséance, samedi dernier.

Beasant, capitaine du vainqueur Wimbledon, a, en effet, insisté auprès de Bruce Grobbelaar, pour troquer son pull avec celui du portier de Liverpool.

Beasant s'est expliqué sur son

attitude «indigne»: Je suis un fervent admirateur de Bruce, et il me fallait absolument obtenir son maillot. Beasant a écrit une autre partie historique de la «Cup»: c'était la première fois qu'un gardien était capitaine d'une formation finaliste.

Autre primeur, moins gaie, pour John Aldridge, meilleur buteur de la saison de Liverpool avec 29 buts: il a manqué, samedi, son seul penalty de la saison sur douze tentés. (si)

Bosman à Malines

Bien que battu avec ses compères d'Ajax, par Malines, en finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe (1-0 à Strasbourg, mercredi dernier), l'avant-centre hollandais John Bosman a suffisamment impressionné les dirigeants du club malinois pour qu'ils lui

soumettent une offre alléchante. Convité par plusieurs clubs, John Bosman a accepté l'offre belge, indiquant que de retrouver son ex-entraîneur d'Ajax, Aad De Mos, aujourd'hui mentor du FC Malines, avait joué un rôle déterminant dans son choix. (si)

**Tennis:
Sandrine
à la fine**

Page 13

SPORT

**Football:
démenti* de
Chiandussi**

Page 17

Hold-up parfaitement programmé

Finale du championnat féminin de LNB de basketball

● ARLESHEIM - LA CHAUX-DE-FONDS BASKET
89-75 après prolongations (40-41 77-73)

Malgré leur brillante ascension en LNA, les joueuses de La Chaux-de-Fonds Basket garderont le plus mauvais des souvenirs de leur dernière rencontre de la saison 1987-1988. Vainqueurs du match aller de quatre points (54-50) de cette finale au sommet, les Neuchâtelaises ont manqué le titre de champion suisse pour un tout petit rien. C'est infiniment regrettable, car, lors de ce match retour, elles ont fourni une performance absolument remarquable jusqu'à trois minutes de la fin, instant que choisirent les deux arbitres pour faire basculer le match en faveur d'Arlesheim.

Follement encouragées par les nombreux supporters qui avaient effectué le déplacement en terre bâloise, les protégées d'Isabelle Persoz ont effectué un superbe début de match pour mener de quinze points (10-25) à la 9e minute. Ne cédant jamais à la panique tout en alliant une efficacité remarquable sur le plan offensif, les Chaux-de-Fonnières mèneront sans cesse au score pour atteindre la pause avec un point d'avance (40-41).

FESTIVAL YOUGOSLAVE

Ne répétant pas l'erreur commise lors du premier match, le coach d'Arlesheim aligna, cette fois-ci, Ines Piplovic durant toute la rencontre. Bien lui en prit puisque la joueuse yougoslave effectua un véritable festival en marquant 47 points pour ses couleurs et en adressant bon nombre de passes

décisives. Mais, malgré le match plein réalisé par cette joueuse, La Chaux-de-Fonds Basket continuera de tenir la corde puisqu'Arlesheim n'est jamais parvenu à prendre l'avantage. Ghislaine Chatellard, Chantal Krebs, et Sandra Rodriguez disputant leur meilleure rencontre de la saison s'en donneront également à cœur joie.

Ainsi, à quelque 200 secondes du terme de la saison, coupe et médailles menaient la direction des Montagnes neuchâtelaises puisque La Chaux-de-Fonds Basket menait encore de neuf unités (64-73). Ajoutées aux quatre acquises lors du match aller, on ne voyait pas comment les joueuses bâloises pourraient refaire un handicap de treize points en trois minutes.

Jusqu'à là, le match fut arbitré de manière assez convenable. Mais l'attitude affichée en fin de ren-

contre par MM. Hary et Martin (qui s'est déjà distingué à plusieurs reprises en championnat masculin de LNA) fut incoutenable. Ce fut d'abord Sandra Rodriguez qui dut quitter le terrain, victime de cinq fautes personnelles, dont trois sifflées entre la 17e et la 18e minute (la dernière et la plus importante était imaginaire).

Ensuite, Christine Guder et Fabienne Schmiéd furent victimes de fautes sur lesquelles les arbitres ont volontairement fermé les yeux. Et, pour donner le coup de pouce nécessaire à Arlesheim, les deux hommes de gris vêtus ont privé les Neuchâtelaises du ballon en sifflant un retour en zone qu'eux seuls ont inventé. Ainsi, les Alémaniques ont pu combler leur retard. On a même pu penser qu'elles avaient finale gagnée puisque la fin de la rencontre fut sifflée sur le score de 78 à 73.

Après vérification de la feuille de match, erreur fut consacrée et la marque fut ramenée à 77-73. Des prolongations devenaient nécessaires. Ce fut beaucoup demander aux Chaux-de-Fonnières qui venaient de subir un hold-up parfaitement programmé. Ces cinq minutes de jeu supplémentaires furent sanctionnées d'un sec 12 à 2 pour Arlesheim.

INADMISSIBLE

Après cet échec difficile à avaler, nous ajouterons encore que cette finale a eu lieu dans une salle

dépourvue d'un tableau électronique et que le chronométréur a pu agir à sa guise durant toute la rencontre en tenant le compte de temps sur ses genoux. Il fut impossible de le contrôler puisque les caporaux de services (lisez les arbitres) ont refusé toute présence chaux-de-fonnière derrière lui.

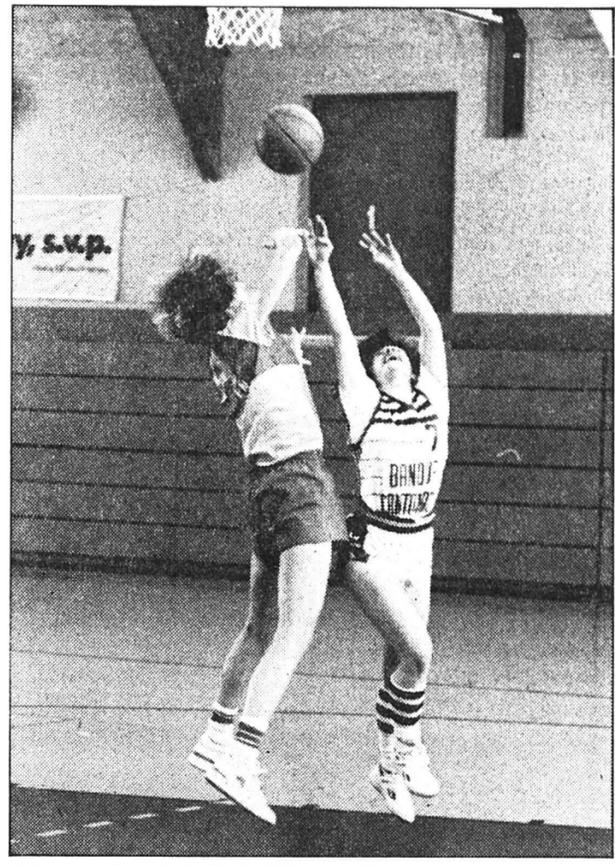
On a vraiment de la peine à comprendre la Fédération qui a autorisé un match de cette importance dans une salle non conforme et sur le choix de deux arbitres faisant partie de l'Association bâloise. Vraiment inadmissible.

Salle du Gymnase de Munchenstein: 200 spectateurs

Arbitres: MM. Hary et Martin.
Arlesheim: Viviane Scherler (4), Ines Piplovic (47), Pia Bracher (8), Béatrice Hurt (15), Caroline Roggo (2), Brigitte Hansmann (8) et Esperanza Sanchez (5).
Coach: D. Hoetsch. Aucun tir à 3 points et 27 lancers-francs réussis sur 36. 15 fautes d'équipe.

La Chaux-de-Fonds: Ghislaine Scherler (14), Fabienne Schmiéd (6), Catia Leonardi (4), Martine Bourquin (2), Isabelle Persoz, Francine Curty (3), Sandra Rodriguez (32), Christine Guder (2) et Chantal Krebs (12). **Coach:** Isabelle Persoz. 2 tirs à 3 points et 5 lancers-francs réussis sur 11. 27 fautes d'équipes.

Au tableau: 5e minute: 3-10; 10e: 12-25; 15e: 24-31; 25e: 42-49; 30e: 49-59; 35e: 61-67; 40e: 77-73. H. K.



Fabienne Schmiéd (à droite): une fin de championnat plutôt grimaçante... (Schneider-a)

Avec les sans-grade

TROISIÈME
LIGUE

Val-de-Ruz II - Cortaillod 60-75

CLASSEMENT

1. Université II	12	20	868-623
2. Neuchâtel 50	12	16	879-691
3. Fleurier II	12	14	681-701
4. Val-de-Ruz II	12	12	682-712
5. St-Imier	12	12	697-641
6. Cortaillod	12	8	693-629
7. Littoral BC	12	2	808-788

Université II est promu.

CADETS

Pour la 1re place (aller):

Chx-de-Fds - Marin 106-98

Pour la 6e place:

Auvernier - Chx-Fleurier 97-45

SCOLAIRES

Pour la 1re place (aller):

Union - Val-de-Ruz 84-65

Pour la 5e place:

Auvernier - Chx-de-Fds 62-28

JUNIORS FÉMININS

Femina Laus. - Chx-Fds 100-51

(sch)

ATHLETISME

Christophe Kolb sur la bonne voie

Week-end des athlètes de l'Olympic

Passablement de bonnes performances durant ce week-end pour les athlètes chaux-de-fonnières. A Bâle d'abord où Christophe Kolb participait à un meeting national réservé au lancement du marteau. L'espoir de l'Olympic a fait un pas vers la qualification aux championnats du monde juniors en portant son record à 57 m 14.

La qualification définitive étant fixée à mi-juillet, l'athlète de

l'Olympic aura peu de temps devant lui. Restons dans les lancers, pour saluer la progression de deux talentueux cadets neuchâtelais Jerry Fahrni, CEP Cortaillod, mesuré à 48 m 42 au disque de 1 kg 500 et Paul-André Einberger, de l'Olympic, qui s'offrait un nouveau record personnel avec 44 m 68.

RECORD PERSONNEL

A Langenthal, Véronique Frutschi, une des meilleures cadettes du

pays sur 300 m haies, a confirmé ses bonnes dispositions en couvrant sa distance dans le temps de 46''72. Cette performance ne reflète pas tout à fait les possibilités de la Chaux-de-Fonnière, dont l'excessive prudence de la première partie du parcours a pesé sur le chrono. Son camarade André Widmer, a lui aussi, laissé une bonne impression avec 40''90 sur 300 m haies et 1'25''13 sur 600 mètres.

Plusieurs satisfactions, samedi à Yverdon, où l'excellent Bernard Lovis s'est offert un record personnel assorti d'une victoire sur 3000 mètres avec 8'57''32. Derrière lui, Thierry Huguenin confirmait son retour au meilleur niveau par un temps de 9'08''70. Ren-

trée prometteuse de Philippe Steiff sur 800 mètres avec 1'58''29, suivie d'une participation riche d'enseignement sur 400 mètres où le Chaux-de-Fonnière remportait sa série en 52''30.

A court de sauter et de compétition, les jeune perchistes de l'Olympic Didier Steudler et Yves Hulmann ont laissé une bonne impression avec respectivement 3 m 80 et 3 m 70. Quant aux sprinters, ils furent moins en vue avec des chronos de 11''52 et 22''92 pour Douglas Gaillard sur 100 m et 200 m. Journée quelconque aussi pour Barbara Kullmann avec 16''50 sur 100 m haies et 5 m en longueur.

Jr.

LE SPORT EN BREF



Athlétisme

Hartmann et Waitz à Berne

Le Grand Prix de Berne, course sur route sur 16,09 km (ou dix miles) s'est terminé, chez les messieurs, par la victoire de l'Autrichien Gerhard Hartmann, déjà vainqueur l'an dernier et chez les dames, par le succès de la Norvégienne Grete Waitz, championne du monde du marathon 1983, qui a établi un nouveau record du parcours.



Hockey sur glace

Deux millions de dollars pour Larionov et Krutov

Des émissaires des Vancouver Canucks se sont rendus à Moscou afin de tenter d'obtenir le transfert des internationaux soviétiques Igor Larionov et Vladimir Krutov. La délégation du club de NHL espère convaincre le directeur des sports, Viatcheslav Koloskov, grâce à une offre de deux millions de dollars pour l'engagement des deux joueurs du CSKA Moscou.



Véronique Frutschi: une réserve regrettable.

(Jr)

JUDO

Pas de problèmes Trois Imériens qualifiés pour le CS

Les éliminatoires pour les championnats suisses individuels, championnats qui se dérouleront les 28 et 29 mai prochains à Montreux, ont abouti à trois qualifications pour le club imérien.

A commencer par le président Alain Gigon qui a terminé au premier rang en gagnant tous ses combats par ippon; ceci dans la catégorie élite +95 kg.

En juniors -60 kg, Stéphane Fontana, relevant de maladie, s'est également qualifié en gagnant ses combats préliminaires. Encore un peu faible, il préféra renoncer à la finale pour être dans son maximum de force à Montreux.

Le dernier des trois, Michaël Leschot (espoirs -71 kg) s'est incliné en finale sur décision

d'arbitre et obtint également la deuxième place.

Dans les autres participants imériens, Olivier Fiechter et Raphaël Marthaler ont terminé au cinquième rang tandis que Cédric Leschot et Valentin Delacour n'ont pas été repêchés.

Rappelons que pour pouvoir participer aux finales des championnats suisses, il faut terminer dans les deux premiers lors des qualifications régionales. (sp)

Fontana en vue

Lors de la dernière sortie du cadre national, Stéphane Fontana s'est à nouveau distingué en ramenant une cinquième place du tournoi de Pavillons-sous-Bois (Paris).

OLYMPISME

Toujours non!

La Corée du Nord et Séoul

La Corée du Nord est toujours décidée à boycotter les Jeux d'été de Séoul, sauf si Pyongyang (la capitale) est désignée co-organisateur des JO. C'est aujourd'hui, mardi, qu'échoit la date limite officielle d'inscription aux JO 1988.

Le CIO a accepté de repousser ce délai jusqu'à mi-juin. Le CIO

avait proposé à la Corée du Nord d'organiser des épreuves de tir à l'arc, de tennis de table, de volley féminin et une course cycliste masculine. Il lui avait également accordé un groupe éliminatoire du tournoi de football. Le CIO avait, en revanche, bel et bien rejeté de désigner Pyongyang comme «co-organisateur» des Jeux. (si)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	«Au nom du fils»: moteur	21
LE LOCLE	4000 km de bourlingue	22
NEUCHÂTEL	Musée cherche conservateur	27
JURA BERNOIS	Flou dans les urnes	29
JURA	Un trou de 8,5 millions	31

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 2 au 9 mai 1988

Littoral	+ 14,3° (620 DH)
Val-de-Ruz	+ 13,8° (695 DH)
Val-de-Trav.	+ 12,4° (934 DH)
La Chx-Fds	+ 10,9° (1.208 DH)
Le Locle	+ 12,0° (1.006 DH)

REGARD

Minorités associées

Deux interventions parlementaires ont abouti hier après-midi sur le bureau du Grand Conseil bernois, visant toutes deux le même objectif: un soutien cantonal à la radio locale biennoise Canal 3. Deux interventions auxquelles il fallait bien s'attendre et qui suivent logiquement les décisions prises, aux niveaux cantonaux et régionaux, concernant Radio Jura bernois-Horizon 9. A faire valoir le droit des minorités, dans un canton tel que celui de Berne, on s'expose toujours à ce que d'autres minorités réclament les mêmes privilèges.

Les auditeurs romands potentiels de Canal 3 sont moins nombreux que ceux de Radio Jura bernois? Voilà qui prouve que les francophones de Bienne sont encore plus minorisés que les Romands de nos vallées... Et méritent donc autant - si ce n'est davantage... - d'égards de la part du canton.

Quant à un autre des arguments développés récemment par le directeur de RJB, devant les délégués de la Fédération des communes, nul doute qu'on pourra facilement le retourner à l'avantage de Canal 3.

Dans les faits, Jean-Pierre Graber soulignait que le Jura bernois ne possède aucun média propre à sa zone politique, en arguant notamment que tous les quotidiens qui l'arrosent sont imprimés hors de cette zone. Mais si le «Journal

du Jura» est bien édité dans la Ville de l'Avenir, les défenseurs de Canal 3 auront tôt fait de démontrer qu'une grande partie de ses lecteurs, partant de ses forces, est concentrée sur le Jura bernois.

La somme annuelle demandée par le député Marc Suter et ses cosignataires, soit 200.000 francs annuellement, peut certes paraître importante, eu égard au potentiel d'auditeurs romands: mais l'effort fourni au sein de cette radio, au niveau de l'information comme à celui de l'animation, et conséquemment les frais de réalisation, sont fonction d'une qualité visée et non de la quantité d'écoutes.

De surcroît, il convient de souligner que parallèlement aux interventions parlementaires sus-mentionnées, une demande a été faite à la ville de Bienne, pour qu'elle augmente ses subventions, qui atteignent actuellement 30.000 francs par an.

Une minorité après l'autre: comment réagira le Grand Conseil, ... en attendant la suivante? Quoiqu'il en soit, à l'heure où le Parlement débattait de la question, la possibilité d'une collaboration entre la rédaction francophone de Canal 3 et Radio Jura bernois sera sans doute évoquée une nouvelle fois. Question, peut-être, de réduire théoriquement et quelque peu le nombre de ces minorités cantonales dont les inquiétudes ne correspondent guère aux préoccupations européennes du moment.

Dominique EGGLEL

● Lire aussi en page 29

Le Haut au perchoir

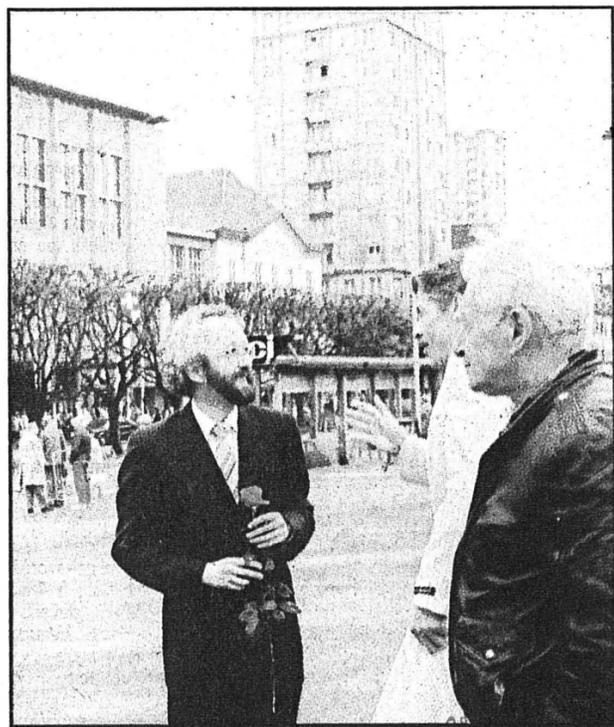
La Chaux-de-Fonds fête son président du Grand Conseil

Le Grand Conseil neuchâtelois a un nouveau président. Jean-Martin Monsch a été élu hier par ses pairs et fêté dans sa ville. M. Monsch, chancelier de la ville de La Chaux-de-Fonds, succède ainsi au député Jacques Balmer.

Si au moment de la passation des pouvoirs, M. Balmer a souligné l'intense activité culturelle, économique et sportive du canton, le nouveau président a lancé un appel à la solidarité, à l'ouverture sur le monde. Les deux hommes sont des amis et tous deux ont insisté sur le consensus neuchâtelois.

Mais avant de monter à La Chaux-de-Fonds, les députés ont entamé l'examen des comptes 1987 de l'Etat de Neuchâtel. S'ils bouclent par un excédent de recettes de 3 millions de francs, l'économie reste fragile et des incertitudes demeurent.

Mais c'est un fait acquis: le Conseil d'Etat est décidé à corriger la pression fiscale, afin de diminuer et mieux répartir l'effort fiscal des contribuables. Le nouveau chef du Département des finances l'a annoncé hier, tout en rappelant les objectifs généraux de la politique de l'Etat de Neuchâtel, les principes qui doivent guider sa réflexion.



Rencontres sur la place Sans-Nom.

(Photo Impar-Gerber)

La fiscalité: un dossier qui date déjà. En décembre 1986, les députés acceptaient une modification de la loi fiscale en faveur des couples mariés. Contrairement à ce que l'on imaginait à l'époque, cet

effort a été largement compensé par l'accroissement des recettes fiscales dû en partie à la bonne conjoncture économique mais également à la taxation record des transactions immobilières, à l'aug-

mentation de la part aux recettes fédérales.

Au rythme du Saint-John Martin Blues

Le maître de cérémonie égrène la liste des excusés: «... et j'excuse enfin le chancelier communal Jean-Martin Monsch, retenu par ses obligations protocolaires...» L'absent du pupitre est pourtant bien en vue, en place d'honneur, autour de la table officielle. C'était hier soir à La Chaux-de-Fonds, dans la grande salle de la Maison du Peuple, décorée aux vingt-six couleurs cantonales, où la République neuchâteloise recevait le premier d'entre ses citoyens, le chancelier de la commune de La Chaux-de-Fonds, Jean-Martin Monsch.

La cérémonie chaux-de-fonnaise avait débuté avec l'apéritif populaire offert par la ville, prévu place Sans-Nom et déplacé dans le hall du théâtre. Quelque trois cents représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, de nombreux invités, participaient à ces mondanités républicaines, où le nouvel occupant du perchoir de l'Etat a été présenté comme le farceur de la bande.

L'hommage musical a pris le rythme d'un Saint-Johnn Martin Blues balancé par le 68 Jazz-Band.

P. Ve et PF

● Lire en pages 21 et 24

Ramassage du lait à la ferme

Méthode préconisée dans le canton de Neuchâtel

L'amélioration constante de la qualité du lait est un des soucis de la Fédération laitière du canton de Neuchâtel; moins de transvasage et de meilleurs équipements de réfrigération étant les clés du maintien de la qualité dès la traite. Le ramassage à la ferme semble être là une solution d'avenir, une étude sérieuse du problème est actuellement en cours.

En règle générale, les locaux de coulage du lait des sociétés du canton ont été modernisés pour faire face aux nouvelles exigences du contrôle laitier en termes d'hygiène et de réfrigération. Néanmoins, face aux investissements que signifie cette mise en norme toujours plus exigeante,

certaines sociétés hésitent à refaire leurs installations et se penchent sérieusement sur l'alternative préconisée par la fédération, à savoir le ramassage à la ferme par camions spéciaux.

AU PÂQUIER

Il en est ainsi de la Société de laiterie du Pâquier, dans le Val-de-Ruz, qui, avec ses 20 agriculteurs, produit annuellement 1,2 mio de kilos de lait, mais qui doit faire face à un investissement de l'ordre de 100.000 francs, selon son président M. Albert Augsbürger, pour s'équiper à neuf.

Aussi, le cas de la société du Pâquier servira-t-il d'exemple pour l'étude du ramassage à la ferme tel

que le conçoit la Centrale laitière de Neuchâtel.

Selon M. Collomb, responsable du projet à la Centrale laitière, ce système de ramassage impliquerait que chaque ferme dispose d'un container réfrigéré pouvant contenir quatre traites, soit en moyenne 800 litres dans ce cas, container qui disposerait également d'un récupérateur de chaleur. Deuxième condition: l'accès par camion à la ferme doit être possible été comme hiver.

VISITE

Pour se faire une idée de l'application d'un tel système, les membres de la société du Pâquier ont eu l'occasion de visiter, il y a quelques semaines, la région de Tavannes où la centrale de Saint-Imier procède à un ramassage à la ferme. Des conditions identiques à la région des Bugnens ou du Côté qui semblent ne poser aucun problème technique après quelques années d'expérience déjà.

De sceptiques au départ, les agriculteurs sont revenus enthousiastes de cette visite dans le terrain.

SUBVENTIONS

A relever que cet investissement serait couvert à 60% par des subventions, le producteur de lait devant par contre aménager l'accès à sa ferme et disposer d'une chambre à lait conforme.

Ce changement de méthode aura l'avantage de conserver une qualité optimale au lait, mais l'abandon d'un local de coulage c'est aussi l'abandon d'un lieu de rencontres dont le rôle social n'est plus à démontrer, surtout pour les exploitants de domaines isolés.

Un revers de médaille qui ne pèsera pas lourd face aux échéances financières.

La centrale effectuera une tournée «à sec» très prochainement pour compléter son dossier.

M.S.



Société de laiterie du Pâquier: moderniser ou changer de méthode. (Photo Schneider)

Le lendemain, le meurtrier pique-niquait

Préliminaire de Cour d'assises à Neuchâtel

D'une voie enrouée et faible, Roger Ellès a répondu hier au président de la Cour d'assises neuchâteloise qu'il ne se rappelait plus les faits dans les détails. Mais il a admis s'être endormi après avoir tué sa jeune épouse, le 22 août 1987, à leur domicile conjugal, avenue des Forges 5 à La Chaux-de-Fonds. Et le lendemain, il pique-niquait avec des amis.

Roger Ellès a 63 ans. Sa femme en avait 29 de moins. Monique Ellès, née Zutter, a été tuée - le procès devra déterminer s'il y avait préméditation ou non - le samedi 22

L'acte de renvoi de la Chambre d'accusation précise des faits effroyables, dont le prévenu dit ne plus se souvenir. La jeune femme a été frappée à au moins vingt reprises, avec violence, au moyen d'un couteau. Plusieurs coups ont été mortels, provoquant la dilacération du cœur et des poumons, la section nette de plusieurs côtes, la perforation du sternum et de l'aorte thoracique...

«JE ME SUIS RÉVEILLÉ À 5 HEURES»

«Je me suis réveillé à 5 heures du matin, étendu sur le divan. J'ai mis

les pieds en bas le divan... C'est à ce moment que j'ai réalisé. Je suis allé à la chambre à coucher, j'ai trouvé ma femme dans une flaque de sang. J'ai pris le duvet, je l'ai couverte. J'ai pris le couteau et machinalement je suis allé le ranger...»

De sa voix faible, le prévenu a acquiescé: il est bien allé promener son chien, il a passé la journée avec des amis, faisant une excursion et un pique-nique. Il s'est fait arrêter par la police le mardi 25 août à 8 h 45 à proximité du restaurant du Reymond après avoir écrit - dans la nuit de dimanche à lundi - au greffier du Tribunal de district de La Chaux-de-Fonds qu'il avait tué sa femme.

PRISE PAR LE COU, PAS ÉTRANGLÉE...

Par contre, il a contesté avoir pendant plusieurs mois frappé et menacé sa femme à plusieurs reprises, y compris avec un couteau, comme le précise l'arrêt de renvoi. Monique Ellès se plaignait d'être battue, craignant des représailles au cas où elle quitterait son mari. En mars 1987, elle avait consulté un médecin qui a constaté

qu'elle portait des marques de strangulation: «Je l'ai secouée parce qu'elle avait bu. Elle criait, continuait de crier. Je ne voulais pas qu'elle dérange les voisins. Je l'ai prise par le cou et je l'ai secouée pour la faire taire», explique Roger Ellès.

JUGEMENT LE 28 JUIN PROCHAIN

L'audience de jugement a été fixée au 28 juin dès 9 h. La Cour aura la même composition que le lendemain pour juger d'une affaire de vol et chantage (lire aussi en page 26). Le président, M. Philippe Aubert sera assisté de Mme Geneviève Joly, présidente du Tribunal de district de Neuchâtel et de M. Bernard Schneider, président du Tribunal de district du Val-de-Travers. Les 6 jurés ont été désignés: Jean-Claude Barbezat, St-Martin; Michel Rusconi, La Chaux-de-Fonds; Walter Huber, St-Blaise; Loïse Hunziker, La Chaux-de-Fonds; Bernard Faivre, St-Blaise; Jean-Louis Moulin, Cortaillod. Les suppléants sont: Germain Bach, La Chaux-de-Fonds; Roger Prébandler, Neuchâtel et Jean-Pierre Robert, Bevaix. AO

INSOLITE

Comme son nom l'indique

Lu dans la «Feuille officielle», rubrique des inscriptions au registre du commerce:

«Pierre de Buren», taille et conservation de la... pierre.

«Althaus», entreprise de nettoyage. C'est fou ce que les vieilles maisons demandent comme entretien. (jic)

Camion sur la voie

Trains en retard aux Franches-Montagnes

Hier, vers 17 h 15, M. Roland Juillerat, des Emibois, quittait cette localité en direction du Noirmont au volant d'un camion à grumes. Pour croiser une voiture qui circulait en sens inverse trop près du centre de la chaussée, il a dû serrer à droite, mordant la banquette. Le lourd véhicule s'est alors couché sur le flanc, obstruant la voie CJ qui longe la route à cet endroit.

Deux trains ont été perturbés dans leurs horaires, mais tout est

rentré dans l'ordre assez rapidement. Le conducteur, quelque peu choqué, s'en tire sans blessure, tandis que le camion a subi pour plusieurs milliers de francs de dégâts.

A la tête d'une entreprise de transports, M. Juillerat n'effectue que rarement des réparations pour des tiers. C'est pourtant en essayant un véhicule qu'il venait de remettre en état pour rendre service que l'accident est survenu.

(bt)

Absolument vrai: 22 770.- avec l'ABS

L'une des voitures les plus appréciées de la classe moyenne existe désormais avec le système ABS (sécurité accrue pour vous!), dotée d'un équipement plus riche encore à un prix attractif: le modèle spécial Sierra Leader.

Elle a l'ABS de série - avantage rarissime dans cette classe de prix. Commandé par ordinateur, ce système de freinage antibloquant

ducteur est réglable en hauteur.

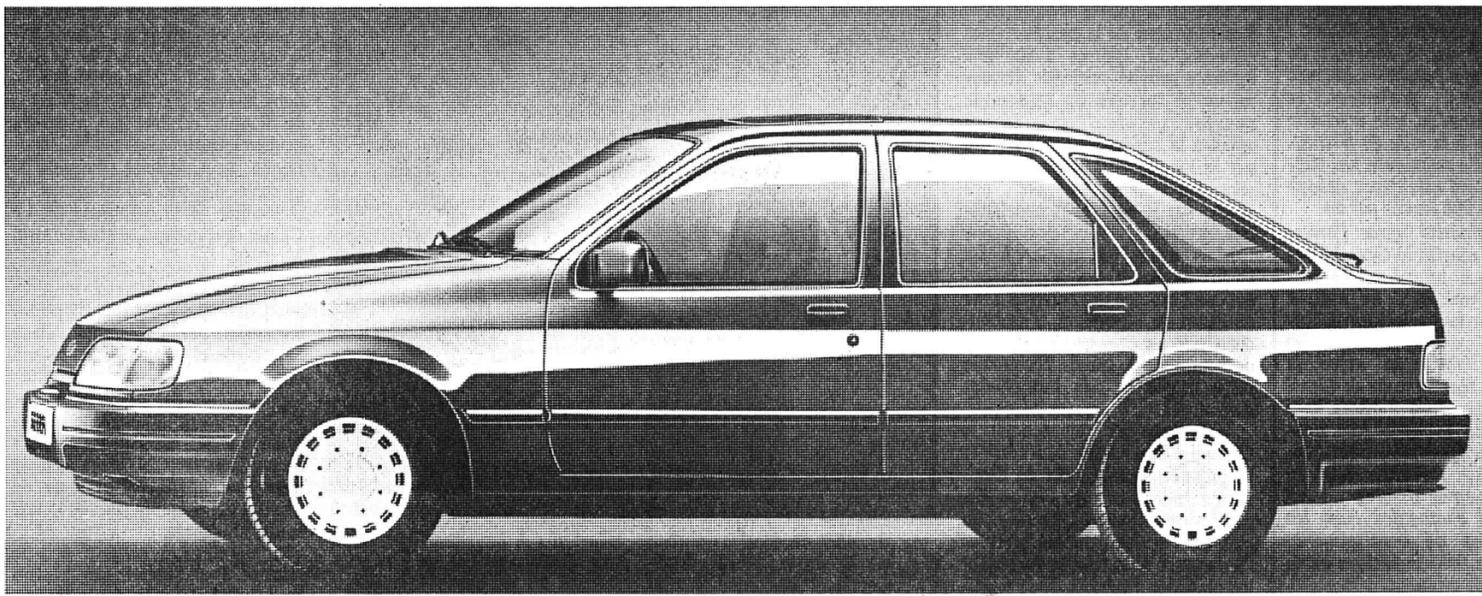
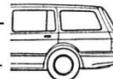
Le moteur 2 litres à injection électronique est commandé par un module EEC IV, comme sur la célèbre Sierra Cosworth, le grand champion du monde 1987.

Le confort intégral ne vous coûtera pas les yeux de la tête. Verrouillage central et compte-tours sont inclus dans le prix,

Leader qu'il vous faut: vous avez le choix entre deux, trois volumes ou un break - et, bien sûr, une boîte automatique à quatre vitesses.

Pratique, l'espace imposant que vous offre la Leader: les dossiers arrière rabattables séparément font varier à l'envi l'aménagement intérieur des versions deux volumes et break pour transporter des marchandises encombrantes.

Les garanties écrites suivant-

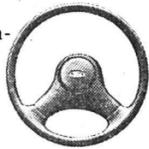


Sierra Leader avec ABS: 3 volumes 22770.-, 2 volumes 23550.-, break 24070.-

est l'élément de sécurité le plus remarquable des années 80: même en freinant à fond, vos roues ne se bloquent pas et votre voiture reste conduisible en tout temps, même sur route mouillée ou enneigée.

La direction assistée fait aussi partie de l'équipement de série de la nouvelle Sierra Leader.

Vous conduisez ainsi avec plus de confort, plus de plaisir et parquez sans aucun problème. En outre, pour votre plus grand agrément, le siège du con-



tout comme la radio et les glaces teintées. Les ceintures de sécurité à fixation réglable en hauteur et l'essuie-glace arrière sont naturellement de série eux aussi. Le châssis confortable et sûr, à suspension indépendante, s'avère l'un des meilleurs dans tous les tests comparatifs.

En outre, la Leader repose sur des pneus larges de dimensions 195/65.

La multitude de modèles vous permettra de trouver la Sierra

tes vous seront proposées: garantie normale d'un an. De six ans contre les perforations par corrosion (sans traitement spécial!).

Garantie réparation longue durée que Ford est seul à offrir. Et, en option, garantie spéciale de deux ou trois ans ou 100 000 km.

Votre concessionnaire Ford vous proposera une offre avantageuse de financement ou de leasing par Ford Credit.



Ford - le bon choix.

Une nouveauté: Ford Sierra Leader 2.0i

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Bd des Eplatures 8, ☎ 039/26 81 81

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ 038/25 83 01

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappes Frères - Le Noirmont: Mercier et Sester, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Méria SA, J. Dellenbach - J.-J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

Le Locle: Rue de France 51, ☎ 039/31 24 31

offres d'emploi

Charly Bessat

MECANIQUE DE PRECISION

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien de précision avec CFC

Faire offres ou se présenter: Doubs 161, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 06 30.

Commerce de la place de Tramelan engage:

1 vendeuse à plein temps
1 vendeuse auxiliaire
1 apprenti(e) vendeur(euse)

Ecrire sous chiffres
06-122292 Publicitas,
2501 Bienne.

Nous engageons pour le 1er août 1988

un apprenti boulanger-pâtissier

S'adresser à:

Boulangerie-Pâtisserie
Bernard Scherrer
M.-A.-Calame 15 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 12 81

divers

Parce qu'on ne construit qu'une fois

Vos idées
Votre choix
Votre
Meisterstück



Meisterstück
la maison de marque

MEISTERSTÜCK
votre partenaire
La construction
personnalisée
Gérard M. Hérol

Au Sa
1400 Cheseaux Noreaz
Tel. 024/21 01 57

Je désire de plus amples informations.

Adresse _____

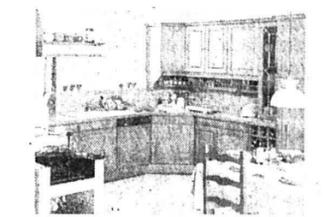
Tel. _____



Serre 90
La Chx-de-Fds
☎ 23 00 55



Appareils
ménagers
Agencement
de cuisine



Location-vente dès Fr. 30.- par mois

vacances - voyages

Hotelplan

Ces îles n'ont plus de secret pour nous. Beaux hôtels, complexes de vacances et appartements en Corse, en Sardaigne, en Sicile, à Ischia et à Elbe. Voyage individuel avec ou sans voiture. Demandez notre catalogue Autoplan. Téléphone 039/23 26 44

VOYAGES



Vacances 1988

Pour des vacances réussies et variées, nous vous proposons

trois magnifiques voyages:

19-25 juillet 7 jours

La Corse, île de Beauté

Fr. 960.-

27 juillet-4 août 9 jours

Vienne, Budapest

Fr. 1150.-

29 juillet-2 août 5 jours

Grandes stations suisses

Fr. 585.-

Courses d'un jour:

Dimanche 22 mai

Combat de reines à Aproz

Fr. 50.-, entrée comprise;

AVS, Fr. 46.-

Vendredi 27 mai

Tour du lac de Brienz

Fr. 59.-, repas compris;

AVS, Fr. 55.-

Jedi 2 juin

Lac de Sihl, Einsiedeln

Fr. 64.-, repas compris; AVS, Fr. 60.-

Mercredi 8 juin

Course d'après-midi

Fr. 43.-, repas compris; AVS, Fr. 40.-

Jedi 16 juin (en soirée)

Concert Michael Jackson

à Bâle. Fr. 75.- entrée comprise.

Demandez nos programmes.

Renseignements et inscriptions:

Autocars CJ, 2720 Tramelan,

☎ 032/97 47 83.

Egalement dans les gares CJ ou auprès de votre agence de voyages.

Au rythme du Saint John Martin Blues

Le nouveau président du Grand Conseil fêté à la Maison du Peuple

Monsch le farceur, qui ne craint pas d'orchestrer un rendez-vous factice sur un faux à en-tête du Conseil d'Etat, Monsch l'aimable, Monsch qui sait aussi se montrer autoritaire, Monsch que l'ascendance grisonne doit inciter à prononcer «Monsch» mais que chacun continue à appeler «Mönsch»... C'était hier la fête à Jean-Martin Monsch, premier citoyen du canton et peut-être pas le dernier de sa commune, eu égard au rôle qu'il pourrait être amené à y jouer dans la législation ouverte. La section locale du parti socialiste se réunit ce soir pour donner le nom de son second prétendant au Conseil communal.

N'anticipons pas. La fête organisée hier par Jean-Martin Monsch - fonction de chancelier communal oblige! - en l'honneur de lui-même - fonction de président entrant au Grand Conseil oblige également! - était toute dévouée au législatif cantonal.

Ambiance détendue. Discours truffés d'anecdotes. Le ton était à l'évocation des souvenirs pointus

qui ont animé l'engagement de ces anciens combattants de la vie politique neuchâteloise.

PINCE-SANS-RIRE

Evénement peu banal dans cette ville socialiste, c'est un libéral que représentait l'autorité d'accueil, le vice-président du Conseil communal Georges Jeanbourquin. Il s'est réjoui qu'après trois présidents successifs dans le Val-de-Ruz, le Grand Conseil installe au perchoir un ressortissant de La Chaux-de-Fonds. Un homme dont il salue «l'humour pince-sans-rire».

Pour le président du Conseil d'Etat, M. Pierre Dubois, le nouveau premier citoyen passera ainsi une deuxième année à «contempler le gouvernement de dos, sans pouvoir lui casser du sucre dessus!» Et d'évoquer ses soucis, présentant une chute des recettes de la buvette du Grand Conseil, avant d'exprimer un conseil: «Ta nouvelle fonction ne te permettra pas de t'adonner à cette manie de faire

des farces. C'est une fonction sérieuse!»

La réponse de M. Monsch ne se fera attendre que le temps de l'intervention du président du groupe des députés socialistes. «Plaisanter est dans ma nature. Lorsque je plaisante, je suis sérieux. Et je rappellerai au président du Conseil d'Etat que le président du Grand Conseil n'a d'ordre à recevoir de personne, article 73 bis du règlement». Et toc! Sur le ton de la plaisanterie, bien sûr.

La soirée a été agrémentée par un spectacle sans paroles présenté sur écran par MM. Jean-Michel Kohler et Christian Gloor, qui ont pioché dans l'album de famille. Surnommé le «Batz», le nouveau président a vu défiler sa vie de la petite enfance à ce jour, en passant par les éclaireurs et l'école de recrues dans les sanitaires.

Comme le veut la tradition, la soirée s'est prolongée tard dans la nuit, par grappes d'affinités.

PF



De gauche à droite, J.-M. Monsch, sa caricature, réalisée par un dessinateur parisien et tenue à bout de fourchette par le conseiller d'Etat J. C. Jaggi. (Photos Impar-Gerber)



Place Sans-Nom en fin d'après-midi, J.-M. Monsch dirige ses invités vers le hall du théâtre.



F. Matthey et J.-M. Monsch: la rose c'est l'important. Peut-être pas le seul trait d'union entre les deux hommes!

Menus détails

Dans l'uniforme du conseiller d'Etat, la pièce rayée est le pantalon. Leur président à tous, M. Monsch, arborait hier la tenue inverse, rayures au-dessus de la ceinture. Même géométrie pour la cravate, par ailleurs sponsorisée par les Montres Corum. La garantie d'être à l'heure au perchoir. * * *

Le carton du menu - on vous passe le feuilleté, la selle de porc et le vacherin pour passer au liquide - s'est mélangé les millésimes de ses crus, faisant du blanc l'ainé du rouge.

Les brumes éthyliques ont contaminé le reste du document, qui annonçait la soirée dans la «gande» (hic... pardon, sic) salle de la Maison du Peuple. (pf)

Un enfant est à la porte

Appel urgent de Feu et Joie

L'été revient, l'été est là. On parle de vacances, de soleil et de joie.

On parle de beaux paysages et d'air vivifiant.

Les uns s'en iront au bout du monde à la recherche d'émotions, les autres seront oubliés ou momentanément solitaires...

Feu et Joie se préoccupe d'une fraction de ceux qui n'auront rien, de ceux qui seront seuls sur les trottoirs de Paris et sa banlieue: des enfants de 3 à 8 ans.

Ceux-là ont besoin de nous, de vous, de notre sens du partage.

Car vivre dans la région parisienne en juillet-août pour un enfant de cet âge est pénible.

Alors, si vous êtes sensibles au malheur et au bonheur d'autrui, ce message est pour vous.

Les besoins sont grands durant l'été. En nombre, nous pouvons

accueillir ces petits qui nous tendent les bras.

Il suffit d'un mot, d'un geste, d'un regard et de beaucoup d'amour, il suffit de vouloir et de le manifester: un enfant est à la porte.

Feu et Joie vous lance un appel urgent car les demandes de placements pour l'été sont nombreuses et ne peuvent jamais être toutes satisfaites. Merci de répondre rapidement pour faciliter le travail des responsables. Prochains séjours: 5 juin au 26 août 1988 ou 3 juillet au 26 août 1988. Inscriptions par téléphone aux numéros: (039) 31.42.57 (Le Locle), (039) 28.52.76 (La Chaux-de-Fonds). (comm)

LA CHAUX-DE-FONDS 33

« Au nom du fils »: moteur

Trois jours de tournage pour Frédéric Maire

Avec «Au nom du fils», le jeune cinéaste neuchâtelois Frédéric Maire veut se faire une carte de visite dans le 7e art. Deux acteurs venus de la Comédie-Française apportent leur concours à ce projet difficile: un court-métrage de 10 minutes qui met en scène un couple et le souvenir de leur enfant mort trop tôt. Le tournage a commencé hier à La Chaux-de-Fonds.

Ce court-métrage est un banc d'essai pour moi. C'est un film difficile surtout pour les acteurs, basé sur le jeu et les dialogues. Il doit me servir de carte de visite dans la profession, si je réussis à faire mes preuves.

Frédéric Maire - après «Au menu ce soir», son dernier court-métrage diffusé en avant-pro-

gramme de «1984» dans les salles romandes - continue d'expérimenter l'univers de la réalisation. Cette fois-ci, ce jeune journaliste libre s'est adjoint la complicité d'acteurs chevronnés pour raconter une histoire délicate basée sur une idée et les dialogues d'un autre Neuchâtelois, le scénariste quasi professionnel Vincent Adatte.

Cette histoire est celle d'un couple d'âge mûr qui rejoue vingt ans après sa nuit de noces pour faire renaître son enfant mort. «...Cette nuit, encore une fois, ils vont tous deux retrouver le plaisir et la paix: la photo en noir et blanc reprendra ses couleurs et leur enfant mort trop tôt renaîtra», précise le synopsis.

Le rôle de la mère est tenu par

Yveline Ailhaud, une actrice provençale montée à Paris pour jouer la comédie. On l'a vue notamment dans «La femme publique», de Zulawski avec Valérie Kaprisky, et avec le duo Depardieu-Richard des «Fugitifs». Par ailleurs, elle sort de quatre ans de Comédie-Française, comme elle dit. C'est là d'ailleurs qu'elle a rencontré Roland Amstutz, le père d'«Au nom du fils», acteur né Chaux-de-Fonnyer qui a entre autres tourné dans «Sauve qui peut la vie» (Godard) et «L'ogre» d'après Chexsex. Belle affiche. Deux enfants, Johann Montandon et Lukas Bitter, choisis parmi une trentaine de candidats sollicités par voie d'annonces, complètent la distribution.

Commencé lundi sur les cha-peaux de roues le tournage de «Au nom du fils» sera en principe terminé mercredi déjà. Ce court-métrage de dix minutes est tourné en 16 mm principalement dans la villa «Sonnenheim» voisine de l'hypermarché Jumbo. Il devrait être monté d'ici mi-août. Le public le verra à la Télévision romande qui le co-produit. Frédéric Maire entend bien le présenter aussi dans différents festivals.

«Au nom du fils» est produit par notre chroniqueur de cinéma Freddy Landry pour Milos Films et Jean-Marc Henchoz, avec l'appui financier de l'Office fédéral de la culture, la ville et le canton de Neuchâtel notamment.

R. N.

NAISSANCES

Bonjour, je m'appelle

SIMON

Je suis né le 15 mai 1988, pour la plus grande joie de ma famille.

Aurélien, Madeline, Sylvie et Michel RUEGG-CALAME

Doubs 25
La Chaux-de-Fonds
Maternité de l'Hôpital

Après 9 mois d'un voyage mouvementé, j'ai décidé de montrer le bout de mon nez, je m'appelle

SÉBASTIEN

le 16 mai 1988

Hôpital du Locle

Anita et Jacques LOICHA-T-MESSMER



Silence, on tourne! Photo de famille: debout à droite, Frédéric Maire. Tout à droite: Yveline Ailhaud au maquillage. (Photo Impar-Gerber)

4000 kilomètres de bourlingue

Le tour de France à pied d'une famille locloise

Les visages tannés, voire cuivrés pour lui, par le soleil, la pluie, le vent ou même la neige, ils sont de retour. Ils, ce sont les Parel. Cette famille, Daisy, Serge (les parents), Arnaud, 10 ans et Lourie, 3 ans et demi avait quitté Le Locle le 15 mai 1987 pour un tour de France à pied. Ils ont mis hier un terme à leur périple pédestre de quelque 4000 kilomètres parcourus dans l'Hexagone avec comme seul «bagage» une charrette postale électrique. «En fait, notre sac à dos sur roues» plaisante Serge Parel.

Durant trois ans la famille Parel a minutieusement préparé cette formidable aventure, testant avec des engins similaires lors de randonnées pédestres organisées durant des vacances sa capacité de s'adapter à ce nouveau mode de vie. Matériellement et pratiquement cette préparation était importante, mais elle l'était tout autant moralement.

Puis les événements se sont précipités. La «bagnole était pourrie», il fallait la remplacer. Le choix a été vite fait. Plutôt que d'acheter une nouvelle voiture Serge et Daisy optèrent alors pour le voyage. La voiture est toujours là, tout aussi pourrie, si ce n'est plus, mais la famille Parel rentre enrichie d'une foule d'expériences, de rencontres. Bien plus qu'une nouvelle voiture aurait pu leur procurer.

Cet électronicien n'avait alors pas hésité à quitter son travail alors que lui et sa famille abandonnaient la quiétude et le confort de leur agréable logement des Replattes sur Le Locle pour se lancer à l'aventure.

Ce départ mûrement réfléchi s'appuyait sur de très solides motivations «que nous nous remémorons lors des quelques moments difficiles et de découragement que nous avons inévitablement connus», explique Serge.

APPARTEMENT SUR QUATRE ROUES

Pour tout «appartement», Daisy et Serge Parel et leurs deux enfants sont partis en tirant cette charrette postale à accumulateurs spécialement aménagée. L'intérieur servait à la fois de «chambre à coucher» pour les siestes de Lourie, de «salle à manger» lorsque le temps était détestable, de «salon de lecture» pour les gosses, et de cuisine.

Sur le toit, Serge Parel avait disposé un caisson composé de parois «en dur» pliable durant la journée lors des déplacements. Une fois ouvert il offrait un abri pour la nuit à toute la famille. A l'étage inférieur, une astucieuse combinaison de placards et de tiroirs permettait le rangement des affaires, des jeux, des habits, de la vaisselle... Une réserve d'eau de 50 litres complétait le tout. Le «mobilier» a été complété en route sous la forme de petits bancs sommaires confectionnés par un artisan spécialisé dans la confection de chaises de style et qui a fait promettre que son nom reste tu!

DES GENS FORMIDABLES

Durant ces 367 jours de voyages, le schéma de déplacement de la famille Parel était sensiblement le même. Environ 80 km de route par semaine puis un arrêt de deux jours dans un camping. Une halte bienvenue, pour se reposer

d'abord, se doucher et remettre au propre les vêtements.

Cette obligation de s'arrêter dans un camping fixait hebdomadairement la ligne générale de l'itinéraire dans le détail quand bien même celui-ci, de manière générale, avait été planifié avant le départ.

Toutefois, hors saison touristique, en arrière automne, en hiver ou au premier printemps il n'y avait guère de camping ouvert.

C'est dans ces moments difficiles que les Parel ont rencontré par hasard des «gens formidables, qui nous accueillent, nous hébergent» raconte Daisy. «Ce fut comme une chaîne alors que nous avions besoin des gens».

Et la famille, inlassablement de reprendre la route avec la Bourlingue, puisque tel était le nom de baptême de cette charrette électrique.

«Inceivable cet engin», relève Serge. Une seule obligation toutefois, celle de recharger quotidiennement les «accus». Il s'agissait alors de prendre contact avec les habitants du lieu pour leur demander ce service. «Nous l'avons voulu. C'était une façon de prendre obligatoirement contact avec eux chaque jour. C'était notre «clé» d'entrée avec les gens. Et souvent c'est par ce trait d'union réduit à un fil que le courant a passé».

L'ITINÉRAIRE

Schématiquement, le voyage de la famille Parel se résume à un tour de France qui les a amenés par Epinal, Bar-le-Duc, Reims, au nord de Compiègne puis au nord de Paris. De là, ce fut un large virage par le début du Finistère, le Mont St-Michel, Vannes avant de mettre le cap sur Nantes, la Vendée, les Charentes puis la côte

Atlantique récemment en retrait avec des passages toutefois par La Rochelle et Bordeaux.

Direction plein sud ensuite par Toulouse et le Languedoc-Roussillon (Carcassonne, Béziers, Montpellier) et la côte méditerranéenne jusqu'à Nîmes.

Après Noël, «une belle fête passée en Gascogne», se souvient Daisy les yeux embués de souvenirs, chez des agriculteurs le soir du 24 et chez un restaurateur le 25, les Parel s'arrêtèrent un mois non loin de Sète. Ils occupent un petit logement en retapant la maison en guise de location.

C'est à nouveau le départ en passant par l'Ardèche puis la Drôme (Valence, Romans), l'Isère, La Bresse, le Jura et le retour en Suisse jeudi par la douane des Verrières.

Vendredi 13, «la chance continue» sourit Daisy, ils sont accueillis par une famille des Tailières.

TROIS PAIRES DE CHAUSSURES CHACUN

Cette merveilleuse histoire n'a pas de fin. Elle vivra toujours dans la mémoire des membres de la famille. «Indéniablement, nous en ressortons enrichis» disent Daisy et Serge. «Nos rapports dans la vie de couple, de famille ont changé, se sont renforcés car il devait obligatoirement avoir consultation permanente. Toute l'énergie était totalement investie dans ce voyage».

Outre la richesse et la qualité des contacts établis au fil des quelque 4000 km, Serge n'oublie pas qu'à certains moments il se demandait «quelle serait la suite du film?», en affirmant pourtant



La Bourlingue ou le sac à dos roulant de la famille Parel grâce à laquelle elle a vécu un an durant un tour de France à pied. (Photo Impar-Perrin)

avec philosophie et humour qu'il y a de toute façon une solution.

Après avoir utilisé chacun trois paires de chaussures Serge et Daisy comme leurs enfants sortent rayonnants de cette expérience, parfois dure puisqu'il «a fallu s'habituer à vivre toujours ensemble». Mais explique Serge, «l'obligation de recharger notre bourlingue nous a obligés à multiplier les

rencontres et à vivre un voyage dans le présent, alors même qu'il ne s'est pas simplement agi d'un voyage dans un pays, mais aussi à l'intérieur de nous-mêmes».

Daisy, Serge, Arnaud et Lourie vont maintenant rentrer dans le circuit. Travail, logement, tout est à retrouver. Avis aux personnes qui ont aimé leur aventure. Ils sont atteignables aux (039) 23.54.13. (jcp)

Nouvelle étape, nouvelles découvertes

Cérémonie de fin de catéchisme au temple du Locle



Photo de famille des quarante-deux catéchumènes et de leurs pasteurs.

(Photo Impar-Favre)

Cette année, ils ont été quarante-deux à avoir communiqué pour la première fois ce week-end à la paroisse réformée de la Mère-Commune.

Quarante-deux catéchumènes qui ont pris le pain et le vin, symboles du repas du Seigneur. Un repas qui selon toute espérance ne doit pas être un adieu à la religion...

Préparés durant ces neuf derniers mois à raison d'une rencontre par semaine avec les pasteurs Philidius, Bean, Grimm et Perrenoud, ces jeunes gens et jeunes filles ont appris à mieux connaître le message de la Bible; une nouvelle étape de leur existence qui leur permettra d'envisager l'avenir positivement et avec réalisme.

Une période de découvertes de

ce qui les concerne en même temps qu'une approche de la manière de vivre avec Dieu; une façon de témoigner son attachement au Christ en paroles et en actes. Dimanche, un culte au temple a marqué l'achèvement du catéchisme, alors que jeudi et vendredi deux journées de retraite au Locle et au Louvain ont été consacrées à différentes activités et jeux. (paf)

Jumelages actifs

Echanges avec Gérardmer et Sidmouth au programme

Forte de plus d'une centaine de membres, l'Association de jumelage du Locle tiendra son assemblée générale annuelle ce soir mardi 17 mai à 20 heures, au Forum de la Fondation Sandoz. Toutes les personnes intéressées par les objectifs et les activités de cette association sont cordialement invitées à y participer.

Au cours des mois qui viennent, l'Association de jumelage organisera de nombreuses manifestations et rencontres: tenue d'un stand lors de la Fête des promotions, commémoration du 25e anniversaire du jumelage avec Gérardmer (10 septembre au Locle et 22 et 23 octobre à Gérardmer), organisation d'un voyage à Sidmouth du 1er au 6 octobre (ouvert à la population de la ville), accueil d'hôtes anglais du 24 au 29 octobre.

Elle espère pouvoir compter sur la participation active de la population. (comm)

CELA VA SE PASSER

Troisième séminaire à l'EICN

L'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel organise un séminaire jeudi 19 mai à 17 heures, à l'aula (R 14). Pierre Martinoli, professeur à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, viendra parler des perspectives nouvelles en supraconductivité. (Imp)

Dégâts matériels

Un automobiliste de la ville, M. C. A. P., quittait une place de stationnement hier peu après 13 heures, rue des Jeanneret, No 17, lorsqu'il entra en collision avec la voiture conduite par M. R. D.F., du Locle également, roulant sur cette même rue en direction est. Sous l'effet du choc, le premier véhicule en heurta un autre en stationnement. Dégâts.

Echelle fiscale reconduite

Comptes positifs devant le législatif de La Chaux-du-Milieu

Bonne nouvelle pour La Chaux-du-Milieu: contrairement à ce que prévoyait le budget (un déficit de plus de 30.000 francs), les comptes 1987 bouclent par un petit bénéfice de 1463,80 francs. Ils ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil général qui a siégé dernièrement sous la présidence de Francis Sautaux.

Ce résultat réjouissant est dû principalement à l'introduction depuis l'année dernière de la nouvelle échelle fiscale; celle-ci a du même coup été reconduite sans modification. Le rapport a fait l'objet de quelques remarques. Patrice Brunner a souligné que le chapitre des taxes a subi une très nette augmentation, phénomène qui s'explique selon Alain Perret - conseiller communal - par le fait que la localité est tributaire de tout un système. Il y a moins d'habitants, mais les charges restent constantes.

Le ramassage des ordures n'échappe pas à cette règle; il semble toutefois que CRIDOR va instaurer une nouvelle formule qui serait favorable aux petites communes: les camions seraient pesés et la taxe calculée en fonction de la masse de détritus... Concernant l'instruction publique, Francis Sautaux a constaté, en comparant à 1986, une augmentation de 53.000 francs.

«Il ne faut pas oublier que le village figure parmi ceux dont la démographie (naissances) est la plus importante du canton», a rappelé Jean Simon-Vermot, président de commune.

DIMINUTION CONSÉQUENTE

Les travaux de rénovation réalisés au collège (pose de fenêtres isolantes et d'un chauffage central bien adapté), qui avaient fait l'objet d'un crédit extraordinaire, ont

porté leurs fruits. En effet, le conseiller communal Pierre-Alain Buchs a affirmé que depuis ces transformations, les charges relatives à ce bâtiment ont diminué considérablement.

Le législatif a également approuvé la modification d'un arrêté à propos de la vente de quatre parcelles de terrain à la Forge. Le prix au mètre carré avait été fixé à 15 francs (terrain et équipement). Or, suite à une demande des propriétaires concernés, ce montant a dû être modifié soit 8 francs par mètre carré. La participation aux frais d'aménagement de 7 francs par mètre carré n'est pas comprise dans les lods.

CHEMINS À RETAPER

Dans les divers, Pierre-Alain Buchs a dit que les façades de l'immeuble communal ont besoin d'une sérieuse réfection; des contacts ont déjà été pris avec un homme de métier pour un devis. Gabriel Buchs a demandé que l'on se préoccupe de quelques chemins (notamment ceux des Gillottes et de la Rocheta) qui, si on les laisse se dégrader, deviendront impraticables.

SOLUTION PROVISOIRE

Les dégâts faits dans les champs par le sanglier ou autre gibier sont semblés-t-il indemnisés par l'inspecteur de la pêche et de la chasse. Aux agriculteurs de s'annoncer à la commune! «Pour les taupes aussi...», a questionné l'un d'eux. Jean Simon-Vermot a enfin précisé que les problèmes d'organisation des classes rencontrés par le CIVAB (classes intercommunales de la vallée de La Brévine) pour la prochaine année scolaire sont en passe d'être résolus. Une solution qui restera cependant provisoire...

PAF

FRANCE FRONTIÈRE

Invention couronnée à Genève: une ruche en or

Une médaille d'or au Salon international des techniques nouvelles et des inventions à Genève, des missions prévues à l'île Maurice, en Ouganda et au Burkina-Faso, peut-être même en Corée. Des contacts avec l'Espagne, le Portugal et la Grèce... Pour promouvoir l'apiculture, combattre la malnutrition dans les pays sous-développés, un agriculteur de Montbéliard (Doubs), Raymond Pelletier, est prêt à conquérir le marché mondial. Depuis 45 ans, il voue une passion sans borne à l'apiculture, un

amour immodéré pour les abeilles. Pendant deux ans, dans son garage, il a travaillé à la création d'une ruche à éléments modulaires. Une invention qui lui a donc valu une médaille d'or au Salon de Genève. Il faut dire que la ruche est réellement révolutionnaire tant dans sa conception que dans son utilisation.

C'est sur une terre étrangère que le travail de ce retraité a donc été reconnu et consacré. Une médaille certes, mais aussi l'ambition de promouvoir l'apiculture dans le

monde entier. Comment? Le miel, la cire, le pollen, la propolis (substance résineuse utilisée en médecine pour la cicatrisation des plaies) sont autant de produits naturels énergétiques et efficaces.

R. Pelletier entend donc développer des ruchers, améliorer les récoltes, former des jeunes techniciens, exporter son savoir-faire dans les pays sous-développés. Il est attendu en Ouganda et au Burkina-Faso. On lui a demandé son aide en Corée et il part prochainement à l'île Maurice. (pra)



Une coupe
Un visage
Un style

Coiffure
Salvatore
Maîtrise fédérale

Grande-Rue 38 - ☎ 039/31 67 31 - Le Locle

N'oubliez pas de réclamer votre billet lors de votre prochaine visite.

Du 28 avril au 31 mai 1988

vos coiffeurs organisent un concours ouvert à tout le monde.

1er prix	1 montre
2e	1 bon de 70.-
3e	1 bon de 50.-
4e au 10e prix	1 set KÉRASTASE
11e au 100e prix	1 lot de consolation

gastronomie

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites maison pour 14.-. Cuis-
ses de grenouilles 7.- la douzaine.
Feuilleté aux morilles 10.-. Tous les
soirs, fondue chinoise à gogo 18.-.
Veuillez réserver s.v.p.
☎ 039/32 10 91
Fermé dimanche soir et lundi.



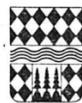
Au Locle, bar dancing
cherche

barmaid

pour tout de suite.
Sans permis, s'abstenir.
☎ 039/31 42 45
dès 21 heures

A louer aux Brenets spacieux 4 pièces

rénové, semi-agencé.
Libre tout de suite.
☎ 039/32 10 84



Ville du Locle
Conseil communal

Mise à ban

Avec l'autorisation du président du Tribunal du district du Locle, la commune du Locle met à ban la station et les installations de dépôt de gaz naturel liquéfié à la rue des Billodes, sises sur l'article 6453 du cadastre du Locle.

En conséquence, défense formelle est faite à toute personne non autorisée de pénétrer, de traverser ou de stationner sur ledit lieu.

Les parents seront responsables de leurs enfants mineurs et les tuteurs de leurs pupilles.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Le Locle, le 10 mai 1988.

Au nom du Conseil communal:
le président, J.-P. Tritten; le secrétaire, J.-P. Franchon.

Mise à ban autorisée, Le Locle, le 11 mai 1988.

Le président du tribunal, J.-L. Duvanel.

En toute saison, **L'IMPARTIAL**
votre source d'informations

Monlogis SA

A louer, A.-Lambelet 1, Le Locle

appartement de 2 1/2 pièces

cuisine agencée. Dès le 1er juin.

GÉRANCE ET TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
Girardet 57 - Le Locle

☎ 039/31 62 40

A vendre au Locle

petit appartement de

3 pièces

y compris place de parc.

Fonds propres Fr. 13 000.-
Mensualité Fr. 357.-
(+ les charges)

Bureau de vente:
La Chaux-de-Fonds 039 23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

La nouvelle Mazda 121

UNE PLACE FOLLE.



Une vraie rigolote, la nouvelle Mazda 121. Et avec ça, plus d'un tour dans son sac. Comme par exemple, un toit dépliant à commande électrique (Canvas Top). Un intérieur à géométrie variable. Ou un moteur 1,3 l qui ne cache pas son jeu.

Venez vite l'essayer.

Garage de la Prairie

Les Ponts-de-Martel

☎ 039/37 16 22 ou 039/37 14 14

mazda

A vendre

Fiat Ritmo 65

1979, expertisée +
4 roues neige,
Fr. 2500.-
à discuter
☎ 039/31 58 20

Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

A vendre aux Brenets

duplex de 6 1/2 pièces, 153 m² appartements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces

avec magnifique vue sur le lac, dans immeuble neuf spécialement conçu pour la PPE. Finitions au gré du preneur.

Espace & Habitat
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 77 77/76

espace & habitat

A vendre à La Chaux-de-Fonds

superbe propriété de maître

piscine intérieure chauffée, grand garage, 8 pièces, 2945 m², terrain 3400 m². Magnifiquement arborisé. Pavillon de jardin. Très belle situation.

espace & habitat, av. Léopold-Robert 87,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 77 77/76

espace & habitat

Electricité générale
Vente - Installations
Agencements de cuisines
MICHEL BERGER 31 30 66
Succ. Frédy Bula

CONTI & CIE La Claire 1
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois
et bois-métal, escaliers, boîtiers
et cabinets de penderettes 31 41 35

VECO EDITOT
Côte 18
- Réfections
de meubles
- Rideaux
- Tentures
murales 31 75 74

Plâtrerie-Peinture
Eddy ESCHLER 31 68 22
Papiers peints

Qureshi
Vidéo-Centre
VIDEO-TV-HIFI-VIDEO-CLUB
Place
du Marché
2400
Le Locle 31 84 36

NARCISSE TONDAT & Fils
Tous systèmes
de chauffages
Installations sanitaires
Envers 55 31 35 04

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI 31 24 39
Envers 17a



divers

Physic Club.

Christian et Edith Matthey - H.-Grandjean 1 - Le Locle - ☎ 039/31 75 08

- Fitness
- Body building
- Aérobic
- Ballestetic
- Stretching
- Fat Burner
- Cours pour personnes âgées
- Gymnastique douce
- Sauna
- Solarium

Garderie d'enfants Ouvert toute la journée.

Solution du mot mystère:
LAITERON

offres d'emploi

Conciergerie

Couple d'âge moyen serait engagé en qualité de concierge.
Il s'agit d'un travail accessoire.
Appartement de 3 1/2 pièces, tout confort à disposition.

Les intéressés sont priés de transmettre: noms, adresse et numéro de téléphone à:

Albert Froidevaux & Fils SA
Promenade 2
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 96 23

Nous cherchons
pour entrée immédiate

ouvrières

Suisseuses ou permis C,
pour divers travaux.

Horaire d'équipe
ou normal.

Contactez Mme L. Beck.

ADIA
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,
Tél. 039/23 91 33



Kléber

Le pneu
c'est notre affaire.
Venez nous voir,
nous vous conseille-
rons au mieux de
vos intérêts.

Pneus Jeanneret

Prix très intéressant
Le Prévoux - ☎ 039/31 13 69

Fisc et sociétés: ajustement nécessaire

Le Grand Conseil a entamé l'examen des comptes 1987

Outre la nomination d'un nouveau bureau, les députés du Grand Conseil ont entamé l'examen des comptes 1987 de l'Etat de Neuchâtel. Elu tout récemment au Conseil d'Etat, le nouveau chef du Département des finances Francis Matthey a annoncé qu'il avait commencé l'étude de la fiscalité neuchâteloise pesant sur les personnes morales, étude qui sera ensuite étendue aux personnes physiques. Si le Conseil d'Etat est résolu à corriger les distorsions, il entend le faire en respectant les principes d'équité et de solidarité fiscale.

Tous les groupes ont été unanimes pour souligner le bon résultat des comptes 1987 qui bouclent par un excédent de trois millions de francs alors que le budget prévoyait un déficit de 31 millions de francs.

Président de la commission et porte-parole de son groupe, le député Maurice Jacot constatera que l'amélioration par rapport au budget provient essentiellement des recettes fiscales. Une situation quelque peu paradoxale si l'on se souvient que le Grand Conseil avait procédé, en décembre 1986, à l'allègement de la fiscalité pour les couples mariés. On s'attendait donc à une baisse des rentrées de l'ordre de 23 millions de francs. Or l'effet de ces modifications a été largement compensé, et plus vite qu'on le pensait, par l'augmentation des rentrées fiscales. Aussi, le député s'est demandé si le Grand Conseil n'aurait pas dû aller au-delà et se montrer plus généreux.

Imposition des personnes morales: les textes légaux placent le canton de Neuchâtel en tête des cantons. Il est temps selon M. Jacot de passer du constat aux actes, «même si cela est difficile».

Les bons résultats de 1987 proviennent également de l'augmentation des taxations sur les transactions immobilières: un accroissement des transactions qui n'a pas que des effets positifs. Enfin, l'amélioration financière du canton de Neuchâtel s'inscrit également dans un effort de rationalisation de l'administration et des difficultés de recrutement du personnel.

«PAS D'OPTIMISME BÉAT»

Comme l'avait souligné auparavant M. Jacot, le porte-parole du groupe socialiste, le député Bernard Renevey, estimera qu'il ne fallait pas pour autant céder à un

optimisme béat. La situation économique générale reste fragile. Abordant le problème de la fiscalité, le député estimera qu'il y aura lieu de procéder à des modifications fiscales pour les personnes seules dans les cas où le poids de l'impôt est manifestement trop lourd.

Compte rendu:
Pierre VEYA

Le rapport de la commission financière faisait état des premiers résultats de l'étude de la rationalisation de l'administration cantonale. Parmi les propositions d'économie: la suppression de subventions dans le domaine de l'assurance-maladie et pour certains établissements scolaires, en particulier au Locle, Neuchâtel et Val-de-Travers. Ces premières propositions laissent perplexes les socialistes car elles ne sont pas «techniques» mais purement «politiques». Les socialistes s'attendaient davantage à une étude sur le fonctionnement de l'administration et non sur des choix politiques. Il terminera en faisant remarquer que les «noires prévisions» des libéraux et radicaux sur la situation financière du canton de Neuchâtel ne s'étaient en tous les cas pas réalisées.

UNE ÉCONOMIE QUI RESTE FRAGILE

Du côté libéral-ppn, on est satisfait. Selon Claude Bugnon, l'équilibre des comptes imposé par la loi est atteint. L'analyse des rentrées fiscales laisse penser que l'on s'est montré effectivement trop sévère à l'égard des personnes seules.

Sur un plan général, les députés libéraux-ppn estiment qu'il faut rester vigilant car la situation économique demeure incertaine et tous les effets du krach boursier et

de la faiblesse du dollar ne sont pas connus. M. Bugnon souhaite que l'évolution des charges de l'Etat suive scrupuleusement l'évolution du produit intérieur brut (PIB).

Abordant l'étude sur la rationalisation de l'administration, le député estimera qu'elle doit être poursuivie en modifiant peut-être ses objectifs. En effet, comme M. Renevey, M. Bugnon considère que l'étude doit porter sur les structures administratives et leur fonctionnement et non pas sur des décisions politiques ou sociales.

Une révision de l'imposition des personnes morales s'impose d'autant plus aujourd'hui que le canton du Jura a procédé à un abattement de 15% pour tous les contribuables, que Neuchâtel est en prise à une concurrence de tous les cantons au moment où il tente de renforcer son tissu industriel. S'agissant de la politique salariale de l'Etat, il y a nécessité de l'améliorer pour palier aux difficultés de recrutement. Les députés Alain Bringolf (pop) et Pierre-André Delachaux (soc)

Francis Matthey: «La politique fiscale sera étudiée avec tout le sérieux voulu»

Le chef du Département des finances a rappelé les éléments de base qui ont servi à l'établissement du budget 1987 de l'Etat. En 1986, on s'attendait à un essoufflement de l'économie américaine, à l'émergence d'une forte concurrence du Moyen et de l'Extrême-Orient. Or, 1986 et 1987 n'ont pas connu les turbulences auxquelles on pouvait s'attendre.

La prudence de l'Etat était néanmoins justifiée aussi par ses efforts en matière de promotion économique et de formation, à l'égard de ceux qui ont été touchés par des restructurations brutales.

Si en 1987, les comptes sont «bons», le résultat de 1988 devrait également se solder par un excédent de recettes mais qui sera toutefois, selon les premières indications, moins important.

Sur le plan fiscal, le nouveau chef du Département des finances partage les soucis des députés. Mais, fera-t-il remarquer, si le Jura a procédé à un abattement fiscal, il l'a fait sans l'obligation de présenter des comptes équilibrés. Pour Francis Matthey, on ne peut pas à la fois exiger l'équilibre financier, poursuivre des objectifs ambitieux et réduire de façon massive la fiscalité.

Le Conseil d'Etat est bel et bien déterminé à aller de l'avant. Il a commencé l'examen de l'imposition des personnes morales en premier, en raison de la concurrence qu'exercent d'autres cantons sur ce plan. Une révision d'autant plus nécessaire que la pression fiscale qui s'exerce sur les entreprises est mal répartie.

ont vertement critiqué les premières conclusions de l'étude sur la rationalisation de l'administration. Pour le premier, on continue de s'en prendre aux plus faibles, aux régions les plus menacées. A ceux qui s'étonnent de la recrudescence des transactions immobilières, le député Alain Bringolf proposera que l'on se penche sérieusement sur la pratique japonaise: tout immeuble revendu avant un délai de deux ans est taxé à 90%.

Le député Delachaux estimera que la fiduciaire menant l'étude sur la rationalisation a «détourné son mandat». Elle s'intéresse aux écoles alors qu'il avait été dit que celles-ci n'étaient pas concernées. A ses yeux, les menaces qu'on laisse planer sur des régions en difficulté sont inadmissibles. «Certaines régions en ont assez», lancera-t-il avant de faire part de «son sentiment d'exaspération»!

Frédéric Blaser critiquera également les propositions sur l'assurance-maladie, tout en s'interrogeant sur les intentions de certains députés.

Deux chiffres pour s'en convaincre: 1% des recettes fiscales des personnes morales est le fait de 75% des personnes morales (ces dernières paient moins de 1000 francs...!) Le Conseil d'Etat va procéder à un examen très sérieux et ce, avec le concours des entreprises. Il précisera que la pratique actuelle est «ouverte et positive et appréciée par les personnes morales». Mais il est évident que le canton doit adapter sa législation fiscale à l'image qu'il entend donner de lui.

Il rappellera aussi certains principes: il est normal que les entreprises participent à l'effort fiscal afin de financer les besoins en infrastructure du canton, les exigences de la formation professionnelle.

S'agissant des personnes physiques, le canton est déterminé à agir en appliquant certains critères d'équité et de solidarité.

TOUT N'EST PAS DIT

Rationalisation de l'administration: il ne faut pas accorder à cette expertise une attention démesurée. Et surtout s'abstenir d'en tirer des conclusions hâtives. Les propositions de la fiduciaire ne sont pas des décisions du Conseil d'Etat et il est évident qu'il y aura débat devant le Grand Conseil. Les régions se sentant menacées peuvent donc être rassurées: rien n'est dit, d'autant que le dossier n'est pas encore terminé. Bref, il y a lieu de faire une distinction entre des propositions «techniques» et d'autres de nature «politique».

Passage de témoin

De la vitalité neuchâteloise...



D'un président à l'autre: à gauche, M. Jean-Martin Monsch, à droite, M. Jacques Balmer. (Photo Schneider)

Comme le veut une coutume bien établie dans le canton de Neuchâtel, le président du Grand Conseil neuchâtelois a passé le témoin à son collègue et ami Jean-Martin Monsch. Une passation des pouvoirs qui traduit le consensus neuchâtelois: les hommes s'affrontent sur les idées mais pas sur les personnalités.

Jacques Balmer, en saluant le nouveau président et tirant le bilan de son activité comme premier personnage de la République neuchâteloise, a souligné l'intense activité culturelle, économique et sportive du canton. Il a rendu hommage au monde politique mais également à toutes les associations qui y participent de près ou

de loin. Il a estimé que l'effort de renouveau économique devait être poursuivi et a notamment souhaité que les milieux du tourisme fassent preuve d'un plus grand dynamisme, avant de formuler quelques critiques sur la couverture des manifestations culturelles et sportives du canton par la SSR.

... à l'effort de solidarité

Comme M. Balmer, le nouveau président Jean-Martin Monsch s'est félicité du mode d'élection du nouveau président du Grand Conseil. «Le consensus a joué et les institutions sont en place», dira-t-il. Tout en remerciant ses collègues pour la confiance qu'ils lui témoignent, M. Monsch a aussi dédié son élection aux travailleurs du canton, aux sans-emplois de Dubied, de Favag et d'ailleurs, aux solitaires, aux réfugiés. Il s'est réjoui du fait que pour la première fois de l'histoire de la République et canton de Neuchâtel, deux femmes, Mmes Bauermeister et Dominique Gindrat, entourent le président. Il leur a remis symboliquement une rose.

Rendant un chaleureux hommage à son prédécesseur, M. Monsch s'est arrêté sur les événements de mai 68. Si le monde n'a pas changé, «en revanche la vie un peu et le regard sur les choses surtout, ont changé. Nombreuses sont les questions brûlantes, telles que l'égalité entre hommes et femmes, l'avortement, l'écologie, le tiers monde, les droits des minorités qui sont su être définies publiquement. Mais malheureusement, le droit à la différence n'est pas encore devenu réalité. Et simultanément, la société tend à devenir une masse insaisissable, dans laquelle on ne sait plus parler au nom des autres, pour les autres», lancera-t-il.

Et de dénoncer le repli sur soi,

l'individualisme, l'égoïsme, la loi du plus fort sur le plus faible. Et de déclarer: «Dans une petite collectivité comme la nôtre, on arrive à dire «non» à une péréquation financière intercommunale, alors que l'on bénéficie depuis des lustres d'une même péréquation au niveau cantonal. On occulte les problèmes d'inégalité des régions sous des prétextes futiles et on refuse de se présenter devant l'obstacle que certains veulent voir, par exemple, dans la décentralisation de l'administration».

M. Monsch devait encore lancer un plaidoyer pour un regard sensible et solidaire sur le monde, avant de remercier le Conseil d'Etat et sa famille, la Chancellerie, les huissiers.

M. Monsch a remis la médaille du mérite du canton à M. Jacques Balmer.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau du Grand Conseil est composé de: M. Jean-Martin Monsch, président; Mme Jacqueline Bauermeister, 1ère vice-présidente; M. Gilles Attinger, 2e vice-président; Mme Dominique Gindrat et Jean-Claude Robert, secrétaires; MM. Jacques Girod, Fred-Eric Moulin, Mme Marlyse Pointet, Louis-Albert Brunner, scrutateurs; M. Jean-Michel Delbrouck et Mme Marie-Anne Gueissaz, scrutateurs suppléants.

Nouveau président du Tribunal cantonal

Le Grand Conseil a nommé au bulletin secret le nouveau président du Tribunal cantonal pour la période 1988-1990. Une seule candidature a été déposée. En remplacement de

M. Bertrand Reeb, c'est M. François Perrin, juge au Tribunal administratif qui a été élu par 103 voix sur 106 bulletins délivrés (majorité absolue 54).

Grand Conseil en bref

■ **Hommage.** - Les députés ont observé une minute de silence en mémoire de M. Jean-Pierre Porchat, ancien chancelier du canton de Neuchâtel, décédé le 2 mai dernier.

■ **Démission.** - M. Jean-Claude Perrin, ps, du Locle, a annoncé sa démission en raison du changement de sa situation professionnelle. Il sera remplacé à la prochaine session.

■ **Service de l'emploi.** - Cinquante et une signatures accompagnent une lettre-pétition transmise au Grand Conseil pour protester contre l'attitude de certains députés quant au sort qui a été réservé au Service de l'emploi. Signatures qui ont été transmises à la commission ad hoc chargée du dossier.

■ **Trottoirs à Coffrane.** - Le Parti radical de Coffrane a déposé une pétition munie de 238 signatures demandant au Conseil d'Etat de réaliser un trottoir dans cette localité.

Un épisode de plus pour «Pro Pig»

Examen de détails des comptes de l'Etat de Neuchâtel

L'examen des comptes est chaque fois l'occasion d'une large discussion politique. Hier, les députés - après avoir accepté sans opposition l'entrée en matière - ont examiné l'activité de chaque département. Au chapitre de l'agriculture, on retiendra un nouvel épisode de l'affaire «Pro Pig».

C'est Frédéric Blaser (pop) qui a engagé la discussion. Le député n'admet pas du tout la manière qui a été employée pour expulser la famille Kramer de son domicile à Montmollin. Non pas qu'il se prononce sur la décision de la justice mais sur l'attitude du Service vétérinaire cantonal qui a, selon lui, pris fait et cause pour la société Pro Pig qui sous-louait à la famille Kramer un immeuble appartenant à l'Etat. Abordant des détails mais qui sont révélateurs de ce qui s'est passé, du moins selon la version du

député, le Service vétérinaire aurait «exercé des pressions et chantages» inadmissibles de la part d'un service de l'Etat. Il s'est demandé aussi pourquoi l'on avait transféré les meubles de la famille Kramer à Yverdon, leur causant des frais supplémentaires. Conclusion de M. Blaser: l'Etat n'a pas joué la carte de l'apaisement.

Le chef du Département de l'agriculture, Jean Claude Jaggi s'est refusé à entrer dans les détails. Comme M. Blaser, il regrette que M. Kramer et le propriétaire de Pro Pig n'aient pas pu s'entendre malgré des tentatives de conciliation. Le canton a même fait une offre à M. Kramer mais celui-ci n'a pas répondu. «On cherchait un départ de plein gré», dira M. Jaggi. En conclusion, il estime que les services de l'Etat ont agi avec toutes les précautions nécessaires et il

considère que c'est une affaire réglée.

■ **Ferme Robert.** Interpellé par M. Archibald Quartier (soc) sur les intentions de l'Etat concernant le parc à cerfs et l'élevage de hiboux Grand-Ducs, à la Ferme Robert. M. Jaggi a expliqué que la suppression du parc à chevreuils se justifiait aujourd'hui et bénéficierait à la nature. Mais, si on a ouvert les portes, les cerfs s'y sentant très à l'aise reviennent constamment sur les lieux pour y chercher de la nourriture. S'agissant de la volière, le canton estime que sa fermeture est préférable. L'Etat avait pris la décision d'ouvrir la cage aux oiseaux mais il y a renoncé en raison de la présence d'œufs. «On attend cet heureux événement, la naissance des jeunes rapaces, avant de prendre une décision définitive», dira-t-il.

La «Feuille d'Avis de Neuchâtel» fustigée

En début de séance, le président du Conseil d'Etat, Pierre Dubois a lu la déclaration suivante:

Le Conseil d'Etat a pris connaissance de l'article paru dans la FAN du 14 mai 1988 rapportant des accusations portées contre l'un de ses membres par l'ancien médecin responsable du Home médicalisé des Charmettes.

Il regrette l'exploitation journalistique d'une ordonnance de classement prise par le procureur général «pour motifs de droit et insuffisance de charges».

Il constate par ailleurs que la contravention pour exercice illégal de la médecine évoquée dans cette ordonnance vise celui qui fut directeur du Home de La Sombaille et remonte à une période allant de 1977 à 1981.

Il s'étonne du surplus qu'une pareille publicité puisse être faite

dans cette cause avec la citation du nom des protagonistes, alors que d'habitude on observe, conformément à un usage bien établi et souhaitable, une discrétion dont rien n'indique dans le cas particulier qu'il y ait eu un intérêt déterminant à se départir. De toute façon le Conseil d'Etat déplore qu'un de ses membres soit violemment pris à partie - juste avant le début d'une session ordinaire du Grand Conseil - au sujet d'une procédure pénale dans laquelle il n'était nullement impliqué.

■ M. Frédéric Blaser s'est dit surpris de cette déclaration, estimant que cela ne concerne pas le Grand Conseil. Si, dira-t-il, le Conseil d'Etat se sent lésé, il n'a qu'à s'en prendre au journal en question. Et de rappeler le droit de la presse à la critique en vertu de la liberté qui lui est accordée.

Hôtel de La Corbatière



E. et R. Thiébaud — ☎ 039/23 72 00

auront le plaisir de vous accueillir dès demain mercredi

A cette occasion Elisabeth et Roger se feront un plaisir de vous offrir l'apéritif dès 11 heures

Assiette du jour
avec entrée et dessert
Fr. 12.-

Menu à la carte

Petite salle à disposition

Cuisine régionale

Grand parking

Fermeture hebdomadaire: lundi dès 14 heures et mardi

R.-A. Nicolet SA

Vins
et liqueurs
en gros

Charrière 82
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 46 71

E. BENOIT

Alimentation
Articles de ménage
Quincaillerie
Outillage agricole
Service clés de voitures
à la minute
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 11 55



ENSA

ÉLECTRICITÉ
NEUCHÂTOISE SA
Les spécialistes qui non seulement conseillent et vendent mais installent et réparent
Bureaux techniques Services d'installations Paratonnerres

Agences
Les Ponts-de-Martel,
039/37 15 41
La Sagne, 039/31 51 51
Dépannage 24 heures sur 24

Chez Théo

Fruits — Légumes — Fleurs
Livraison à domicile

Les Ponts-de-Martel
Grande-Rue 24
☎ 039/37 11 31

ROCHAT SA

Cuisines professionnelles
études et installations

Equipement d'hôtels

2053 Cernier — ☎ 038/533 533



OLIVIER BENOIT
2316 LES PONTS-DE-MARTEL



BIÈRE

FELDSCHLÖSSCHEN

Eaux minérales: UNIFONTES
Livraisons à domicile
Dépositaire: Maurice SANDOZ
La Corbatière, ☎ 039/23 40 64

Pour un bon fromage
et une bonne fondue

Fromagerie de la Clef-d'Or

Jacques Sansonnens
☎ 039/36 13 36



Roland Fahrni

2316 Les Ponts-de-Martel

Appareils ménagers
Réparations, vente de
toutes marques
Agencement de cuisine

Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 37



MONTANDON

2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 11 60

Rôti provençale

Tranches de
porc marinées

Tous les
samedis:
poulets grillés

bernoise assurance

Claude Leuba, inspecteur
La Générale de Berne
Compagnie d'assurances
Colline 16 — 2400 Le Locle
☎ 039/31 50 55



Ce break idéal cache sous sa ligne de toit raffinée beaucoup de valeurs intrinsèques.

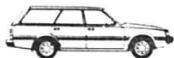
Par exemple un intérieur spacieux, variable, avec un équipement défiant toute concurrence. Et la traction 4 x 4 sur mesure: permanente avec 2 x 5 vitesses ou enclenchable avec boîte automatique, les deux développant 72 kW (98 ch).

Et pour les versions Turbo, avec 88 kW (120 ch), suspension électropneumatique et correcteur de niveau automatique: 4WD permanente avec 2 x 5 vitesses ou 4WDmatic permanente à commande électronique. A tout cela s'ajoute la célèbre

qualité, qui engendre une autre valeur — une valeur de revente élevée. Subaru 1.8 Super-Station 4WD, dès Fr. 26 000.-. D'autres modèles Subaru 4WD à partir de Fr. 15 190.- déjà. Subaru 1.8 4WD — la gamme de modèles la plus

fiable de Suisse (statistique des pannes TCS 1986). D'autres informations par l'importateur: Streag SA, 5745 Safenwil, tél. 062/67 94 11, et par les plus de 300 agents Subaru. Subaru-Multi-Leasing, tél. 01/495 24 95.

La voiture à prix choc:
Subaru 1.8 Station, 72 kW
(98 ch). Dès Fr. 20 950.-.



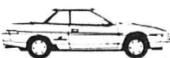
Modèles Subaru 1.8 Sedan,
72 kW (98 ch) ou 88 kW
(120 ch). Dès Fr. 24 700.-.



Modèles Subaru 1.8 Coupé,
72 kW (98 ch) ou 88 kW
(120 ch). Dès Fr. 24 950.-.



La voiture de sport:
Subaru XT Turbo, 88 kW
(120 ch). Dès Fr. 32 200.-.



SUBARU 4WD
TECHNIQUE DE POINTE PILOTE

Cormoret, Sylvain Hämmerli, Haut-Village, ☎ 039/44 16 36. **La Chaux-de-Fonds**, Emil Frey SA, 66, rue Fritz-Courvoisier, ☎ 039/28 66 77. **La Sagne**, Angelo Coita, Sagne-Eglise 153, ☎ 039/31 82 88. **Le Cachot**, Jacques Robert, Garage de la Sibérie, ☎ 039/36 12 58. **Le Locle**, Willy Burkhalter, rue Jaluse 2, ☎ 039/31 82 80. **Les Reussilles**, A. Gerber, Garage Le Château des Reussilles SA, ☎ 032/97 50 50. **Renan**, Serge Kocher, ☎ 039/63 11 74

Délits par dizaines

Plusieurs personnes interpellées dans le canton

La police cantonale annonce qu'elle a interpellé six personnes, dont deux sont encore détenues dans un autre canton. Il s'agit d'étrangers, âgés de 22 à 30 ans, établis dans notre pays. Ceux-ci ont pu être confondus pour une no-tantaine de délits, soit: des vols avec effraction dans des caves, des voitures, des compteurs à prépaiement, pour des dommages à la propriété, des vols simples, pour une escroquerie et faux dans les titres, des vols à l'étalage commis sur le territoire neuchâtelois, de septembre 1986 à octobre 1987.

Tableaux volatilisés, plainte envolée

Préliminaire de Cour d'assises à Neuchâtel

Daniel Schurch ne conteste pas avoir volé des tableaux Le Corbusier à Bevaix. Pour près de 750.000 francs. Mais il affirme qu'il n'y en avait que 35 et pas 38. Il reconnaît aussi avoir tenté de faire chanter le lésé, qui a retiré sa plainte. Mais son mandataire est très sceptique...

Plutôt menu, l'ancien moniteur de karaté. Daniel Schurch, 32 ans, souffre de rhumatismes au point de toucher une rente invalidité. Il la complète en travaillant un peu dans le restaurant de son frère.

Le vol des tableaux de l'exposition de Bevaix est arrivé... par hasard. Il descendait de La Chaux-de-Fonds promener son chien au bord du lac, à Bevaix, il a vu l'exposition, il y a pensé, il avait des dettes... Dans la nuit du 18 au 19 juin, il s'est introduit, masqué d'une cagoule, dans un local d'exposition - le mandataire précisera que tout était ouvert... - et a emporté 38 tableaux encadrés signés Le Corbusier. Daniel Schurch n'est pas d'accord avec ce nombre: «Il y en avait 35, j'en ai détruit 2 petits, non signés», les 33

autres (d'une valeur totale de 665.000 francs environ) ont été restitués au lésé. La perte affichée par l'arrêt de renvoi serait de 68.000 francs pour les 5 tableaux non retrouvés.

TENTATIVE DE CHANTAGE

Ensuite, Daniel Schurch a tenté de faire chanter Pierre-Yves Gabus, propriétaire de la Galerie d'arts anciens à Bevaix et chargé de la vente des tableaux. Il l'a menacé d'écouler les toiles volées auprès de tiers et de lui causer un grave préjudice. Il a obtenu de la victime son accord quant à un versement d'un quart de million de francs. Il l'a promené dans le Jura neuchâtelois et bernois.

S'étant rendu compte que la victime était surveillée, il a renoncé à

se faire remettre l'argent. S'il avait un spray paralysant dans la voiture, il a assuré n'avoir pas pensé à s'en servir contre sa victime. La victime a retiré sa plainte et a renoncé à comparaître dans cette affaire, a annoncé le mandataire hier.

L'avocat du prévenu a demandé si une expertise ne pouvait être ordonnée. Il semblerait que les médicaments contre les rhumatismes puissent agir sur le psychisme du prévenu. C'est d'ailleurs un médecin qui a eu contact avec Daniel Schurch après que celui-ci a tenté de se suicider (au début de l'année) qui le suggère. Et puis, le mandataire a affirmé que cette affaire était trouble et qu'il «se posait beaucoup de questions»...

On les connaîtra certainement le 29 juin prochain, date de l'audience de jugement, qui débutera à 8 h 30. La composition de la Cour d'assises de Neuchâtel sera la même que le jour précédent (voir en première page régionale).

A. O.

Locatif pour personnes âgées contesté

Une quarantaine d'opposants réunis à Colombier

Une quarantaine d'opposants au projet de locatif pour personnes âgées se sont réunis hier à Colombier. Ils souhaitent préserver l'immeuble actuel, rue Chailet 4.

Des affichettes ont été placardées dans Colombier pour inviter à une réunion des opposants au projet de la Fondation pour personnes âgées. Le projet de locatif pour personnes du 3e âge vient d'être remis à l'enquête publique - voir «L'Impartial» du 15 avril 1988 - (délai au 25 mai), après deux ans de blocage pour... oppositions. Des oppositions qui émanaient notamment des gens du quartier, qui ont été déboutés sur le plan cantonal et qui n'ont pas recouru.

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées hier, dont M. Breguet, membre du comité du Heimatschutz. L'actuelle habitante de la maison à démolir, rue Chailet 4, menait les débats. Mme Testelin savait en entrant dans cette maison que la situation était temporaire...

Les opposants réclament la pose de gabarits, refusent la démolition de la maison actuelle qu'ils voudraient préserver, critiquent l'inté-

gration dans le site de la construction prévue (un «building» de quatre étages), refusent les plans présentés... Ils envisagent même de lancer une initiative pour demander le zonage actuel de cette parcelle, dont le zonage actuel a été accepté en vue du projet contesté.

REPROCHES... ET ALLÉGATIONS

De nombreux reproches ont été lancés à la Fondation, non représentée hier. De l'esthétisme contesté du projet à un nombre de places de parc insuffisant, en passant par des allégations telles que «on ne sait pas si le but sera réalisé» ou «il n'est pas prévu d'assistance médicale sur place»...

Pour aboutir, une initiative devrait réunir quelque 486 signatures. Son éventuel lancement reste en suspens, un juriste serait appelé à la rédiger. M. Breguet, du Heimatschutz consultera le comité pour savoir si l'association soutiendrait l'initiative. Pour l'heure, les opposants ont décidé de réagir individuellement en écrivant à la commune et en insistant pour la pose de gabarits. (rs)

NEUCHÂTEL

Une seule gelée en avril

L'Observatoire cantonal de Neuchâtel communique:

Avril a été chaud, peu pluvieux et légèrement déficitaire en précipitations.

La température moyenne, 9,9°, est supérieure de 1,1° à sa valeur normale; les moyennes prises de 5 en 5 jours sont les suivantes: 6,8°, 9,1°, 8,6°, 13,0°, 11,6° et 10,1°, les moyennes journalières étant comprises entre 14,6° le 19 et 4,7° le 2. Les extrêmes de la température mensuelle sont de 22,0° le 19 et -0,5° le 2 et donnent donc une amplitude absolue de 22,5° (normale). Avril ne compte qu'un seul jour de gel, le 2!

L'insolation de 153 heures est inférieure de 12% (20 h) à sa valeur moyenne; l'insolation journalière maximale, 12,7 h, date du 21, tandis que 4 jours n'ont pas été ensoleillés et que 4 autres l'ont été par moins de 1 h.

La hauteur atteinte par les précipitations n'est que 45,2 mm; le déficit est de 18,8 mm ou 29%, déficit qui intervient après 3 mois fortement excédentaires. Le maximum journalier est de 16,1 mm le 9; le nombre de jours de pluie étant de 12. Il n'a pas neigé en avril! Un orage éloigné a été observé le 23 en début d'après-midi.

La moyenne de la pression atmosphérique est normale: 715,5 mm; les lectures extrêmes du baromètre, 724,5 mm le 14 et 712,8 mm le 19, donnent une amplitude de 11,7 mm, valeur faible en regard de la normale de 19,9 mm pour avril.

La moyenne de l'humidité relative de l'air, 66%, est légèrement inférieure à sa valeur normale qui est de 70%; les moyennes journalières oscillent entre 46% le 24 et 90% le 27; le brouillard a fait une brève apparition en début de matinée le 7.

A la vitesse moyenne de 1,8 m/seconde, les vents ont parcouru 4723 km; les secteurs nord-est, 28% du parcours total, et est, 19%, ont nettement dominé; ils sont suivis par sud-ouest, 14%, sud, 12%, nord, 10%, etc. Le parcours journalier maximal de 308 km date du 24, du nord-est (3,6 m/sec. ou 13 km/h de vitesse moyenne), le 27 avec 41 km étant le jour le plus calme. La vitesse de pointe maximale du vent n'est pas très élevée: 60 km/h le 14, du nord-est. (gj)

DÉCÈS

FLEURIER
M. Joseph Galati, 1959.
FONTAINEMELON
M. Jakob Knaußmann, 1904.
NEUCHÂTEL
Mme Ruth Bastaroli, 1898.

Les derniers rois de Thulé

Conférence de Jean Malaurie au Musée d'ethnographie

Au nord du monde, les premiers explorateurs ont rencontré les esquimaux. Eux-mêmes se nomment les Inuits, les hommes, perchés sur l'Arctique, terre des origines et des commencements. Aujourd'hui 120.000, répartis de la Sibérie au Groenland, les Inuits vivent une étrange confrontation avec la modernité. Jean Malaurie, lors de son passage à Neuchâtel, a situé les peuples hyperboréens dans leurs attaches mythiques, entre terre et cosmos.

Le Grand Nord évoquait au 15e siècle la vision d'un paradis mystique, on y a imaginé un lac libéré des glaces.

Nés de l'accouplement mythique d'une femme et d'un chien, les premiers Inuits venus de Mongolie il y a dix mille ans ont préservé leur mémoire collective sans écriture.

Jamais existence humaine ne fut plus tributaire d'un environnement. La pratique du chamanisme capte les forces vitales qui habitent ce grand désert blanc. Elle permet de repérer les passages de la baleine, sous trois mètres de glace, d'en connaître la trajectoire, ou le sexe. La chasse n'est qu'une invita-

tion précédée de longues prières.

L'ours a initié l'homme à ce milieu naturel si difficile, et le loup, domestiqué tardivement, travaille aux côtés des Inuits à l'élargissement du périmètre d'occupation. Ce peuple-là vit dans la hantise de retourner à l'état d'homme non erectus, et sa morale de vie, dans un climat si rude, fait du plaisir un de ses fondements.

Jean Malaurie n'aura cessé d'insister sur l'influence des Inuits et de leur histoire, ressurgissant dans l'inconscient ethnique des amérindiens venus de ce fond sibérien, du rôle messianique qu'ils entendent jouer, et des changements géostratégiques qu'ils pourraient engendrer entre les deux grands blocs.

L'ère de la modernité frappe la vie des Inuits d'une absurde malédiction. Les sciences humaines mieux prises en considération et anticipant sur les élans colonialistes auraient certainement évité le choc de deux cultures. Cela n'a pas été le cas. Ainsi, en trois semaines le royaume de Thulé a vu poindre une base nucléaire américaine.

Quelques projets grandiloquents

encore retardés par des effets conjoncturels menacent l'Arctique d'une occupation sauvage, effaçant le patrimoine fragile des Inuits. Ceux-ci se retrouvent aujourd'hui déjà les déclassés d'un système importé: chômeurs, ils perdent leur dignité, sédentarisés dans des blocs HLM. Intégrant de force le destin du tiers monde, le peuple Inuit peut encore préserver ses vérités qui nous seraient fort utiles.

Le sauvetage a déjà commencé: Jean Malaurie, qui a mené de nombreuses expéditions notamment dans le nord-ouest et la Sibérie orientale, travaille à l'ouverture d'un Musée arctique à La Rochelle. Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, dont la collection esquimaude est de haute tenue, y collaborera. Enfin, la collection Terre Humaine (Ed Plon) engage la littérature ethnologique dans les témoignages des derniers ressortissants d'une autre vision du monde, d'une sagesse menacée de disparaître. Jean Malaurie qui dirige Terre Humaine annonçait aussi la prochaine parution d'un ouvrage qui fera grand bruit annonçait-il réjouit.

C. Ry

VAL-DE-RUZ

La foire de Dombresson bien arrosée



Dombresson à l'heure de la foire.

(Photo Schneider)

Cuvée moyenne pour l'édition 1988 de la foire de Dombresson qui s'est déroulée hier, copieusement arrosée dans l'après-midi alors que la population de la région s'était déplacée en nombre

à l'heure du repas. Cette très ancienne foire rurale n'a plus un grand intérêt commercial, mais reste un moment privilégié de l'année dans son aspect social de rencontre et de retrouvailles ami-

cales ou familiales. Cette journée permet aussi aux sociétés locales de remplir leur fond de caisses, ces dernières tenant les diverses cantines et buvettes généralement prises d'assaut du matin au soir. (ms)

LITTORAL

Des hommes au service d'autres hommes

Journée de la poste de campagne à Colombier

Actifs et invités de la poste de campagne se sont retrouvés dernièrement à Colombier pour une journée riche en événements. Le comité d'organisation, présidé par le capitaine André Ablanap, du Landeron, avait prévu un programme attrayant pour les quelque 230 participants. Tir et course de patrouille pour les actifs, visite du Musée international de l'horlogerie pour les invités.

En début de matinée, les actifs ont reçu leur matériel puis se sont rendus au stand de tir de Bôle. Des tirs étaient prévus à cet endroit, la course de patrouille suivait immédiatement après. Cent septante participants se sont inscrits à ce triathlon dont un groupe de SFA (Service féminin de l'armée). Beaucoup d'engagement pour certaines patrouilles qui visaient une place en finale du championnat d'armée. La proclamation des résultats a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale qui eut pour cadre le Château de Colombier.

Les invités, après le repas, se

sont déplacés à La Chaux-de-Fonds pour visiter le Musée international de l'horlogerie. Parmi les invités, relevons la présence du colonel Théodore Gosteli, commandant de la poste de campagne; de M. Hans Dürr, directeur des services postaux à la direction générale et de M. Jean Meixenberger, directeur des postes du canton de Neuchâtel et du Jura. Le canton et la ville de Neuchâtel étaient représentés par MM. Jean Cavadini, chef du Département militaire, et Jean-Pierre Authier, conseiller communal.

L'apothéose de cette journée s'est déroulée à la Cité universitaire où un banquet a été servi, suivi d'une soirée récréative.

Le Bureau suisse - composer le 111 - permet en cas d'urgence, de contacter chaque soldat en service. De plus, la poste de campagne assure l'acheminement des lettres, des colis et des articles d'argent en un minimum de temps. Les postiers, des hommes au service d'autres hommes. (rs)

Le problème du nœud papillon

Assemblée du chœur d'hommes de Bevaix

Le chœur d'hommes Le Vignoble de Bevaix a tenu récemment son assemblée annuelle au Buffet de la Gare. Bien que fondée en 1876, la chorale a demandé cette année seulement son affiliation à la Société cantonale des chanteurs.

Dans son rapport, le président a rappelé les diverses manifestations de la saison écoulée. Parmi elles, retenons la course de deux jours en Beaujolais, la soirée musicale, la soirée annuelle et la participation à la fête de district des chanteurs.

Le directeur, M. Jean-Charles Frochoux assurera la direction technique - il entame sa 14e année - et sera secondé par M. Gérard Lebet, nommé sous-directeur. Les cinq membres du comité ont été reconduits dans leurs fonctions pour une période d'une année.

Chorale d'importance moyenne - 40 chanteurs - le chœur d'hommes bevaixais déploiera une belle activité: Fête nationale, fête villageoise, concert au temple. En 1989, la société organisera une soirée familière et participera à la prochaine fête des chanteurs qui se

déroulera en juin à La Chaux-de-Fonds.

Les jeunes n'aiment pas porter la cravate, c'est bien connu; ils veulent chanter le col ouvert. D'autres désirent que les choraliens endossent le gilet surmonté d'un nœud papillon. Le comité s'approchera de professionnels de l'habillement pour résoudre ce problème. La tenue actuelle - elle a dix ans d'âge - se compose d'une chemise blanche, pantalon foncé, cravate bordeaux et écusson brodé. Un cadeau-souvenir a été offert à MM. Ami Borel et Georges Botteron pour, respectivement, 55 ans et 45 ans de chant. (rs)

VAUMARCUS

Chute d'une échelle

Une jeune femme a été blessée, hier à 15 h 45, alors qu'elle effectuait des travaux de peinture au Château de Vaumarcus. Il s'agit de Mlle Anne-Laure Moulin, née en 1969, qui a été blessée en tombant d'une échelle. Elle a été transportée par ambulance à l'hôpital.

L'homme en noir

Au Tribunal de police du Val-de-Travers

Vêtu de noir, il était grimpé le long de la façade jusqu'au premier étage d'une villa de Couvet «pour faire peur». Dix jours ferme pour dommage à la propriété, violation de domicile, et ivresse publique. Ivresse, vraiment ?

Les enfants de la maison ont encore la frousse quand ils le croisent dans la rue, a expliqué leur mère, plaignante. R. G. n'est pas inconnu de la justice. Il a éclopé de 18 mois de prison avec sursis devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel pour une affaire de stupéfiants. Son attitude durant cette fameuse nuit n'a pas grand-chose à voir avec l'ivresse, a constaté le juge Bernard Schneider en condamnant R. G. à dix mois d'emprisonnement ferme par défaut, mais sans révoquer l'ancien sursis car la gravité de l'affaire ne le justifie pas.

TAXE MILITAIRE

C. M. a toujours du retard avec le paiement de sa taxe militaire.

Rédaction du Val-de-Travers:
Jean-Jacques Charrère
☎ 038/61.35.75

«C'est la chose qui me fait le plus mal au ventre». Le tribunal l'avait déjà condamné à diverses amendes. «Cette fois-ci, vous devez régler les 740 fr d'ici la mi-juin, sinon vous pouvez venir à la prochaine audience avec votre brosse à dent», lui a expliqué le juge. C. M. a promis de faire diligence.

Alcool au volant ensuite. Frontalier, J. B. a eu un accident aux Verrières. Taux d'alcool dans le sang: 2,42 pour mille. Pour arriver à ce niveau, il faut boire au moins deux litres de vin. P. B. dit n'avoir ingurgité qu'un apéro et deux-trois verres auparavant. Verdict: 25 jours avec sursis pendant deux ans.

D'autres affaires ont occupé le tribunal. En particulier celle de J. H. qui avait battu sa copine avant de lui emprunter sa voiture et de se faire pincer ivre à Neuchâtel. La copine a écrit au tribunal pour dire que tout va bien et qu'elle allait même épouser le prévenu... Des témoins seront entendus avant que le juge ne rende son verdict.

(jic)

Cherche: président et conservateur

Le Musée régional du Val-de-Travers à la croisée des chemins

Atteint dans sa santé, Eric-André Klausner, conservateur du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers, âme des Mascarones de Môtiers depuis 1971, a démissionné. Après dix ans de présidence, Frédy Juvet remet son mandat mais assure l'intérim. Le musée se trouve à la croisée des chemins et il doit encore trouver un guide pour ouvrir les collections au public le samedi et le dimanche.

Les problèmes à résoudre ne manquent pas. Le plus cruel pour la trésorerie a été réglé l'automne dernier: la méréule. Ce champignon s'est attaqué à la salle du bourrelier-sellier Jacot qu'il a fallu démonter, traiter et refaire. Coût de l'opération: 22.000 fr. C'est le déficit du musée pour l'exercice 1987 que le caissier Humair a pu réduire avec la réserve de 13.000 fr constituée pour paver la cour intérieure des Mascarones.

DES TRAVAUX

En 1987, l'ensemble des travaux accomplis est revenu à 44.000 fr: balustrades, toilettes, revêtement de sol pour la salle de spectacles, combat contre la méréule. Pour essayer de se procurer des liquidités, le musée a vendu des séries de cartes postales. Gain: 500 fr. Même chose avec la vente de pâtisseries pendant la fête des fontaines.

Les finances de la société sont saines. Mis à part l'épisode méréule, les comptes s'équilibrent en général. L'aide des communes (35 ct par habitant) pourrait être portée à 50 ct pour donner plus d'aisance au musée qui améliorerait l'animation en organisant plus souvent

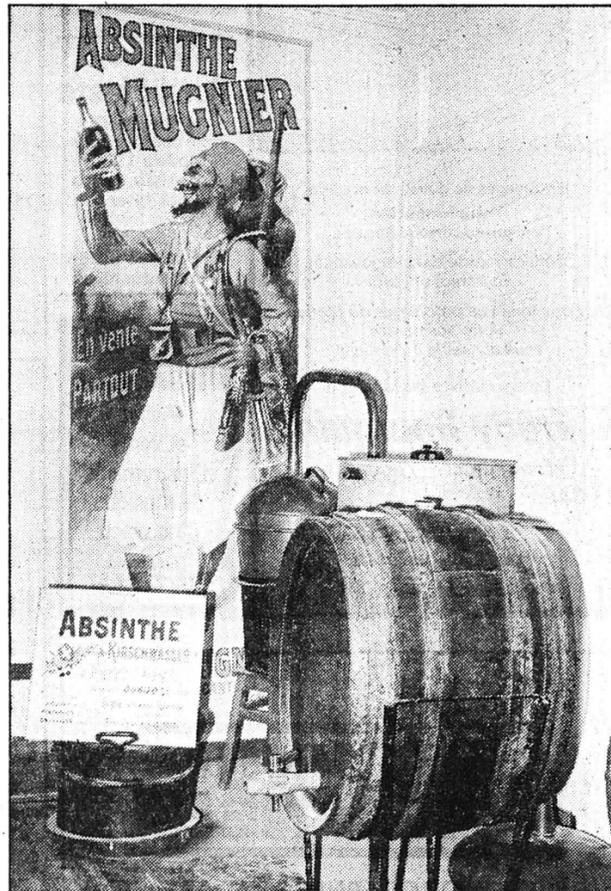
des expositions. Celle de l'Ecu d'Or 1987 fut un bel exemple de ce qu'il est possible de réaliser.

Si, durant la semaine, l'apprenti de l'administration communale fait visiter le musée régional et le musée Rousseau, c'est le week-end que le problème du gardiennage se pose. Il est difficile de trouver des guides le samedi et encore plus le dimanche. Comme un appartement est à louer dans la maison Rousseau, Frédy Juvet espère que le futur locataire sera disposé à jouer le guide.

En ce qui concerne l'activité muséographique, il faut signaler la publication de deux «Cahiers des musées», l'un intitulé «Rousseau vu par les artistes» et l'autre concernant les dernières acquisitions: le tonneau d'absinthe de la Malotte, distillatrice bayadine, un panneau publicitaire de la maison Fritz Duval de Couvet et une soupière en étain mettant en valeur un haut prix de Boveresse en l'an 1752.

Enfin, Fred Siegenthaler continue avec la patience d'une fourmi à mettre de l'ordre dans les combles des Mascarones où s'entassent toutes sortes d'objets historiques.

JJC



Le tonneau de la Malotte. La célèbre distillatrice bayadine y laisse reposer son absinthe... (Impar-Charrère)

CELA VA SE PASSER

Exposition de bétail à Cernier

A l'occasion du 80e anniversaire du Syndicat du Val-de-Ruz d'élevage de la race tachetée rouge, une exposition présentant une centaine de vaches et génisses aura lieu mercredi 18 mai, à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, dès 10 heures. Divers concours de bétail sont prévus ainsi qu'une présentation commentée des plus belles bêtes lors d'une volée dans l'après-midi.

(Imp)

Jean-Jacques Beljean au Louverain

Nommé il y a un an président du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de

Neuchâtel, le pasteur Jean-Jacques Beljean jouera au jeu des questions-réponses sur son ministère, sur l'Eglise, sur le présent et l'avenir «à bâtons rompus», vendredi 20 mai, à 20 heures, au Centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Cofrane. (Imp)

Gaufres dans les gorges de l'Areuse

Dimanche 22 et lundi 23 mai, les gens de Brot-Dessous vendront des gaufres aux promeneurs dès 9 heures et jusqu'au soir au Plan-de-l'Eau à l'entrée des gorges de l'Areuse.

Le bénéfice de l'opération ira grossir le fonds en faveur de la chapelle du petit village.

(jic)

J.-C. Barbezat se retire

Démission à La Côte-aux-Fées

Par une lettre adressée au président du Conseil général, J.-C. Barbezat, conseiller communal, informe qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat.

Après 16 ans à l'exécutif qu'il a présidé pendant quatre ans, il renonce alors que l'on s'attendait à ce qu'il reprenne la présidence après Philippe Piaget qui a accompli cette charge avec beaucoup de dévouement durant deux

législatures. Certes, on avait été surpris de le voir quitter le Grand Conseil où il avait acquis une belle notoriété, couronnée par une année de présidence.

Dans le district également, J.-C. Barbezat a pris une place importante dans divers organismes. D'une grande puissance de travail, il a assumé toutes ses tâches avec conscience et fidélité, tout en assurant ses fonctions professionnelles.

Est-ce vraiment pour cause de santé qu'une telle décision a été prise, ou bien est-elle en rapport avec les événements récents intervenus dans l'entreprise qui l'occupe? La question reste posée.

Une chose est certaine: ce départ prive les autorités communales de la Côte-aux-Fées d'un éminent citoyen dont l'expérience aurait été encore utile.

(dm)

NAISSANCE

Mary-Claire et Alex
OPPLIGER-MONNIER
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur petite

CHRISTELLE

le 15 mai 1988

Maternité de l'Hôpital
Pourtalès Neuchâtel

République 50
2208 Les Hauts-Geneveys

divers

Je vends

installation complète institut de beauté

en bloc ou séparé.
Prix intéressant.
☎ 039/41 34 84

Mesdames,
Préparez votre épiderme pour
l'été, venez essayer quelques
séances de **bronzarium**
(5 séances, Fr. 48.-)
(10 séances, Fr. 89.-) 25 ans

Institut de beauté Juvena
Grande-Rue 18, Le Locle
☎ 039/31 36 31

immobilier



À LOUER
tout de suite

Places de parc

dans parking souterrain quartier
sud-ouest de la ville.

Appartement

de 4 pièces, chauffage central, salle de
bains, rue Tête-de-Ran.

Appartement

de 6 pièces, centre ville, W.-C. séparé,
balcon.

Appartement meublé

2 pièces, cuisine agencée,
cheminée de salon.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A louer
à La Chaux-de-Fonds
(centre ville)

un appartement 8 pièces
un appartement 7 pièces

Libres tout de suite
ou à convenir.

☎ 038/24 25 26.

X Procrédit-

le prêt personnel rapide et discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue

No.

NP/Domicile

Signature

a adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide
Mon prêt
Procrédit
un
simple
discret

X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

2/Im/20/Ma

Fr. % kg



Evolution des prix du mazout

Prix départ Port de Bâle

--- 1987
— 1988

La conférence des membres de l'OPEP avec les pays producteurs non OPEP a échoué dans ses efforts pour réduire la production de pétrole et le temps clémente qui freine la demande donne une stabilité au prix du mazout.

Achetez aujourd'hui votre mazout. Nous le stockons pour vous dans nos dépôts à des conditions très avantageuses.

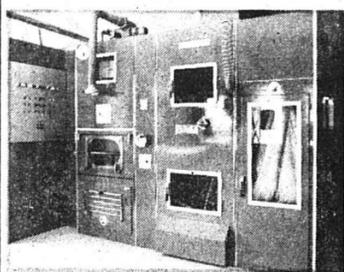
Demandez MM. Kaufmann, Berthoud, Sydler ou Pichard.

MARGOT

Service Energie

☎ 038/44 11 55

Le saviez-vous?

Nettoyages de duvets et oreillers
Transformation
en grands nordiquesService rapide dans la journée,
mercredi et jeudiPour tous vos problèmes de literie,
votre spécialiste
vous conseille à domicile.

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché
☎ 039/28 44 32
La Chaux-de-Fonds

Fermé le lundi

**Dick
Optique**Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33

A vendre

**Ford Fiesta
1100 S**Modèle 1980,
expertisée, pneus
été, hiver.
Prix Fr. 3900.-
à discuter.
☎ 032/25 66 64
heures des repas**La bonne
occase**Achat
et vente
d'instruments
de musique
d'occasionTéléphone
032/23 67 57

offres d'emploi

Nous cherchons pour date
à convenir**un chef de chantier**conducteur de travaux, expé-
rimenté, pour surveillance,
métrés, facturation.**A. TURUANI**Entreprise de constructions
Fahys 9 - 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 53 53

On engagerait

chauffeur (camion basculant)
expérimenté**machiniste** (pelle rétro)
expérimentéEntrée tout de suite ou à convenir.
☎ 032/97 45 08**MOSER
COMESTIBLES**
Succ. J. Locorotondo

cherche une dame comme

aide de magasin

à mi-temps.

Téléphoner au 039/23 26 88 ou se
présenter: rue de la Serre 59.

Nous cherchons tout de suite

jeune hommeayant terminé l'école, pour tra-
vaux dans les foires. Nous
offrons: bon salaire + nourri-logé
si désiré.Offre sous chiffres 93-31049 à
ASSA Annonces Suisses SA,
Collège 3, 2610 Saint-Imier.**Hôtel-Restaurant des Alpes**
1073 Savigny-Lausanne
cherche**jeune serveuse**

connaissant les 2 services;

jeune cuisinierDate d'entrée à convenir.
☎ 021/781 11 11**Atelier à la Vallée
de Joux (Vaud) cherche****sertisseurs
en joaillerie**qualifiés. Entrée: tout de
suite ou à convenir.Faire offres à:
Maison A. Kirchhof,
1342 Le Pont,
☎ 021/841 10 48RÉVISION DE CITERNES ET ADAPTATION
NEUCHÂTEL Tél. 038/33 26 59**J'achète**vieux meubles, tapis, jouets, bijoux et
tout objet ancien.Paiement comptant au meil-
leur prix.

Discrétion et ponctualité

G. VotanoGrand-Rue 69 - Tramelan
☎ 032/97 66 47**Ecole
moderne**

Rue du Musée 9, Neuchâtel, ☎ 038/24 15 15

Secondaires

degrés moderne, scientifiques IIe, IIIe, IVe.

Raccordements

dès 3e et 4e préprofessionnelles aux apprentissages.

Secrétariats

commercial, tourisme, médical, complet, partiel.

Informatique

allemand, anglais, français, italien.

Cours de françaispréparations aux apprentissages techniques, bureau,
examens d'écoles de commerce, d'infirmières, adminis-
tration des PTT, CFF, douanes.Une expérience de 25 années dans la formation de
secrétaires qualifiées.Seule école privée du canton adaptée au programme
officiel des classes secondaires.

CFF et repas de midi assurés.



Maîtrises fédérales

**Bernard Schneider
Pierre-Alain Widmer****Electricité des Hêtres sa**Entreprise jeune et dynamique avec prestations sociales
modernes cherche:**monteurs électriciens
avec CFC****aides monteurs
qualifiés**

Date d'entrée: immédiate ou à convenir. ☎ 039/28 37 55



Cherche pour début octobre 1988, une

responsablepour son futur magasin spécialisé dans les
articles de ménage, à Neuchâtel.La préférence sera donnée à une personne
dynamique ayant l'expérience de la vente.Faire offres écrites avec curriculum vitae et
certificats à: **HAFLIGER & KAESER SA,**
rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel.**Grand garage de Neuchâtel**
engage pour date à convenir**un comptable**Place convenant à jeune homme désirant se
créer une situation stable.Nous demandons une personne dynamique, de bonne présen-
tation, disponible, intéressée par une gestion informatisée.Nous offrons un travail varié comprenant la tenue de la
comptabilité, une partie de la gestion du personnel, la forma-
tion d'apprentis. Eventuellement poste à responsabilités.Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre accom-
pagnée d'un curriculum vitae, références et prétentions de
salaire sous chiffres 87-920 à ASSA Annonces Suisses SA,
faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

* Pour la région de Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds *

LES TRANSPORTS EN COMMUN DE FRIGOURG,
dans le cadre de leur programme 1988, engage:**des agents au roulement**

(trolleybus, autobus, funiculaire)

Exigences:

- 21 à 30 ans;
- très bonne santé;
- bonnes connaissances scolaires;
- bonne éducation;
- aimer le contact avec le public;

un mécanicien électricien

pour la réparation et l'entretien des trolleybus;

**un mécanicien électricien
ou monteur électricien**pour service d'entretien d'installations électriques
extérieures sur réseaux TF/GFM.

Exigences:

- certificat fédéral de capacité;
- connaissances du courant fort
et notions d'électronique souhaitées.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats qui s'intéressent à l'un de ces postes voudront bien
faire parvenir leur offre de service avec curriculum vitae et photo, à
l'Office du personnel des Transports en commun de Fribourg, case
postale 213, 1701 Fribourg.

Flou dans les procurations

Elections à Moutier: des questions sans réponse

Mario Annoni, préfet extraordinaire de Moutier, estime être arrivé au terme de l'instruction dans l'affaire des plaintes électorales consécutives aux élections prévôtoises de 1986. Hier, il a donné connaissance aux parties du résultat du contrôle des procurations.

Le système en a pris un sale coup, puisque 97 cas sont litigieux, même si certains mystères sont provoqués par des personnes ayant refusé de remplir le questionnaire sensé pouvoir établir toute la vérité sur cette longue affaire.

Dans une première phase, Mario Annoni peut s'estimer content. Sur 1000 personnes concernées par l'usage des procurations, 990 ont pu être identifiées. C'est dire que le travail a été bien fait lors de cette première phase. Pourtant, ce n'est pas sur ce nombre que le préfet de La Neuveville a pu effectivement travailler. Depuis novembre 1986, 34 personnes sont en effet décédées. D'autres n'ont purement et simplement pas retiré l'acte judiciaire contenant le questionnaire, ce qui fait que finalement, ce ne sont que 927 personnes qui l'ont reçu. Et sur ce nombre, 64 ne l'ont pas retourné.

Mais entre retourner le questionnaire et le remplir, il y a encore une marge. 58 personnes ont en effet purement et simplement refusé de répondre, 68 se sont réfu-

giées derrière le secret du vote pour observer la même attitude, dix ont affirmé ne pas avoir voté par procuration, et 14 ne l'ont pas rempli pour raison de santé. Au total, ce sont donc 150 questionnaires qui n'ont pu être entièrement utilisés. Pas entièrement seulement, parce que la plupart ont pu servir tout de même au contrôle des signatures.

REMPLISSAGE BIZARRE

Normalement, une procuration doit être remplie du début à la fin par la même personne. Le contrôle de ces fameuses petites cartes a amené quelques surprises. Ainsi, 85 d'entre elles portaient deux écritures différentes. Pour 54 d'entre elles, deux sortes d'encre ont même été utilisées, et pour trois, le préfet Annoni a relevé trois couleurs. Quatre groupes de trois procurations ont même été écrites de la même main. Mais la palme revient certainement à la personne qui a apposé son écriture sur treize procurations.

Les questionnaires ont aussi

amené leur lot de surprises. Dans dix cas, les noms indiqués sur la procuration ne concordent pas avec celui figurant sur le questionnaire. Dans 46 cas, la procuration a transité entre d'autres mains que celles du représenté au représentant. Et dans 64 cas, la procuration avait été remise en blanc. Deux personnes affirment même avoir été obligées de remettre une procuration. Mais comme il y a certains chevauchements, ce total se limite à 97 cas litigieux.

Jusqu'à-là, on recense déjà quelques irrégularités, mais rien de bien grave finalement. Où cela se corse, c'est lorsque, dans 22 cas, les signatures figurant sur la procuration et celles apposées sur le questionnaire ne concordent pas. Mais comme l'a dit Mario Annoni, ceci ne veut pas encore dire qu'il y ait eu tricherie.

Il reste également le problème des 67 procurations qui n'ont pu être contrôlées pour diverses raisons. Tout ceci laisse, selon l'avocat des plaignants, Me Renggli, un certain nombre de questions sans réponses.

L'affaire n'est pas encore finie. Mario Annoni a ainsi parlé des suites pénales pouvant intervenir dans les 22 cas où la fraude peut être supposée. Il s'est dit contre ce

principe, ne voulant pas pénaliser 22 personnes qui ont répondu et oublier les 67 personnes qui n'ont purement et simplement pas répondu.

Rien ne dit également qu'un jugement sera rendu dans cette affaire. En effet, l'avocat de la commune de Moutier, Me Philippe Degoumois, a proposé à nouveau de discuter d'un arrangement avec l'avocat des plaignants. Le principe n'ayant pas été immédiatement refusé, les parties auront donc trente jours pour parvenir à un accord. Dans ce même laps de temps, elles pourront, si elles le désirent, consulter une grande partie du dossier d'instruction, à l'exception de la partie composée de sept classeurs, concernant le contrôle des procurations. Mais si aucun accord n'intervenait, même ces classeurs pourraient être vus. Et là, le principe énoncé par le Tribunal fédéral demandant que seul Me Annoni puisse établir une liste des personnes ayant donné ou reçu procuration, ne serait plus respecté.

Nous n'en sommes toutefois pas encore là. Une chose est toutefois sûre. L'affaire des plaintes électorales de Moutier n'est pas close, pas plus que les élections ne seront cassées dans un avenir immédiat.

D. D.

Canal 3 appelle à l'aide

Interventions pour demander des subventions cantonales

Le député radical et biennois Marc Suter a déposé hier, sur le bureau du Grand Conseil, une motion soutenue par moult signataires et demandant qu'une aide cantonale soit apportée à Radio Canal 3, pour sa rédaction romande.

A relever que la socialiste Helen Meyer s'est fait elle aussi l'auteur d'une intervention allant dans le même sens. Dans ses motivations, Marc Suter affirme que la rédaction romande de Radio Canal 3 constitue un cas particulier, comparable à celui de Radio Jura bernois. Et de préciser que l'apport publicitaire revenant à cette fréquence romande, soit quelque 15 %, ne suffit pas à couvrir des frais atteignant, eux, environ 40 %. Et de souligner que quelque 18.000 personnes de langue française vivent dans la région arrosée par Canal 3, qui ont tout à fait l'usage, pour des raisons culturelles évidentes,

d'une radio locale. S'appuyant sur les lois de l'encouragement à la culture d'une part, des droits de coopération d'autre part, le motionnaire estime dès lors que le canton doit tenir compte des désirs et des besoins des Romands de Bienne.

Le député radical et la quarantaine de cosignataires qui l'appuient - dont la plupart, si ce n'est la totalité des députés jurais bernois présents hier - demandent dès lors qu'une subvention cantonale de 200.000 francs soit versée annuellement à Canal 3, à l'intention de sa rédaction francophone.

D. E.

De l'efficacité d'Effista...

Dernière semaine de la session de printemps du Grand Conseil

Les parlementaires bernois ont entamé hier après-midi leur dernière semaine de session printanière, en se penchant sur le fameux rapport.

Rapport Effista. Effista? Un projet visant à accroître l'efficacité de l'administration cantonale, supervisé par le Conseil exécutif et s'étendant sur une période de trois ou quatre ans.

Le rapport examiné hier par le Grand Conseil - qui avait pour seule tâche d'en prendre connaissance et d'apporter ses divers commentaires -, n'est donc qu'intermédiaire et basé sur une analyse préliminaire.

A relever que l'expert chargé de cette tâche ardue décerne la mention «assez bien» à l'administration cantonale bernoise, dont il affirme qu'elle n'a pas à redouter la comparaison avec d'autres administrations publiques ou entreprises privées du secteur tertiaire. Une «bonne note» qui n'empêche pas la maison Häusermann, chargée de l'examen, de proposer d'ores et déjà un catalogue de 400 mesures. A souligner par ailleurs que les lacunes majeures constatées par les experts tiennent bien plus aux rapports entre les différentes directions qu'à

l'organisation interne de chacune d'entre elles.

On ne s'étendra pas ici sur cette étude préliminaire, mais on signalera cependant que moult parlementaires ont émis des réserves au sujet de ce projet. Des réserves qui ne touchent cependant pas au fond même des objectifs visés, mais bien plutôt aux moyens choisis pour y parvenir.

FUSION BANCAIRE

Par ailleurs, le Grand Conseil a pris connaissance également du rapport du Gouvernement concernant la réunion de la Banque cantonale et de la Caisse hypothécaire bernoises. Une réunion jugée nécessaire par l'Exécutif, en raison avant tout de l'évolution du marché, dont les exigences sans cesse croissantes demandent moult adaptations, de la part des deux établissements concernés. Deux établissements qui, en se complétant en quelque sorte, assureront plus facilement leur avenir. Ceci est tout spécialement valable pour la Caisse hypothécaire, qui bénéficiera par exemple du réseau dense des succursales de sa futur «associée». Tous les groupes représentés au Grand Conseil ont approuvé hier cette manière de faire. D. E.

DISTRICT DE MOUTIER

Le public conquis

L'humoriste Pierre Miserez à Chantemerle

Un nombreux public a assisté samedi soir à la salle Chantemerle à Moutier au spectacle de l'humoriste bien connu Pierre Miserez dont le «one man show» fut une nouvelle fois une réussite.

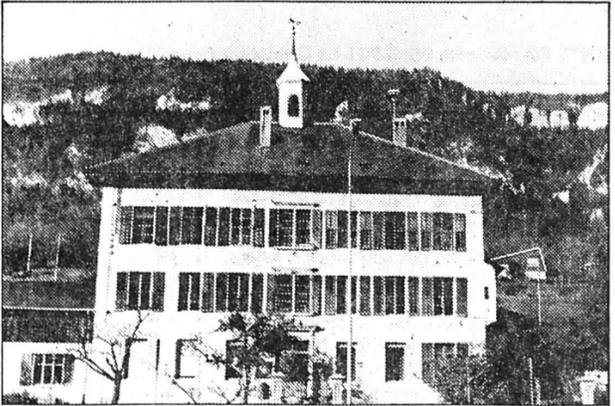
Depuis huit ans qu'il anime des spectacles, on ne s'en lasse pas. Sa dernière réalisation «Y m'énervé» a en tout cas conquis une nouvelle fois le public prévôtois qui a ri à chaudes larmes. (kr)

Pierre Miserez en pleine action. (Photo kr)



On ne démolira pas le collègue

L'assemblée municipale de Grandval a tranché



L'école primaire de Grandval ne sera donc pas démolie, mais les électriciens et électriciens devront encore se prononcer pour le crédit nécessaire à la rénovation du bâtiment. (Photo kr)

Les citoyens qui s'étaient opposés démocratiquement à la démolition de l'école primaire de Grandval ont finalement gagné. Le bâtiment ne sera pas démolit!

Présidée par le nouveau maire Roland Wisard, l'assemblée municipale a tranché. Un nouveau projet de rénovation du collège a été présenté par un architecte de Moutier. Il prévoit une rénovation de l'école avec abri de protection civile et hangar des pompes dévisé

à 2.9 millions de francs, mais avec une charge nette de 1.2 million pour la commune après déduction des subventions.

Ce projet a plu à l'assemblée qui a annulé sa décision du 24 juin 1986 de démolir le collège et de construire un tout nouveau bâtiment. Il appartiendra toutefois aux électriciens et électriciens de Grandval de voter le 12 juin prochain le crédit nécessaire à cette réalisation. (kr)

TRAMELAN

Excellents résultats des arbalétriers

Un premier rang en section lors du tir de printemps de Genève a déjà récompensé les arbalétriers tramelots cette saison.

Lors de cet important tir genevois, signalons que deux nouveaux tireurs (Raphaël Steinegger et Ronald Wittwer) n'ont pas été impressionnés pour leur baptême des fêtes de tir et que les 9 participants ont tous réussi le résultat de couronne à la cible section. Ainsi, avec l'excellente moyenne de 57,191 points (sur un maximum de 60), Tramelan s'est hissé au 1er rang devant Aegerten et a reçu le challenge pour une année. En groupe, Tramelan s'est classé au 7e rang sur 20 groupes participants.

Cible section: Jean-Paul Vaucher et Thierry Ducommun (j), 59 points; Raphaël Steinegger (j), Isidore Paroz, Alexandre Piaget, 58; Roland Wittwer, Thierry Vaucher, 56; Jean-Louis Bottinelli, Martial Vaucher, 53.

Cible groupe: A. Piaget, Th. Vaucher et Th. Ducommun (j), 48; I. Paroz, 47; J.-L. Bottinelli, 46; J.-P. Vaucher et R. Steinegger (j), 45.

Cible couronne: J.-L. Bottinelli, 59; I. Paroz, 58.

Ces résultats sont bien sûr le fruit de plusieurs années de travail individuel ou en équipe. Rappelons aussi qu'un cours de jeunes tireurs vient de débiter et que les intéressés (entre 12 et 20 ans) sont les bienvenus, tout comme les plus jeunes qui, par curiosité ou par envie de jeter un coup d'œil aux Neuf-Champs, désirent lâcher quelques flèches... Avis aux amateurs! (vu)

Décisions du Conseil municipal

Marguerite Weber a été engagée en qualité de caissière auxiliaire pour la saison 1988. Elle remplacera Gisèle Affentranger, qui a renoncé à renouveler son engagement.

Par ailleurs, le Conseil municipal a chargé les Travaux publics d'installer une main-courante en bordure de la ruelle du Temple. (comm-vu)

Un tir pas comme les autres

C'est connu loin à la ronde, les Tramelots font toujours le maximum pour recevoir dignement leurs hôtes. Une fois de plus, le comité d'organisation du Tir d'inauguration du stand Le Château ne faillira pas à cette tradition.

Ce tir prévu les 26, 27 et 28 août et 2, 3 et 4 septembre prochains attend de nombreux tireurs venus de la Suisse entière. Rappelons que l'on peut d'ores et déjà s'y inscrire à l'adresse suivante: Tir d'inauguration du stand Le Château, case

postale 148, 2720 Tramelan. De nombreux prix spéciaux sont prévus: deux bahuts en bois de grande valeur, un vélo, des pièces d'or ou encore deux magnifiques cloches. Par ce biais, on se rend compte combien les organisateurs ont misé sur l'accueil et les récompenses de chaque tireur afin que tous gardent un souvenir tangible de cette grande manifestation.

La Société de tir de Tramelan-Campagne ainsi que la population du village se réjouissent d'accueillir les participants. (comm-vu)

VALLON DE SAINT-IMIER

Soixante ans de bonheur

Noces de diamant à Corgémont

Entourés de leurs six enfants, onze petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, M. et Mme Joël Prêtre ont fêté 60 ans de mariage.

M. Joël Prêtre est né en 1906 et son épouse, née Elise Furer célébrera son 80e anniversaire en juillet prochain. Après avoir exploité le domaine agricole de Côtel, il a remis la ferme à son fils, mais a continué d'occuper le poste de prédicateur auxiliaire de l'Assemblée

évangélique des Frères. A ce titre, il a été appelé à voyager dans différents pays d'Europe, ainsi qu'au Canada.

Bourgeois de Corgémont, M. Joël Prêtre a pris part à la vie publique durant 34 années au sein du Conseil de bourgeoisie qu'il a présidé pendant plusieurs années.

Les deux époux jouissent d'une bonne santé, profitant d'une heureuse retraite. (gl)

DISTRICT DE COURTELARY

Pompiers d'entreprise: un métier difficile

Visite de Lonza pour les sapeurs du district

En Suisse, les plus grandes entreprises possèdent leur propre corps de sapeurs-pompiers, créé en fonction des risques spécifiques à chacune d'entre elles. Afin de se faire une idée sur l'organisation de l'un de ces corps, l'Association des services de défense du district de Courtelary (ASDDC) a mis au point la visite de l'usine chimique Lonza S.A. à Viège (VS).

Acide, plastique, engrais, vitamines B... la liste de production de cette entreprise est longue, raison pour laquelle un Service de défense qui assure la sécurité des 2700 employés est nécessaire. Après une information filmée, les pompiers bernois ont procédé à la visite des bâtiments.

L'usine Lonza a une surface de 63 hectares. 112 pompiers de milice forment le corps de l'entreprise. En cas de besoin, ils sont avertis par alarme radio, chaque homme étant porteur d'un récepteur. Deux à trois minutes après une alarme, l'intervention peut déjà se concrétiser.

La caserne construite en 1975 possède un parc de véhicules de 13

engins avec remorques, dont une ambulance. En effet, en plus de la sécurité incendie, les hommes du feu s'occupent également du transport sanitaire pour l'usine. Parmi tout ce matériel, citons notamment un camion tonne-pompe, un véhicule gaz, un camion échelle, des véhicules pour la lutte contre les hydrocarbures et produits chimiques, des véhicules poudre et mousse, des motopompes de grande puissance...

Les opérations sont conduites depuis un poste de commandement où l'on trouve les plans sur toute l'entreprise (réseau d'eau, canalisations des eaux usées, etc.).

La visite s'est terminée en salle de théorie par un petit exposé sur la protection de la respiration. Dans une usine telle que Lonza, rares sont les interventions où les pompiers ne doivent pas se munir d'appareils de ce type.

Une journée bien remplie au terme de laquelle les participants ont pu entrevoir les différents problèmes rencontrés par les pompiers d'entreprise. (car)

Rédaction du Jura bernois: Dominique Egger 032/97.21.59

JURA BERNOIS 33

Vous le savez? dites-le nous...

DISCOUNT MEUBLES

E. ZWAHLEN

Crédit - Facilités - 10 à 30% moins cher - Le Crêt-du-Loche - P parking - ☎ 039/26 55 26

Liquidation partielle

autorisée par la Préfecture des Montagnes jusqu'au 25 mai 1988

Profitez ! Des rabais époustouflants.

Par suite aux légers dégâts causés par l'effondrement partiel du toit de Polyexpo.



Dans nos boucheries, jusqu'au samedi 21 mai:

Agneau

de Nouvelle-Zélande

Gigot
avec os
kg ~~16.-~~ **12.-**

Carré
kg ~~17.-~~ **14.-**

MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

offres d'emploi

Bureau d'ingénieurs de la place cherche: employée de bureau à temps partiel

(2 jours par semaine)

Exigence: excellente dactylographie
Faire offres avec curriculum vitae à:
BG Bonnard & Gardel
Ingénieurs-conseils Neuchâtel SA
6, place de l'Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds

Mécatech

cherche pour tout de suite ou date à convenir:

1 technicien constructeur

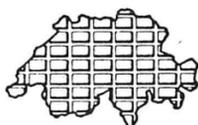
avec CAD et DAO (déplacement temporaire possible);

1 responsable du bureau technique

Avec expérience.

Salaires en rapport avec les capacités.

Faire offres avec certificats, case postale 836, ou prendre rendez-vous au 039/23 71 89, entre 8 et 11 heures.



Choco-Diffusion S.A.

Nous recherchons pour le 1er juin 1988 si possible ou date à convenir:

une secrétaire bilingue français-allemand

capable de travailler de manière indépendante et de s'occuper entièrement de tous les travaux de bureau.
Horaire réduit possible selon entente.
Veuillez prendre contact par téléphone au 039/31 86 66

A vendre moto Honda XLR 500

14 000 km.
Expertisée.
Fr. 3200.-
☎ 039/26 87 56
midi et soir.

Peintre

entreprend
travaux
de peinture,
façades, tapisserie,
etc.

☎ 039/28 32 00.
Heures des repas.

offres d'emploi

Grossiste en alimentation naturelle, produits diététiques et écologiques, en pleine expansion, cherche

un(e) collaborateur(trice)

attaché(e) au service commercial et public relation, connaissant le marketing, la publicité et capable de rédiger des prospectus, circulaires, etc.

- Allemand indispensable.
- Permis de conduire souhaité.
- Intérêt et connaissance de ce secteur seraient un atout supplémentaire.

Ce travail offre une possibilité à une personne dynamique de créer un département dont elle deviendra la responsable.

Entrée en fonctions: selon entente.

Faire offres:

MAGNIN SANTÉ SA, Crétets 99, 2301 La Chaux-de-Fonds.

emalco

Emaillerie de Corgémont SA
cherche pour entrée à convenir

mécanicien d'entretien concierge

logement à disposition dans la fabrique.
Possibilité de combiner les deux postes.
Les intéressés voudront bien s'adresser à:
Emalco, Emaillerie de Corgémont SA
2606 Corgémont, ☎ 032/97 15 15,
int. 219 ou 189.

Emplois fixes

Nous sommes une société de services, bien implantée dans le canton de Neuchâtel, nous cherchons pour notre succursale de La Chaux-de-Fonds,
UN MANDATAIRE COMMERCIAL
pour le conseil en personnel.

Vous êtes, de formation commerciale, avec l'expérience d'un secteur technico-commercial, industriel ou tertiaire.

Vous avez le goût des contacts humains, le sens des affaires, vous aimez la négociation et votre âge se situe entre 22 et 30 ans.

Nous offrons un travail passionnant et enrichissant dans un secteur d'activité en pleine expansion, une formation sérieuse et complète, une ambiance agréable assortie de bonnes conditions.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Nous vous remercions d'avance de nous adresser vos offres de service manuscrites, curriculum vitae complet et références, à l'adresse ci-dessous.

039/23 55 23

L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

Cherche

une jeune personne

qui aime l'argent et qui souhaite en gagner un maximum.

Vous n'avez pas de diplôme,

mais par contre vous êtes né avec un sens aigu du commerce et vous savez flairer et saisir au passage la moindre occasion de faire de l'argent.

Vous tutoyez tout le monde

parce que vous avez le contact facile.

Vous avez du culot:

vous n'hésiteriez pas à aller sonner chez un conseiller fédéral pour lui proposer une bonne affaire.

Vous voulez

être totalement indépendant.

Vous préférez

prendre votre part du bénéfice et avoir l'opportunité de gagner beaucoup, plutôt que de vous satisfaire d'un salaire mensuel.

Alors, mettez-vous en rapport avec moi, parce que j'ai beaucoup d'idées (dont plusieurs ont été primées à des concours) et que je dispose d'un atelier parfaitement équipé pour réaliser mes projets dans des domaines différents: objets de luxe, photo, publicité.

Mettez simplement votre nom et votre numéro de téléphone dans une enveloppe adressée sous chiffres AX 7633 au bureau de L'Impartial. Je prendrai immédiatement contact avec vous.

Nous engageons pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

mécanicien faiseur d'étampes apprenti mécanicien faiseur d'étampes étampeurs

S'adresser à:

Joseph Baume SA
Mécanique-étampages
2725 Le Noirmont
☎ 039/53 13 56 ou 039/53 16 35

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

Entreprise du canton cherche pour son service après-vente

monteur de service

Cette fonction nécessite des connaissances dans le domaine de l'électricité, la mécanique et l'hydraulique.

Activité variée pour personne dynamique, capable de s'investir et travailler de manière indépendante.

Bon salaire.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres 93-30078 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

Occasion unique

à vendre
matériel
de restaurant.
Etat neuf.

☎ 039/26 53 59

A vendre

Yamaha FZ 750

1986, 9900 km,
rouge. Fr. 7800.-
☎ 039/23 46 81Du fair-play,
s.v.p.

Si vous terminez votre scolarité et êtes intéressé par l'électronique, la vidéo et la photo

Apprenti vendeur

Faire offre écrite avec curriculum vitae à
Brugger Audio-Vidéo

La Chaux-de-Fonds
L.-Robert 23-25
Tel. 039/23 12 12

Jeune Suisse allemande

désireuse d'apprendre le français, cherche famille avec enfants, pour s'occuper du ménage. Des août 88. Région Jura-Neuchâtel. Ecrire sous chiffres TE 7590 au bureau de L'Impartial.

Projet présenté Plan et décret hospitaliers soumis au Parlement

Au cours d'une conférence de presse tenue à Delémont, le député Ernest Cerf, radical, a présenté le projet de plan hospitalier et le décret s'y rapportant élaborés par la commission qu'il présidait. Le plan a pour objectif de parvenir à une meilleure maîtrise des coûts hospitaliers. Il définit également la nature des relations entre les Hôpitaux de Delémont, Porrentruy et Saignelégier.

La commission n'a pas écarté des délibérations la question de la cantonalisation des hôpitaux. Elle y a renoncé pour le moment, dans l'espoir que le plan échafaudé parviendra à remédier à l'accroissement constant des coûts de la santé.

Les hôpitaux seront organisés sur le même schéma. Un médecin-chef par division, avec un seul adjoint, des médecins agréés soignant leurs patients hospitalisés et des médecins consultatifs auxquels le corps médical fait appel selon les cas. Sont adjoints à ces têtes un chef de clinique et un assistant. Le Département de la santé établira des normes permettant de quantifier le nombre de médecins et de personnel soignant, sur la base des prestations dispensées ou à dispenser.

La médecine, la chirurgie, la gynécologie et la pédiatrie sont les quatre divisions retenues. Des services en découlent, alors que les services interhospitaliers sont limités à quatre autres disciplines: anesthésie, radiologie, laboratoire, pharmacie. L'anatomie pathologique et l'hémodialyse sont des services spécialisés couvrant tout le canton.

Pas de changement des besoins en lits: 55 à Saignelégier, 319 à Delémont, 256 à Porrentruy.

La mission des hôpitaux est clairement définie. Ils offrent les prestations de base aux Jurassiens et aux patients de l'extérieur. Les Hôpitaux de Delémont et de Porrentruy dispensent des prestations intégrées propres à chacun d'eux. Toute création de nouvelle prestation est soumise à une autorisation.

L'HÔPITAL DE SAIGNELÉGIER MAINTENU

Toutes les prestations de base dispensées à Saignelégier sont maintenues comme actuellement. La maternité subsiste moyennant l'engagement (déjà réalisé) d'un gynécologue et de personnel soignant formé. L'anesthésie est assurée par les deux autres hôpitaux qui disposent entre eux de 5 anesthésistes. Des instructions précises sont données quant à l'activité médicale, que le Conseil de direction doit surveiller. Les prestations de spécialistes dépendent des qualifications des médecins. Porrentruy et Delémont sont complémentaires.

COMMISSION DE GESTION

Les hôpitaux restent la propriété de syndicats de commune. Leur Conseil de direction compte de 7 à 11 membres, dont les deux tiers représentent des communes, le soldé l'Etat. La représentation des partis politiques est respectée. Les

syndicats ne perdent pas leurs prérogatives. Ils seront entendus par la commission cantonale de gestion de sept membres, 3 des hôpitaux, 3 de l'Etat et un représentant des caisses-maladie. Organe consultatif du Gouvernement, cette commission aura la haute main sur toute la gestion médicale, administrative et financière des hôpitaux. Plus de rigueur et de complémentarité sont attendues du travail de cet organisme, qui n'a pas de pouvoir de décision, puisque le département et le Gouvernement prennent ses avis.

PETITES MODIFICATIONS DU DÉCRET

Unanime, la commission parlementaire propose un décret complètement refondu mais qui innove peu. Les frais de construction seront subventionnés à 70%, au lieu de 60 à 75%, le contrôle des finances surveillant les constructions. Les dons reçus ne sont plus inclus dans les recettes hospitalières.

S'agissant des médecins, leur salaire est défini par des directives. Adoptées au début de 1987, elles sont entrées effectivement en vigueur cette année. Leur non-respect entraînerait une diminution de la prise en charge des déficits. L'Etat pourra subventionner les hôpitaux privés, pour des soins dispensés en division commune, s'ils ne concurrencent pas ceux des autres hôpitaux. Le cas de la clinique privée anglaise est donc réglé sous cet angle, le projet étant toujours à l'examen par le Gouvernement.

Bien sûr que les principes du plan hospitalier ne se concrétiseront que peu à peu. Les effets du plan devront donc être appréciés à moyen terme. Mais le ministre Pierre Boillat relève que, en 1987 déjà, avant l'adoption du plan, les déficits ont régressé, les hôpitaux se conformant déjà aux principes encore en discussion.

UNE PROCÉDURE SUJETTE À DISCUSSION

Si les éléments importants des plan et décret hospitaliers rencontrent un large consensus, la procédure de ratification parlementaire est, elle, sujette à discussion. Le plan ne pourra en effet pas être amendé, au contraire du décret qui met les principes du plan en musique législative. Dans ces conditions, on s'étonnera que, dans l'ordre du jour du Parlement du 26 mai, le plan hospitalier soit placé avant le décret.

L'inverse serait de loin plus judicieux et donnerait aux députés une marge de manœuvre plus large et plus démocratique.

V. G.

Huit millions et demi de découvert

Faillite Paratte: la procédure est close, chacun compte ses billes

La faillite «Henri Paratte et Cie» étant close à fin avril 1988, c'est une page douloureuse de l'histoire économique franc-montagnarde et jurassienne qui se tourne.

Le découvert laissé après réalisation des biens par l'Office de poursuites et faillites des Franches-Montagnes sous la responsabilité du préposé Chapuis s'élève globalement à huit millions et demi de francs pour 400 créanciers. Les pertes subies par les quelque 120 ouvriers se montent à environ 330.000 francs, soit une moyenne de 2730 francs par personne. Cette moyenne n'est bien sûr qu'indicative, certains ouvriers ayant perdu davantage que d'autres, notam-

ment les frontaliers pour lesquels le système français de calcul d'indemnité n'est pas comparable au nôtre.

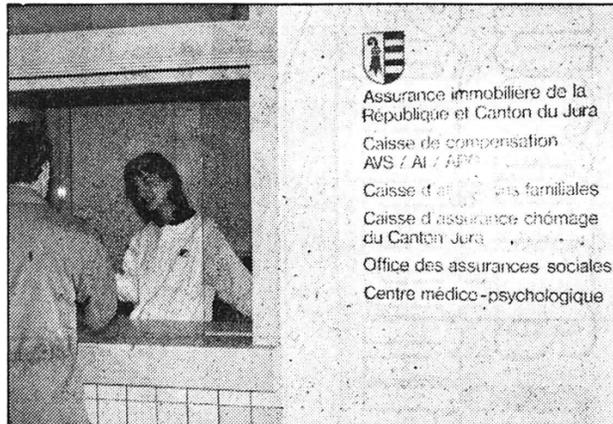
ET LA MOTION 209 ?

La question qui vient à l'esprit est de savoir s'il y a encore un moyen de recours pour les ouvriers qui ont subi une perte de salaire. La réponse est catégoriquement négative du côté du Service des arts et métiers tandis que du côté des syndicats, on alimente une lueur d'espoir en attendant que la loi d'application de la motion 209 déposée en 1985 par le popiste Pierre Gueniat soit approuvée par le Parlement.

18 millions de productions

Les productions totales parvenues au gérant de la faillite se sont élevées à 18 millions de francs. De cette somme, seulement 12 millions ont été finalement admis. Par les ventes d'immeubles et de matériel, l'office a réalisé quelque 3 millions de francs. C'est donc un découvert total et final de 8 millions 500.000 francs que 400 créanciers doivent affronter. (GyBi)

Qu'en est-il de cette motion ? L'intention première du motionnaire était de susciter la création d'une caisse cantonale qui aurait eu pour tâche d'indemniser les salariés en cas de faillite de leur employeur. Ce fonds procéderait au paiement des créances relevant du contrat de travail et qui ne seraient pas couvertes par la loi sur l'assurance chômage. En définitive, la motion avait été acceptée



Le recours aux allocations de chômage en cas de faillite de l'employeur laisse encore un découvert parfois lourd à supporter pour un ouvrier. (Photo Impar-GyBi)

Assurance immobilière de la République et Canton du Jura
Caisse de compensation AVS / AI / AP
Caisse d'allocations familiales
Caisse d'assurance chômage du Canton Jura
Office des assurances sociales
Centre médico-psychologique

par le Gouvernement et par les parlementaires pour autant qu'une nouvelle caisse cantonale ne soit pas créée mais que les avances aux salariés soient faites par l'intermédiaire du fond de crise.

Alors que l'allocation de chômage ne couvre que le 80% du salaire pour les personnes mariées et le 70% pour les célibataires, le fonds de crise compléterait l'indemnité de chômage par une avance et ceci seulement en cas de

faillite de l'employeur. La loi d'application issue de cette motion est encore en consultation mais il est déjà certain qu'elle ne s'appliquera pas à des versements rétroactifs.

Il s'agit donc bel et bien d'une perte sèche de quelque 330.000 francs que les anciens ouvriers de chez Paratte devront essayer, lesquels ont pratiquement tous retrouvé du travail dans la région jurassienne. (GyBi)

Excellent crû 88

Festival de théâtre amateur à Undervelier

Au cœur du Jura, Undervelier a vécu à l'heure théâtrale durant les quatre jours de congé de l'Ascension. La Fédération jurassienne des sociétés de théâtre amateur a-fété son trentième anniversaire avec une vitalité qui augure déjà d'un avenir fructueux.

Venant de Delémont et environs, Fontenais, Moutier, Courtételle, Sonceboz ou Neuchâtel, les troupes ont tenu bon le rythme des planches, les uns avec fraîcheur et humour (le très divertissant Théâtre Cent Façons et sa pièce de Carlo Goldoni), les autres avec un

didactisme précis et approprié, grâce à un très bon jeu de comédiens («L'exception et la règle», de Berthold Brecht, par la Troupe de Sonceboz)... ou avec l'esprit du conteur russe («L'éléphant d'or» monté par Germain Meyer et joué par l'Estrade de Moutier)... sans oublier l'émotion redonnée - après toute une tournée jurassienne - par «Graffiti», le spectacle de ceux du Centre culturel de Delémont... Les oubliés pardonneront.

A l'unanimité, chacun s'est accordé à dire que l'édition 88 de ce festival de théâtre a été de bonne qualité; la moyenne du nombre de spectateurs est excellente puisqu'elle oscille entre 100 et 300 maximum. Une présence donc extrêmement soutenue.

Les enfants ont également trouvé leur compte durant ces jours de fête: les deux troupes professionnelles engagées (La Poudrière et le Théâtre Patatra, tous deux de Neuchâtel), ont fait leur bonheur. Marionnettes aux poings, la Poudrière a emmené enfants et adultes vers les «Cashinahua», une

troupe amazonienne dont la mythologie s'y rapportant a inspiré beaucoup de beauté et d'émotions.

PATATRA: QUEL TRIOMPHE!

Enfants et adultes, debout et battant des mains à tout rompre, pour qu'elles reviennent cinq fois, Gaienne Engélibert et Frédérique Nardin, du Théâtre Patatra!! «La Polka des Hélikos», quel triomphe!

Cette histoire de géants pleine de rebondissements et librement adaptée du roman de Roald Dahl (Le Bon Géant) comble petits et grands. Les deux comédiennes qui lui donnent vie sur les planches avaient donné leur première de ce spectacle en novembre 86; leur tournée qui s'achèvera bientôt n'a fait que connaître un succès ascendant; elles seront d'ailleurs aux Breuleux le 27 mai à 14 h 30, à la salle de spectacles, pour les enfants des Franches-Montagnes et... les adultes désireux de passer un bel après-midi théâtral destiné à toutes les enfances de l'âme! (ps)



Le Théâtre Patatra, dans «La Polka des Hélikos», un spectacle merveilleux qui sera aux Breuleux le 27 mai prochain.

Assemblée de l'Eglise réformée à Delémont

L'assemblée de l'Eglise réformée évangélique de la République et canton du Jura tenait récemment séance au Centre réformé de Delémont.

Dans un premier temps, les délégués ont accepté le rapport d'activité du Conseil de l'Eglise, ainsi que les comptes 1987 qui bouclent avec un bénéfice de 58.751,15 francs. Ce résultat ne souleva pas l'euphorie: les rentrées fiscales de la part des personnes morales diminuent et la question du désengagement progressif de l'Etat n'est pas encore résolue.

Le président démissionnaire du Conseil de l'Eglise, Maurice Tschan (Delémont), a fait part de sa satisfaction quant à la résolution des problèmes d'ordre administratif. Une tache d'ombre à son bilan: l'Eglise se tait trop souvent face à la folie de ce monde. De plus en plus interpellée, elle est co-responsable des problèmes de notre époque. Répondre à ces interpellations par des manifestations religieuses ne suffit pas: le chrétien doit être capable de reconnaître sa responsabilité en toute confiance.

Dans un deuxième temps, les 27 délégués ont procédé à la constitution d'une nouvelle assemblée pour la période de législature 1988-1992. Mme Janine Leschot (Bressaucourt) quittant son poste de présidente de l'assemblée, son successeur a été élu en la personne de M. Henri Schmid (Courtemelon). Comme vice-présidente, il aura à ses côtés Mme Myriam Vonlanthen (Saignelégier).

Les nouveaux visages du législatif connus, l'assemblée a réélu 4 des 5 membres du Conseil de l'Eglise dans leur mandat. Il s'agit de Gréty Hoffmeyer (Bassecour), Jacob Oberli (Soubey), Oscar Spitznagel (Courgenay), Jean-Paul Weber (Porrentruy). La paroisse de Delémont a proposé M. Roger Jardin, instituteur à Delémont, pour reprendre la place laissée libre au Conseil de l'Eglise par Maurice Tschan.

Toujours par bulletin secret, les délégués ont élu le président et le vice-président du Conseil de l'Eglise: M. Jacob Oberli, agriculteur et ancien maire de Soubey et M. Oscar Spitznagel, chef d'atelier à Courgenay. (sp)

Restructuration du syndicat FTMH

Une commission d'étude a été créée au début de cette année par les comités des sections de la FTMH de Delémont, Porrentruy et des Franches-Montagnes pour établir un projet de réorganisation du plus important syndicat jurassien.

Les secrétariats seront maintenus à Porrentruy, Saignelégier et Delémont. L'action syndicale des groupes d'industries, des employés techniques, des femmes au travail, des jeunes et des anciens s'étendra

à tout le canton. Parallèlement, des comités régionaux animeront la FTMH dans chaque district en étroite collaboration avec le comité de section.

L'assemblée constitutive de la FTMH du Jura aura lieu le 22 juin 1988 aux Rangiers, dès 19 heures. Les militantes et les militants sont d'ores et déjà invités à réserver cette date importante pour l'avenir du syndicalisme jurassien.

(Imp-Sections de la FTMH du Jura)

On cherche des fermiers accueillants

Le service agricole volontaire s'occupe de placer, dans les différents cantons, les jeunes gens désirant travailler à la campagne durant leurs vacances.

Pour le canton du Jura, c'est l'Ecole d'agriculture et ménagère rurale de Courtemelon qui assume cette tâche.

Les demandes émanant de toutes les régions de Suisse ont été nombreuses de sorte qu'à ce jour, tous les jeunes gens n'ont pas

encore pu être placés. Des garçons et des filles, le plus souvent en âge de scolarité, cherchent encore des exploitations susceptibles de les accueillir durant les mois de juillet et août.

Les agriculteurs intéressés qui auraient besoin d'aide pour effectuer de menus travaux sont priés de s'adresser au secrétariat de l'Ecole d'agriculture du Jura, à Courtemelon (tél. 066/ 22.15.92). (rpu)

FRANCHES-MONTAGNES

Bien dressés

Concours de la Société cynologique des Franches-Montagnes

Le concours annuel de la Société cynologique des Franches-Montagnes s'est déroulé récemment, avec des épreuves à plusieurs endroits du district.

Dès sept heures, 19 concurrents se sont affrontés dans les diverses disciplines, sous l'œil critique des juges MM. Rossemann et Mauroux (Fribourg) et Gaillard (Valais).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Classe A I: 1. Florette Schneiter (BA Le Locle) 285 points.
Classe A II: 1. Pia Dahler (Société cynologique de Bienne) 273.
Classe D I: 1. Lilly Rupp (Société cynologique Ajoie) 257.

Classe D II: 1. George Etter (BA Le Locle) 275.

Classe D III: 1. Jean-P. Maradan (BA Fribourg) 229.

Classe internationale I: 1. Thomas Walther (Société cynologique de Woltwil) 263.

Classe sanitaire I: 1. Jacqueline Devaux (Société cynologique de Bienne) 287.

Classe sanitaire II: 1. Claude Robert (Société canine La Chau-de-Fonds) 246.

Classe sanitaire III: 1. Astrid Schmid (BA Klingnau) 272.

innovation armourins printemps

En vente également à
innovation
LE LOCLE
et St-IMIER

Prix choc pour vos loisirs

Prix choc duo-pack 7:

Prix choc 79:

Prix choc 69:
8 poêlons inclus

Prix choc 49:

Prix choc 2:
50 serviettes

Prix choc 49:
lot de 10

Prix choc 49:

Prix choc 59:

Prix choc 27:
Garniture de ping-pong

La sélection permanente de nos articles prix choc

offres d'emploi

Cherchons

jeune homme

suisse ou avec permis valable, pour petits travaux d'atelier.

Entrée tout de suite.

Se présenter chez:

Willy Vaucher SA
Daniel-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrons activité intéressante à

représentant libre

pour la diffusion d'arbres, de plantes et fleurs artificiels de très haut niveau.

Candidature à adresser à:

Arbotanic SA
Rue Vautier 20
1227 Carouge

Home médicalisé
«LA LORRAINE»
à Bevaix, cherche

infirmière ou infirmière-assistante diplômée

Poste à temps complet ou 80%.

Faire offres accompagnées des documents usuels à la direction du home ou prendre contact par téléphone au 038/46 13 27 entre 9 et 12 heures en semaine.

Les institutions de soins du Val-de-Travers recherchent pour les hôpitaux de Fleurier et Couvet

une diététicienne

à temps partiel, du lundi au vendredi, selon horaire à convenir. Bonnes conditions de travail dans installations et bâtiments neufs.

Adresser offres à la Direction de l'Hôpital du Val-de-Travers, 2108 Couvet, ☎ 038/63 25 25

Travail à temps partiel

Pour

travail à temps partiel

nous cherchons hommes et femmes (jusqu'à 45 ans) en tant que merchandiser (dégustations, gestion de la marchandise) dans votre région:

Nous offrons:

- initiation approfondie
- engagement après accord
- salaire horaire et remboursement des frais

Nous demandons:

- assurance
- caractère consciencieux, indépendant au travail
- une voiture particulière serait un atout

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter. M. C. Diener est à votre disposition pour toute information ultérieure.

goth 
LOGISTIK-SERVICES

GOTH LOGISTIK-SERVICES AG
Rautistrasse 71, Postfach
CH-8043 Zürich, Tel. 01 497 7111



Direction de la Justice
du canton de Berne

La direction de la Justice met au concours le poste de

premier(ère) secrétaire de direction

qui sera à repourvoir du fait d'un départ à la retraite imminent.

Il s'agit d'un poste de cadre impliquant une fonction d'état-major. En qualité de collaborateur(rice) direct(e) du directeur de la Justice, le (la) premier(ère) secrétaire devra faire des travaux nombreux et variés, au sein de la direction, lui permettant d'avoir un aperçu de l'activité de l'ensemble de l'administration de l'Etat.

Il est recherché, pour ce poste exigeant, une personne mûre et dotée d'une personnalité sans reproche qui soit titulaire d'un brevet d'avocat ou de notaire bernois ou bien d'un diplôme équivalent (doctorat en droit, licence en droit). On attend de cette personne qu'elle soit de langue maternelle française ou allemande (et possède de bonnes connaissances de l'autre langue nationale); qu'elle ait exercé au sein d'une autorité judiciaire ou administrative ou en tant qu'avocat ou notaire; qu'elle soit capable de diriger et habile à négocier; qu'elle ait l'esprit d'organisation.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1er octobre 1988 ou selon entente. Le traitement découle du décret cantonal.

Les candidatures manuscrites - accompagnées du curriculum vitae, d'une photographie et des autres documents usuels - doivent être adressées d'ici le 15 juin 1988 au directeur de la Justice du canton de Berne, Münsterstrasse 2, 3011 Berne.

Le directeur de la Justice: P. Schmid, conseiller d'Etat.

Portescap

développe, fabrique et vend dans le monde entier, des systèmes de mouvement et d'entraînement de haute qualité.

Nous offrons quelques places de

SECRÉTAIRES

dans les différentes divisions de La Chaux-de-Fonds.

Vous trouverez une activité variée soit dans le secteur ventes marketing ou dans celui du contrôle de la qualité.

Nous demandons quelques années de pratique et une bonne connaissance de l'anglais.

Nous offrons un salaire correspondant à l'expérience, une formation spécifique, de bonnes prestations sociales, l'horaire variable.

Date d'entrée: à convenir.

Nous attendons avec intérêt vos offres de service accompagnées des documents usuels adressées au Département du personnel, Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds 1.

En toute saison,
L'IMPARTIAL votre source d'informations

escap®

JURA BERNOIS

Un enseignant fêté

Vingt-cinq ans de fidélité
à l'école de Sonceboz-Sombeval

Le verbe facile, le geste appuyé mais toujours élégant, un timbre de voix tantôt en sourdine tantôt empreint d'une tonitruante énergie, Jacques Reusser ne saurait laisser indifférent ses élèves et ses collègues. S'adonnant parfois à de philosophiques et emphatiques envolées lyriques, il sait néanmoins garder ce profond respect qui sied aux humanistes et aux gens de bien.

Les quelque 5000 heures qu'il a consacrées à l'enseignement, depuis cette année 1963 qui l'a vu prendre en main le destin d'une classe des Breuleux, lui auront permis, grâce à des études antérieures de théologie, de préparer l'avenir des enfants de Champoz, puis de ceux du village, depuis 1974.

Le Conseil municipal, la Commission scolaire, ses collègues, son épouse et ses enfants ont tenu à s'associer à la manifestation organisée en son honneur dans la salle de musique de l'école de Sonceboz-Sombeval. Aux paroles élogieuses et reconnaissantes du maire Romain Farine, s'ajoutaient celles, officielles mais tout aussi amicales, de Roger Fiechter, inspecteur scolaire.

Diplôme officiel de la direction de l'Instruction publique, cadeau des autorités locales, apéritif et moments privilégiés où s'égrènent les souvenirs de 25 années consacrées à la gent écolière.

(ec)

Pétition
des assistants sociaux

Les assistantes et assistants sociaux du canton de Berne se mobilisent pour de meilleurs salaires. Une formation assez longue, l'élargissement constant du champ d'activités justifient cette revendication, précise le texte d'une pétition remise hier au gouvernement bernois munie de 550 signatures.

L'amélioration des salaires est demandée au 1er janvier 1989.

(ats)

VILLERET

Sortie de route:
un blessé

Un automobiliste qui circulait hier vers 14 h 20 de Villeret en direction de Saint-Imier a heurté la bordure de la chaussée, ce qui a propulsé le véhicule sur la partie gauche de celle-ci avant qu'il ne s'immobilise en contrebas, à quelque 50 mètres, dans les prés. Un blessé est à déplorer et le véhicule est hors d'usage.

CELA VA SE PASSER

Loveresse: quelle
utilisation du sol?

En clôture de l'exposition itinérante «Un avenir pour la campagne», l'Association régionale Jura-Bienne organise aujourd'hui mardi 17 mai, à 20 h au Centre de formation et de vulgarisation agricole de Loveresse, une soirée-débat ayant pour thème: conflits pour l'occupation du territoire: quelles priorités?

A cette occasion, les responsables des associations apparentées du Jura bernois, à savoir le Cercle agricole, la Chambre d'économie publique, l'Office du tourisme, la Ligue pour la protection de la nature et la Ligue pour

la sauvegarde du patrimoine débattent de leurs préoccupations en matière d'aménagement du territoire. (comm)

Ramassage du
vieux papier à Villeret

C'est demain mercredi 18 mai dès 8 h qu'aura lieu le traditionnel ramassage du vieux papier à Villeret.

Comme à l'accoutumée, ce ramassage sera effectué par les enfants de l'Ecole primaire, au profit du fonds des courses scolaires. N'oubliez pas de ficeler solidement vos vieux journaux... vous faciliterez ainsi grandement le travail des enfants. (mw)

JURA

LES SAIRINS

Trois blessés

Vers 8 h 15, hier, un accident de circulation est survenu sur le tronçon de route Montfaucon - Saint-Brais, peu après Les Sairins. A la suite d'une manœuvre de dépassement, un automobiliste qui roulait en direction de Saint-Brais, est entré en collision frontale avec un usager venant correctement en sens inverse. Trois personnes ont été blessées, tandis que les dégâts se montent à quelque 15.000 francs.

BRAVO A...

Six chanteurs
de Saignelégier...

...membres de la Chorale «Sainte-Cécile» qui viennent d'être fêtés pour leur fidélité et leur dévouement à la cause du chant sacré. Il s'agit de MM. Laurent Frésard, 60 ans de sociétariat; Marcel Schaller, 57 ans, Bernard Farine, 50 ans, qui ont reçu la médaille papale «Bene merenti», et de Mmes Madeleine Brossard, 47 ans de chant sacré; Cécile Waeber, 42 ans; Marguerite Frésard, 41 ans, à qui ont remis la médaille du mérite diocésain. L'abbé Pierre Girardin, curé, et MM. Ignace Wermeille, président de la chorale et André Billat, président de paroisse, leur ont rendu un hommage bien mérité. (y)

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision en chaîne

Peu avant midi, hier, M. A. P. A., de Maiche, circulait au volant d'une automobile artère sud, avenue Léopold-Robert, quand, à la hauteur du numéro 49, il emboutit par l'arrière la voiture pilotée par Mme D. S., de La Chaux-de-Fonds, à l'arrêt dans une file de véhicules. Sous l'effet du choc, la voiture S. vint heurter celle pilotée par Mme F. K., de la ville, qui à son tour emboutit celle de M. A. G. de Neuchâtel. Dégâts.

Au carrefour

Une collision est survenue hier vers 14 h 25, entre la voiture pilotée par M. M. P., de la ville, et celle conduite par M. W. B., domicilié au Locle, à l'intersection des rues de la Fontaine et Numa-Droz. Dégâts.

CELA VA SE PASSER

Récital
Robert Zimansky
au Conservatoire

Elève de Galamian à la Juillard School de New York, Robert Zimansky a commencé sa carrière de soliste aux Etats-Unis. Premier violon solo de l'Orchestre de la Suisse romande, il donnera un récital, ce soir mardi 17 mai à 19 h 30 au Conservatoire. Au piano Christoph Keller. Œuvres de Schubert, Holliger, Beethoven et Regert. (DdC)

AVIS MORTUAIRES

Mon âme se repose en Dieu,
de Lui vient ma délivrance.
Il est mon rocher
et ma haute retraite.
Psaume 62, v. 3.
Repose en paix.

Madame Lina Huguenin-Favri, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Maurice HUGUENIN-ELIE

enlevé à leur affection vendredi, dans sa 64e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 mai 1988.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Madame Lina Huguenin-Favri
Collège 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Repose en paix cher Raymond

Nous avons le grand chagrin de faire part du décès de notre bien-aimé époux, papa, fils, parent et ami,

Monsieur
Raymond VUILLEUMIER

que Dieu a repris à Lui, dans sa 53e année, après une longue maladie acceptée avec confiance.

LE LOCLE, le 15 mai 1988.

Ne te plains qu'à Dieu de ta peine,
à Dieu, consolateur puissant.
L'homme n'écoute qu'en passant.
Se plaindre à l'homme est chose vaine.
Ne te plains qu'à Dieu de ta peine!

Madame Monique Vuilleumier-Steffen:

Anouk Vuilleumier,
Pierrick Vuilleumier;

Monsieur et Madame Charles Vuilleumier-Suter;

Monsieur et Madame Roland Steffen et leurs enfants,
à Bussigny;

Monsieur et Madame Bernard Steffen et leurs enfants,
à Binningen;

Les descendants de feu Jean Suter.

Le culte sera célébré mercredi 18 mai, à 14 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Malpieres 21
2400 Le Locle

Les personnes souhaitant honorer la mémoire du défunt, selon son désir, penseront à la Société des Sentiers du Doubs, ccp 23-1542-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA PHARMACIE DES PONTS-DE-MARTEL

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Raymond VUILLEUMIER

père de Mademoiselle Anouk Vuilleumier, pharmacienne,
leur précieuse collaboratrice.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

AVIS MORTUAIRES



Madame Suzanne Marcanti-Schmidt:

Monsieur et Madame Jean Marcanti-Grundbacher
et leurs enfants, à Lausanne,

Madame Anne Marcanti
et Monsieur Tyburcuz Tyblewski,

Monsieur et Madame Pierre Marcanti-Massar
et leurs enfants, à Chandolin-s-Savièse;

Les descendants de feu
Hans et Madeleine Schwendener-Marcanti;

Les descendants de feu Ewald Schmidt-Clémence,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Pascal MARCANTI

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère,
oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui
lundi, dans sa 74e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 mai 1988.

La messe de sépulture aura lieu au Centre funéraire
mercredi 18 mai, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Les Allées 29.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

GENÈVE

«Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon».

Michel et Emilienne Thévoz-Farny, ainsi que leur fille Mélody;

Madame Edwige Farny;

Monsieur et Madame Jean Staehli et leurs enfants;

Mesdames Mariette et Alice Farny;

Monsieur et Madame Gilbert et Lilla Querro,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin
de faire part de la mort de

Madame
Claire FARNY

enlevée subitement à leur tendre affection, le 3 mai 1988,
dans sa 73e année.

Les obsèques ont eu lieu le 6 mai à Genève.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

EN MEMORIA

BIENVENIDO
CARO

Ya han pasado 5 años y no te
olvidamos. Parece que fue ayer...
Estos que te quieren.

Tu madre, hermanos y sobrinas

Combien vous avez droit à notre gratitude et à notre reconnaissance pour nous avoir entourés de tant de gentillesse lors du départ de notre cher époux, papa, grand-papa et parent

MONSIEUR
PAUL YERLI

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs nous ont été un précieux réconfort et nous disons simplement merci.

MADAME SUZANNE YERLI-ALLENBACH
SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS
AINSI QUE LES FAMILLES
PARENTES ET ALLIÉES.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

MONSIEUR
HENRI BESSON

son épouse, ses enfants et sa famille, expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

LES LOGES, mai 1988.

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Occasions sûres

Honda Accord EXI	87	10 000 km	Fr. 24 500.-
Honda Prélude EX aut.	83	53 000 km	Fr. 11 900.-
Honda Aerodeck EXI aut.	86	11 000 km	Fr. 18 600.-
Toyota Celica GTI-16	87	24 000 km	Fr. 21 900.-
Opel Kadett 1.3 SP	85	33 000 km	Fr. 11 900.-
Opel Ascona 1.8 i Sport	84	85 000 km	Fr. 7 900.-

Crédit - Reprise - Leasing Serre 110 - ☎ 039/234 681 - 234 688 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Un partenaire sûr...

Opel Monza 2.8	80	55 000 km	Fr. 8 500.-
Suzuki Swift GS	85	40 100 km	Fr. 8 900.-

Urs Willmann



HONDA
AUTOMOBILES

**CUISINE
2001 SA**

Rue des Tilleuls 1

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Du 13 mai au 3 juin 1988,

l'horaire d'ouverture de notre exposition sera le suivant:

lundi fermé

mardi }
mercredi } de 16 h 30 à 19 heures
jeudi }
vendredi }

samedi de 10 à 16 heures

Des en moins
Grâce à nos différents soins du corps

Alizé
☎ 28 78 68
Marché 2

Le mot mystère

Définition: plante: un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: Page 23

L	I	B	E	L	L	U	L	E	U	R	C	I	R	E
E	L	E	E	I	C	S	O	N	G	E	R	M	E	N
U	T	R	E	S	S	E	E	N	M	L	A	I	I	I
T	N	E	M	S	C	M	A	R	E	L	I	E	R	P
C	E	I	O	E	I	B	A	E	C	I	C	T	R	R
N	T	N	T	N	E	L	I	G	R	A	O	T	E	E
O	D	R	I	A	I	A	A	R	R	N	E	T	T	
P	R	A	E	M	L	B	E	V	A	C	T	U	S	H
R	A	H	A	L	A	L	U	I	E	E	R	O	I	P
E	P	C	R	T	E	E	U	R	E	R	E	H	D	A
C	E	H	T	N	E	M	E	R	E	I	F	C	R	N
O	U	A	I	E	R	E	M	A	E	H	I	A	O	G
C	G	N	S	R	E	L	L	E	U	T	C	O	N	L
E	O	T	T	T	N	E	D	N	E	I	H	C	N	E
R	I	N	E	T	E	R	R	I	T	N	E	T	E	R

- | | | | |
|------------------|--------------------|----------------|------------------|
| A Adhérer | Chérubin | Laver | R Relier |
| Allure | Chiendent | Libellule | Retenir |
| Amer | Chouette | Limace | Retentir |
| Angle | Cire | Lisse | S Scie |
| Argile | Contrefiche | M Menu | Scie |
| Arrivage | Crailler | Mine | Semblable |
| Artiste | E Emmêler | N Nacre | Songe |
| B Bang | F Fièremont | Naphte | T Terpene |
| Battage | G Germe | Noctuelle | Terrier |
| C Car | Guépard | Nordiste | Tome |
| Cave | L Larme | P Pacte | Tresse |
| Chant | Latin | Ponctuel | V Valise |
| Charnière | | Précoce | Vrac |

IMPARTIAL SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Conservatoire: 19 h 30, concert, violon et piano.
Pharmacie d'office: Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

ABC: 20 h 30, Dani, Michi Renato und Max.
Corso: 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 40, Le cri du hibou.
Eden: 21 h, Jardins de pierre; 18 h 45, La haute école des désirs intimes.
Plaza: 16 h, 18 h 30, 21 h. Le grand bleu.
Scala: 17 h 30, 20 h 30, Empire du soleil.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Musée d'art et d'histoire: 20 h 30, concert par La Camerata de Genève.
Plateau libre: 22 h, Boom Shaka.
Pharmacie d'office: Kreis, Place Pury, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Levy et Goliath; 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les enfants du silence; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Corentin ou les infortunes conjugales.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.
Bio: 18 h 15, September; 15 h, 20 h 30, Au revoir les enfants.
Palace: 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, Les saisons du plaisir.
Rex: 15 h, 20 h 45, Il est génial Papy; 18 h 15, Cinglée.
Studio: 15 h, 20 h 45, Hamburger hill; 18 h 30, Traquée.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 15, Le cri de la liberté.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvét, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voïrol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

● spectacles-loisirs



**Emission du
mercredi 18 mai**

de 14 h 30 à 15 h 30

en direct du
**restaurant du
Marché Migros**

La Chaux-de-Fonds

avec un jeune passionné de la cascade:

Yann Aubert,

15 ans, de Môtiers.

Invité de la semaine:

Gérald Stoeckli

cascadeur professionnel, de Genève.

L'émission sera animée par
Sophie Winteler.

Cordiale bienvenue à tous. Entrée libre.

**FM 97.5
RTN-2001**
radio neuchâteloise

une émission patronnée par
MIGROS Neuchâtel-Fribourg

Entreprise moyenne de la place souhaite engager pour octobre prochain

un secrétaire-comptable

apte à effectuer d'une manière autonome toutes les opérations recouvrant nos comptabilités (générale et analytique) et à qui sera confié également en partie la gestion administrative de l'entreprise.

Ce poste est destiné à une personne expérimentée titulaire d'un CFC ou diplôme ESC. Age souhaité environ 40 ans. Discretion totale assurée.

Les candidats de nationalité suisse sont invités à faire parvenir un dossier de candidature complet (avec prétention de salaire et photo) sous chiffres CD 7507 au bureau de L'Impartial.

SORED SA
Fabrique nationale de ressorts
FNR

cherche

**une collaboratrice
dynamique**

- aimant le contact avec la clientèle (suisse et étrangère);
- capable de gérer un portefeuille de commandes informatisé;
- parlant français, allemand et anglais.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres par écrit avec curriculum vitae à:

SORED SA
Rue de l'Etoile 21
2300 La Chaux-de-Fonds

**ESPAGNE
Costa Dorada**

10 JOURS DEPART TOUS LES MARDIS

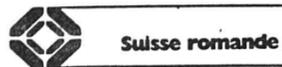
Le 21 juin | Du 5 juillet
690.- | au 16 août **790.-**



68, av. L. Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 039/23 93 22-3

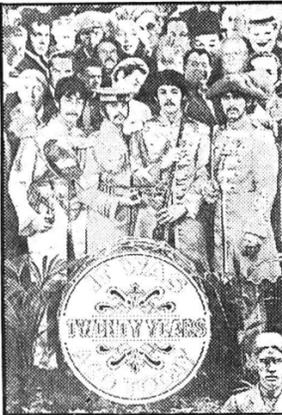
Demandez nos programmes 88

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ Tél. _____
No postal _____ Localité: _____



Suisse romande

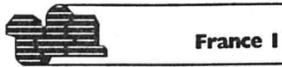
- 10.20 Demandez le programme!
10.25 Petites annonces
10.30 Imédias
11.00 Bonsoir
12.00 Petites annonces
12.05 Les jours heureux (série)
Cours de drague.
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Le vent
des moissons (série)
14^e épisode.
13.40 24 et gagne
13.50 Le grand Caruso
Film de R. Thorpe.
15.35 Chansons à aimer
Pierre Perret.
16.00 24 et gagne
16.10 La croisière s'amuse (série)
Un trait de génie.
17.00 TJ-flash
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Denis la Malice
17.45 Zap hits
18.05 Mademoiselle (série)
31^e épisode.
18.35 Top models (série)
96^e épisode.
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 Export, chanson française
En direct de Montreux.



A 21 h 30 Viva

Sixties folies (1^{re} partie).
Des Beatles au LSD.
Paul, George, John et Ringo,
les quatre garçons de Liver-
pool, chantent Lucy in the sky
with diamonds. Un vent de
folie créatrice, de liberté dé-
bridée souffle sur Londres,
Amsterdam, San Francisco,
New York.
Photo: Sergent Pepper, extrait
de l'album des Beatles. (tsr)

- 22.35 Cadences
23.20 TJ-nuit



France 1

- 6.27 Une première
7.30 Club Dorothée matin
8.30 Le magazine de l'objet
9.00 Haine et passions (série)
9.40 Surtout le matin
10.30 C'est déjà demain (série)
11.00 Parcours d'enfer
11.30 On ne vit
qu'une fois (feuilleton)
12.02 Tournez... manège
13.00 Journal - Météo
13.35 La Bourse
13.45 Côte ouest (série)
Paroles.
14.30 La chaîne aux chansons
L'opérette à la Une.
15.05 Symphonie (série)
Alors que Savagner fait vi-
siter à Schurer l'usine fami-
liale, M^{me} Dussault éloigne
Sophie à Lugano.
16.00 L'après-midi aussi
16.45 Club Dorothée
18.00 Agence tous risques (série)
Le trésor sous la mer.
19.00 Santa Barbara (feuilleton)
19.30 La roue de la fortune
20.00 Journal - Météo
20.35 Tapis vert



A 20 h 40

Le dernier secret du « Poséidon »

Film d'Irwin Allen (1979),
avec Michael Caine, Karl Mal-
den, Sally Field, etc.
Dans les années quatre-vingt,
durant le naufrage du Poséi-
don. Deux groupes de curieux
visiteurs, pris à tort pour des
sauveteurs, se livrent une lutte
sans merci et vont s'affronter
dans le but de récupérer un
chargement de plutonium.
Durée: 125 minutes.
Photo: Karl Malden. (a2)

- 22.40 Ciel, mon mardi
Les capotes anglaises - La
cryogénie.
23.50 Une dernière
0.05 Cannes 1988
0.15 Livres en tête
0.25 Minuit sport
La nuit de toutes les boxes
à Casablanca.
1.25 Histoires naturelles
Les coureurs des bois au
Canada.



France 2

- 6.45 Télématin
8.30 Matin bonheur
8.35 Amourusement
votre (feuilleton)
11.15 Danse avec moi (série)
11.55 Flash info
12.00 Météo
12.05 Kazcado
12.35 Les mariés de l'A2
13.00 Journal
13.45 Jeunes docteurs (série)
14.35 Si j'étais vous
15.25 Fête comme chez vous
16.25 Flash info
16.30 Un dB de plus
16.45 Récré A2
16.55 Le monde magique
de Chantal Goya
17.20 Au fil des jours (série)
Une petite merveille.
Les leçons de génétique de
Barbara se transforment en
travaux pratiques de psy-
chologie de l'enfant.
17.50 Flash info
17.55 Chapeau melon
et bottes de cuir (série)
Pandora.
Nous vivons une curieuse
scène d'un autre temps. Un
phonographe diffuse quel-
ques airs en vogue durant
la Première Guerre mon-
diale.
18.45 Des chiffres et des lettres
19.10 Actualités régionales
19.35 Riez, nous ferons le reste
Divertissement.
20.00 Journal
20.30 Météo

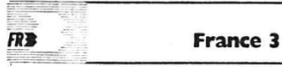


A 20 h 35

Pourvu que ce soit une fille

Film de Mario Monicelli
(1986), avec Catherine De-
neuve, Liv Ullmann, Giuliana
De Sio, etc.
De nos jours, en Toscane. La
singulière histoire d'une
grande propriété campagnarde
occupée par trois générations
de femmes qui n'entretiennent
plus avec les hommes que des
relations épisodiques.
Durée: 110 minutes.
Photo: Catherine Deneuve.
(a2)

- 22.25 Les jeux de mardi cinéma
23.30 Journal



France 3

- 10.40 Le chemin des écoliers
12.00 Quartier libre
13.00 Astromatch
13.30 La vie à plein temps
Chabrol intensément vôtres.
14.00 Durrell en Russie
Phoques et zibelines.
14.30 Bizarre, bizarre (série)
Premier épisode: pour un
doigt.
En vacances en Jamaïque,
Tommy, un jeune marin,
rencontre un étranger qui
l'entraîne dans un pari in-
sensé.
15.03 Télé-Caroline
17.03 Amuse 3
18.00 Flamingo Road (série)
Le complot.
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Actualités régionales
19.30 Le 19-20 de l'information
19.50 Diplodo
20.05 La classe
20.25 Cannes, j'en veux
Avec J.-P. Gaultier.



A 20 h 30

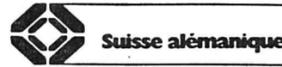
Echec à l'Organisation

Film de John Flynn (1973),
avec Robert Duvall, Karen
Black, Robert Ryan.
Dans les années soixante-dix,
en Californie. Deux hommes,
aidés d'une femme, mènent la
vie dure aux membres d'une
organisation criminelle, res-
ponsable de l'assassinat du
frère de l'un d'eux.
Durée: 100 minutes.
Photo: Robert Duvall et Ka-
ren Black. (fr3)

- 22.20 Soir 3
22.50 Export, chanson française
Variétés.
0.20 Golfimages
Magazine du golf.

Demain à la TVR

- 10.30 Demandez le programme!
10.40 Export, chanson française
12.05 Les jours heureux
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Le vent des moissons
13.40 Mystère, aventure
et Bouldegom



Suisse alémanique

- 13.55 Tagesschau
14.00 Kassensturz
14.25 Traumpaar
16.05 Tagesschau
16.10 Schulferschen
16.55 Das Spielhaus
17.25 Schulferschen
17.40 Gutenacht-Geschichte
17.50 Lassies Abenteuer
18.15 Karussell
18.55 Tagesschau-
Schlagzeilen DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.05 Der Alte
20.05 Export (TSR)
Gala francophone.
21.10 Rundschau
22.10 Tips
22.25 Tagesschau
22.45 Züschtigs-Club



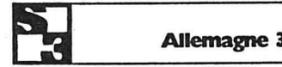
Allemagne 1

- 17.25 Regionalprogramme
20.00 Tagesschau
20.15 Der Bär stept
21.00 Report
21.45 Flamingo Road
22.30 Tagesthemen
23.00 Kulturwelt
Film von C. Wedel.
23.45 Tagesschau
23.50 Nachtgedanken



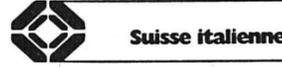
Allemagne 2

- 17.10 Tele-Illustrierte
17.45 Alf
18.20 Teil 2
19.00 Heute
19.30 Die Reportage
20.15 Verkehrsgericht
21.45 Heute-Journal
22.10 Kontext
22.40 Das kleine Fernsehspiel
Film.



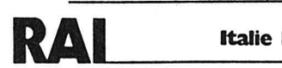
Allemagne 3

- 13.00 Tennis
16.55 Der deutsche Küstenraum
17.10 Zwischen Ostsee
und Thüringer Wald
17.30 Telekolleg
18.00 Sesamstrasse
18.29 Schwarzes Theater
18.32 D'Artagnan
und die drei Musketeiere
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Schauplatz Europa
20.15 Unterwegs-Sein
21.00 Südwest aktuell
21.15 Der Tote wohnt nebenan



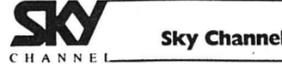
Suisse italienne

- 16.00 Telegiornale
16.05 Rivediamoli insieme
18.15 Speciale gioventù
18.45 Telegiornale
19.00 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.05 Export
canzone francese (TSR)
20.30 Il bianco, il giallo, il nero
22.35 I grandi fotografi



Italie 1

- 11.30 Il conte di Montecristo
12.05 Pronto... è la RAI?
13.30 Telegiornale
14.00 Tribuna politica
14.15 Il mondo di Quark
15.00 Cronache italiane
16.00 Big!
17.35 Spaziolibero
17.55 Oggi al Parlamento
18.05 Parola mia
19.30 Il libro, un amico
19.40 Almanacco
20.00 Telegiornale
20.30 Il caso
21.45 Maciste alla corte
del Gran Khan, film
22.45 Telegiornale
23.30 Per fare mezzanotte



Sky Channel

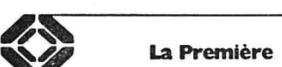
- 12.05 Top 40
13.05 Another world
14.00 Swatch fashion TV
14.30 City lights
14.30 Mobil motorsports news
15.00 Pound puppies
15.30 Transformers
15.30 Bailey's bird
16.00 Monsters of rock
17.00 The DJ Kat show
18.00 Gidget
18.30 I dream of Jeannie
19.00 Three's Company
19.30 The life and time
of Grizzly Adams



Radio neuchâteloise

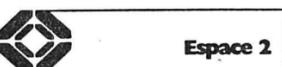
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM
97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-
Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Mon-
tagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
6.00 Flash-Infos neuchâteloise
6.15 Infos neuchâteloises
7.00 Infos SSR
7.15 Météo
7.30 Flash-Infos neuchâteloise
8.00 Flash-Infos SSR
8.15 Revue de presse
8.45 Naissances
9.00 Ouvert le matin
10.00 Claire à tout faire
11.00 Flash-Infos SSR
11.30 Cocktail FM
12.15 Infos neuchâteloises
12.30 Dédicaces
14.00 Flash-Infos SSR
14.30 Phase deux
16.00 Flash-Infos neuchâteloise
17.00 Flash SSR
17.05 Memento cinéma
17.10 Hit parade
18.05 Météo
18.20 Régional news and events
18.30 Journal du soir
19.15 Magazine informatique
19.50 Coup d'envoi
22.30 Infos SSR
23.00 Musique de nuit



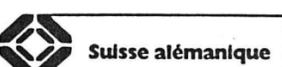
La Première

Informations toutes les heures.
9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
12.30 Midi première. 13.00 Inter-
actif; reflets. 14.30 Melody en
studio. 15.45 Jeu. 16.10 Les his-
toires de l'Histoire. 16.40 Lyrique
à la une. 17.05 Première édition
avec P. Froidevaux et M. Terrap-
on. 17.50 Portrait réflexe. 19.05
L'espadrille vernie. 20.05 Atmo-
sphères. 22.40 Noctuelle. 0.05
Couleur 3.



Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mé-
moires de la musique. 11.30 En-
trée public; billet de faveur. 12.00
La criée des arts et spectacles.
13.00 Musimag. 14.05 Cadenza.
16.05 A suivre. 16.30 Appogia-
ture. 18.05 Magazine. 19.00
JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i
lavoratori italiani. 20.05 Musique
de chambre. 22.00 Les mémoires
de la musique. 22.40 Démarge.
0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des
enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15
Revue de presse. 14.00 Mosaïque.
14.30 Le coin musical. 15.00 An-
no dazumal. 16.30 Le club des
jeunes. 17.00 Welle eins. 19.15
Sport-télégramme; disques de
l'auditeur. 20.00 Pays et gens.
21.00 Sport. 22.00 Influences
orientales dans la musique New
Age. 23.00 Tonspur. 24.00 Club
de nuit.



France musique

6.30 Prélude. 7.07 Demain la
veille. 9.08 Le matin des musi-
ciens. 11.15 Cours d'interpréta-
tion. 12.07 Jazz d'aujourd'hui.
13.30 Les musées en dialogue.
14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00
Portraits en concert. 17.30 Le
temps du jazz. 18.00 Aide-mé-
moire. 18.50 Le billet de... 19.07
De vous à moi. 20.30 Concert.
22.20 Concert du GRM. 23.07
Club d'archives.



Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal.
7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de
presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une
heure à l'autre. 9.00 L'info en
bref. 9.10 D'une heure à l'autre.
11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro.
12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05
Carré noir. 18.00 Info RSR 1.
18.30 Info JU. 18.45 Magazine.
19.00 Accordéon. 19.15 Au fil du
temps. 21.00 C3 ou reportage
sportif.



Radio Jura bernois

8.00 Musique aux 4 vents. 9.00
Malice et bagatelles. 10.00 Bon-
jour M. le maire. 10.30 Médecine
naturelle, potins de Jean du Bez.
11.00 A la bonne franquette.
12.00 Activités villageoises. 12.30
Midi première. 12.45 La bonn'oe-
case. 15.05 Musique aux 4 vents.
16.30 Horizon mix. 17.30 et 18.30
Nos vieux tubes. 18.00 Journal
RSR 1. 19.00 DJ rendez-vous.
20.15 Heavy metal fusion.

À PROPOS

Après «Les visiteurs du soir» de
Maurice Huelin et «Livre à vous»
d'Yves Lassueur, voici «Page 88»
le tout nouvel avatar de l'émission
littéraire de la TV romande le
dimanche soir.

Soyons bon prince et efforçons-
nous de décrire objectivement cette
dernière version du rendez-vous
des amis du livre et des inconnus
de la lecture...

Où cela existe encore en dépit
du règne omniprésent de l'image et
de tous les matraquages des mé-
dias audiovisuels. Prenez donc
l'auteur d'un livre et faites-le
répondre aux questions d'un jour-
naliste. Jusqu'ici rien de bien iné-

dit convenons-en. Mais la trou-
ville (!) de la TV romande c'est de
varier non seulement l'interviewé
mais aussi l'intervieweur.

Ainsi nous avons assisté au fil
des dimanches soir à un défilé des
plus colorés: Eric Lehmann, rédac-
teur en chef de «La Suisse», a reçu
il y a peu l'historien Emmanuel Le
Roy-Ladurie; dimanche dernier
c'est Lova Golovtchine qui ac-
cueillait Pierre-Olivier Walser à
propos de son pamphlet (à lire
absolument!) sur la pingrerie hel-
vétique en matière culturelle; et
Jacques Pilet, rédacteur en chef de
«L'Hebdo» s'entretiendra lors du
prochain numéro de «Page 88»

avec Jacques Baynac, à l'occasion
de la sortie de son livre «Le cheval
blème».

Mettons quelques points à l'actif
de la formule choisie: ces couples
qui se succèdent sont garants de la
diversité. Comme on fait appel à
des personnalités connues du jour-
nalisme ou du monde du spectacle,
on escompte sans doute que leur
popularité rejaillira sur les gens de
lettres.

Donc vraisemblablement que le
monde de l'écriture parrainé de la
sorte recouvre son crédit.

Reste à savoir si le recours à ces
collaborateurs occasionnels est
compatible avec une ligne de con-

duite cohérente de l'émission. Le
peu que nous en avons vu ne laisse
guère d'espoir: ces commandes
ponctuelles à ces négres médiati-
ques ne peuvent procéder d'une vue
d'ensemble. Pire, cette politique au
coup par coup exclut tout trait per-
sonnel qui soutend un projet digne
de ce nom.

D'ailleurs le titre même «Page
88» suggère assez l'éphémère de
l'entreprise.

Résumons-nous: la TV romande
manque-t-elle à ce point de moyens
(humain et matériel) qu'elle en est
réduite à confier son émission litté-
raire à des pigistes de l'extérieur?
Y a-t-il un pilote dans l'avion?

Georges Maeder

SOS émission littéraire!

À VOIR

Le plus grand succès du cinéma italien en 1986

Un film à voir? Assurément.
«Pourvu que ce soit une fille» de
Mario Monicelli a été en effet le
plus grand succès de l'année 1986
en Italie. Il a obtenu la même
année sept «David de Donatello»
(l'équivalent italien des «Oscars»)
ou des «Césars»: meilleur film
meilleure mise en scène, meilleure
production, meilleur scénario,
meilleur montage, meilleur acteur
de second plan (Bernard Blier) et
meilleure actrice de second plan
(Athina Cenci).
C'est l'histoire, à la fois mélan-

colique et drôle, de plusieurs fem-
mes qui essaient de se libérer des
hommes sans pour autant les
détester. Tout cela évoque un
Tchékhov à l'italienne. Précisons
que la distribution est de tout pre-
mier plan avec des comédiens
comme Catherine Deneuve, Liv
Ullmann, Philippe Noiret, Ber-
nard Blier ou Stefania Sandrelli.

Interprète fétiche d'Ingmar
Bergman, Liv Ullmann incarne ici
la comtesse Elena Leornardi.
Issue d'une famille patricienne, la
belle Elena n'a gardé de ses splen-

deurs passées qu'une superbe pro-
priété en Toscane. Séparée de son
mari, qui vit à Rome avec sa maî-
tresse, elle s'efforce de préserver ce
seul bien et notamment de le
soustraire aux extravagances et
aux entreprises hasardeuses de
son époux (Philippe Noiret).

La seule présence masculine
que tolère Elena dans son
domaine est celle du vieux Gugo
(Bernard Blier), oncle du comte:
un vieux dingue pittoresque mais
moins fou qu'il peut paraître.

Tous les autres personnages qui

gravitent autour d'Elena sont des
femmes. Ses filles, tout d'abord:
Franca, qui est âgée de 20 ans, et
Malvina qui n'en a que 16. Mar-
tina, qui a 18 ans, est la fille de
Claudia, la sœur d'Elena, qui est
comédienne à Rome (Catherine
Deneuve). Fosca, la gouvernante,
est aussi une femme sans homme:
son mari a depuis longtemps émi-
gré en Australie, la laissant seule
avec une fille à élever.

Elena aurait tendance à se
croire la reine de cette ruche mais
en fait, elle en est l'esclave.

(A2, 20 h 35 - ap)

L'Impartial ouvert sur ...

LA NATURE

La migration des oiseaux

Le fait que beaucoup d'oiseaux migrent en automne vers des pays plus chauds où ils passent l'hiver puis retournent au printemps dans nos régions est aujourd'hui reconnu de tous. Cependant, cette évidence est relativement récente, elle ne date que d'un siècle environ, grâce au baguage des oiseaux.

Les hommes avaient remarqué que nombre d'animaux s'engourdissent pendant l'hiver et entrent dans une léthargie plus ou moins profonde: les grenouilles s'enfoncent dans la vase des marais où elles ne vivent plus qu'au ralenti. Une telle hibernation existe également pour les autres batraciens, les reptiles et certains mammifères comme la marmotte ou le loir. Dès lors, il était bien tentant d'expliquer la disparition de nos oiseaux à l'automne de la même manière et les anciens, adeptes de la théorie d'hibernation voyaient les hirondelles perdre leurs plumes au début de la mauvaise saison et s'enfouir dans les marécages pour ressortir au printemps suivant.

Mais l'observation de la disparition des cigognes et des grues, oiseaux de grande taille rendait la théorie de l'hibernation difficilement plausible. On émit l'hypothèse de migrations vers des contrées inconnues, théorie renforcée par l'observation pour ces espèces de grands vols en automne et au printemps. Ainsi la plupart des «Histoires naturelles des oiseaux» évoquaient une migration pour les oiseaux de grande taille et une hibernation pour les plus petits.

LES PREMIÈRES PREUVES

Vers les XVIIe et XVIIIe siècles, certains naturalistes en Europe tentèrent de faire «hiberner» des hirondelles

dans des grandes volières en leur mettant à disposition tout ce dont, selon les récits elles avaient besoin. Evidemment à chaque fois les oiseaux périrent. Ces échecs renforcèrent l'idée de migrations. Par ailleurs, à pareille époque, l'observation sur place par les explorateurs de l'Afrique d'espèces d'oiseaux absentes pendant l'hiver en Europe constitua également des indices en faveur de la théorie de la migration des oiseaux. Enfin, le développement de la fauconnerie chez les grands seigneurs permit de mettre en évidence les possibilités de déplacements de certains rapaces. En effet, il arrivait que parmi ces oiseaux qui avaient tous sur une lanière fixée autour d'une patte la marque de leur seigneur, un individu s'échappe. Ainsi on relate qu'un faucon pèlerin du roi Henri IV fut recueilli à Malte, après avoir parcouru une distance de 2000 km et ceci en 24 heures.

par Jean-Carlo PEDROLI

Mais il y aura bientôt 100 ans seulement que les preuves réelles auront été apportées. C'est en effet vers 1890, qu'un Danois, Christian Mortensen eut l'idée de fixer à la patte des étourneaux qu'il avait capturés un anneau métallique frappé de l'année de capture et du nom de sa localité (Viborg, Danemark). Très rapidement, il eut des

nouvelles de certains de ses étourneaux, démontrant ainsi leur possibilité de déplacement. Ce procédé ne tarda pas à se généraliser à travers le monde, il constitue l'élément essentiel de l'étude et de la compréhension de la migration des oiseaux; la communication des informations fonctionnant aujourd'hui à travers des centrales internationales bien organisées.

LE BAGUAGE DES OISEAUX EN SUISSE

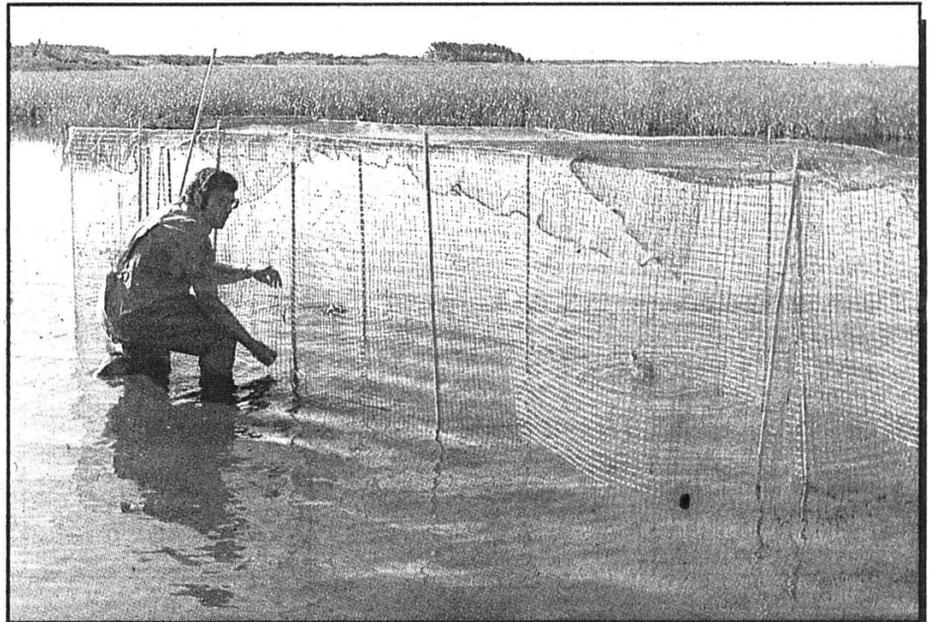
C'est grâce à l'initiative privée d'Alfred Schifferli, cafetier-restaureur et naturaliste passionné de Sempach, que fut fondée dans cette petite ville en 1924 la station ornithologique suisse. Fonctionnant autrefois avec des moyens privés très modestes, elle était installée au début dans la villa de son fondateur, elle constitue aujourd'hui un institut ornithologique de haute valeur et doté de moyens substantiels.

Tous les oiseaux bagués en Suisse portent une bague émise par ce centre. Elles sont frappées du nom de «VOGELWARTE SEMPACH HELVETIA» suivie d'un numéro de référence qui se rapporte aux données relevées au moment de la capture par la personne qui a bagué l'oiseau. L'ensemble de ce travail repose sur du bénévolat, puisque cette station compte environ 200 collaborateurs externes qui marquent ainsi entre 70.000 et 100.000 oiseaux par année. Grâce à ces renseignements on connaît aujourd'hui avec précision la destination de la plupart de nos espèces migratrices. Ainsi on sait que sur les 190 espèces nicheuses que compte la Suisse, environ 120 effectuent des migrations plus ou moins lointaines.

J. P.



Le Coucou, un des oiseaux migrateurs les plus célèbres. Il passe la mauvaise saison dans le bassin du Congo. (J.-C. Pedrol)



La nasse appâtée avec de la graine – un moyen pour la capture de beaucoup d'espèce aquatiques comme les canards.

Reprises d'oiseaux bagués

Pour que la bague des oiseaux puisse fournir une contribution utile à la compréhension du phénomène de la migration il faut

qu'à l'autre bout, lorsqu'un oiseau se fait recapturer (mort ou vif), les renseignements soient aussi précis que possible. Ainsi, la date, le lieu

exact et les circonstances de capture doivent être clairement indiquées et renvoyées à l'adresse figurant sur la bague. Toute omission affaiblit la valeur de l'information. Chacune d'entre elles est importante car les taux de reprises sont faibles.

Pour les oiseaux de petite taille faisant l'objet de déplacements très lointains les informations en retour sont très rares. Pour l'hirondelle de cheminée par exemple, sur quelque 100.000 individus bagués entre 1924 et 1980, seuls 3 individus ont été repris en Afrique! Pour les autres espèces, ces pourcentages augmentent avec la taille de l'oiseau et sont sensiblement plus élevés si l'espèce fait l'objet d'une chasse: merles et grives 2,4%; corneilles et pies 5,5%; buse 14,2%; canards 20,0%.

Les renseignements fournis par le baguage ne sont pas seulement utiles pour permettre de comprendre la migration des oiseaux. Ils permettent en outre d'obtenir des informations sur la longévité de chaque espèce, son comportement (fidélité sur les lieux de nidification ou lieux d'hivernages etc) et sur d'autres phénomènes de sa vie sociale.

J. P.



Capture d'oiseaux dans des filets; le moyen le plus fréquemment utilisé pour procéder à des opérations de baguage.

Des oiseaux qui hibernent

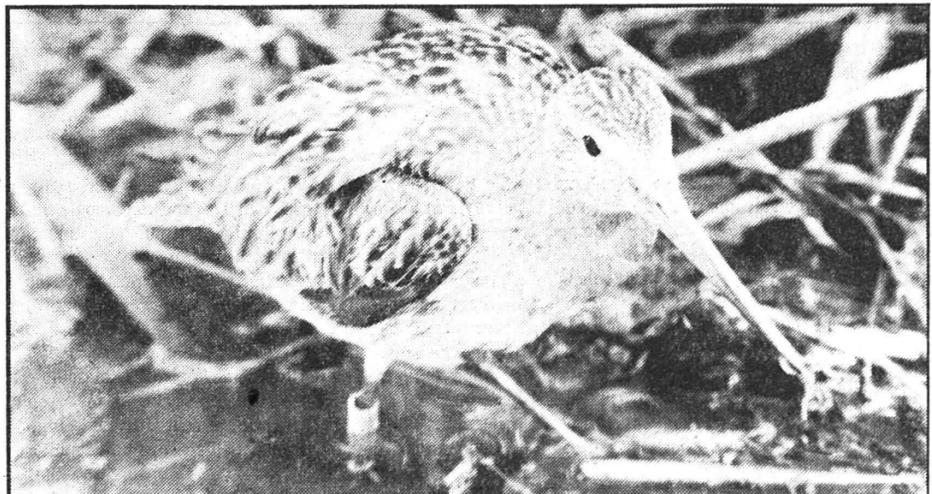
Les anciens qui voyaient disparaître hirondelles et autres passereaux en automne pensaient que ces espèces passaient la mauvaise saison enterrées à l'abri des intempéries. Comme l'ont montré les études sur la migration des oiseaux au moyen du baguage ce concept était erroné... à l'exception d'un groupe d'espèces, les engoulevents. Il s'agit d'oiseaux de la taille d'une grosse grive dont on recense environ 70 espèces sur la terre. La plu-

part d'entre elles sont migratrices, mais durant l'hiver 1949 la découverte d'un individu en Californie dans un état de torpeur éveilla le soupçon d'une hibernation possible chez cette espèce. Les faits ont été confirmés ultérieurement, l'engoulevent d'Amérique, un peu à l'image de la marmotte passe la mauvaise saison dans un trou. Son rythme vital est alors très fortement réduit, l'oiseau est en léthargie et ne s'alimente pas. Alors que

la plupart des espèces qui ne supportent pas la mauvaise saison chez nous font des migrations, l'engoulevent lui hiberne, c'est l'exception qui confirme la règle.

Pourquoi exactement les oiseaux migrent-ils et comment s'orientent-ils, autant de questions qui touchent à l'état actuel de la recherche sur les migrations auxquelles nous tenterons de répondre prochainement.

J. P.



Certains échassiers des marécages (limicoles) ne font que de traverser la Suisse au printemps et en automne. Ici Barge à queue noire avec sa bague bien visible.